LIBRERIA
Nacional y Estrangera
DE
CHARLAIN Y FERNANDEZ
Calle del Obispo Nº 114
HABANA

Class PA4410
Book .S6A4
1843

276

« Quod si extitisset aliquis, qui veritatem sparsam per singulos, per sectasque diffusam, colligeret in unum, ac redigeret in corpus, is profecto non dissentiret a nobis..... Particulatim veritas ab hiis tota comprehensa est... Totam veritatem et omne divinæ religionis arcanum philosophi attigerunt. (Lactan. *Divin. institu.* l. VII, c. 7.) »

« Si l'on eût recueilli, en un seul corps de doctrine, les vérités répandues dans les ouvrages des écrivains ou chez les différentes sectes, on eût certainemnt trouvé qu'elles sont les mêmes que celles que nous professons... Car toutes ces vérités ont été connues individuellement... Les philosophes sont parvenus à la connaisance de toutes les vérités, et à celle de tous les mystères de notre divine religion. »

Saint-Denis. — Imprimerie de Prevot et Drouard.

Sextus Pythagoraeus

SENTENCES
DE SEXTIUS,

PHILOSOPHE PYTHAGORICIEN ;

Traduites en français pour la première fois,

ACCOMPAGNÉES DE NOTES,

PRÉCÉDÉES

DE LA DOCTRINE DE PYTHAGORE,

DE CELLE DE SEXTIUS,

Et suivies de la vie d'HYPATHIE, femme célèbre et professeur à l'école d'Alexandrie ;

PAR LE Cte C.-P. DE LASTEYRIE. du Saillant

PARIS,
PAGNERRE, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE, 14 *bis*.

1843.

J. PEOLI

PA4410
S6A4
1843

33634c
.03

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

On n'a cessé de dire et de répéter, que les préceptes et les maximes de morale, consignés dans les livres de l'ancien et du nouveau Testament, sont plus parfaits et plus précis que ceux répandus parmi les hommes, avant que ces livres ne parvinssent à la connaissance des nations païennes. Mais il suffit, pour se convaincre de l'inexactitude de cette assertion, d'examiner quels étaient les principes et les préceptes promulgués par les fondateurs des différentes religions, par les législateurs, par les philosophes, chez plusieurs anciens peuples, chez les Grecs et chez les Romains, et en remontant encore plus haut, chez les Égyptiens, les Perses, les Chaldéens, les Indiens et les Chinois. On y trouve non-seulement les mêmes préceptes, sur

lesquels se fonde la morale chrétienne, mais ils y sont plus nombreux, souvent moins ambigus, et ont une application plus détaillée, plus positive, et même tout aussi austère. Ces maximes, basées sur la raison humaine de tous les temps et de tous les lieux, ont été non-seulement proclamées par les philosophes et par les hommes graves, mais aussi par les poètes, ainsi que l'observe l'auteur du poëme de la *Religion*, lorsqu'il exprime son opinion en ces termes : « Dans la science de la morale, les anciens ont débité les plus grandes vérités, parce que la loi naturelle grave ces vérités dans nos cœurs. Quel sévère casuiste que Cicéron dans ses *Offices*, Mais ces vérités se trouvent même chez les poètes, d'où l'on peut tirer un abrégé de morale, et les grands principes sur nos devoirs envers Dieu, envers les hommes et envers nous-mêmes. »

Cette morale se trouvait disséminée, non-seulement dans les ouvrages d'histoire et de littérature à l'usage de toute personne ayant reçu une éducation libérale, mais particulièrement dans les ouvrages de philosophie, où elle était traitée d'une manière plus profonde, ainsi qu'on le voit par les écrits qui sont parvenus jusqu'à nous. Cette matière avait été,

d'ailleurs, traitée dans tous ses détails par un grand nombre de philosophes, dont malheureusement les écrits ont été perdus pour la postérité. Les législateurs avaient en outre formé des codes spéciaux de morale, appropriés à l'instruction générale du peuple, et d'autres spécialement à celle des enfants et des jeunes gens, auxquels on les faisait apprendre par cœur, ou lire dans les écoles et dans les familles. Ces livres étaient ordinairement écrits en vers, afin qu'ils pussent s'apprendre et se retenir plus facilement. Il est parvenu jusqu'à nous quelques recueils de ce genre en langue grecque. Les lois de Charondas, ainsi que celles d'autres legislateurs, étaient écrites en vers, que l'on chantait dans les fêtes et les cérémonies religieuses. Elles renfermaient d'excellentes maximes de morale; elles étaient répandues à Athènes, où on les chantait dans les repas. Il y avait même des magistrats chargés de les expliquer en public.

D'ailleurs, les philosophes professaient publiquement la morale; car il n'existait pas, avant l'établissement du christianisme, des corporations sacerdotales qui se fussent arrogé ce droit exclusivement. Pythagore et Socrate, loin de prendre

des rétributions de leurs élèves, les refusèrent constamment, lors même qu'elles leur étaient offertes par des personnes qui jouissaient d'une grande fortune. Diogène de Laerce rapporte qu'Æschine fut trouver Socrate, et lui dit : *Je suis pauvre et je n'ai rien à vous offrir, mais je me donne totalement à vous.* Socrate lui répondit : *Vous ne voyez pas le don précieux que vous me faites* (1). Pythagore entretenait un jeune homme, pour qu'il pût assister à ses leçons ; il reprochait aux philosophes de se faire rétribuer. Il y a en effet quelque chose de choquant dans l'action de celui qui, se donnant comme l'interprète de l'auguste vérité, et prêchant le désintéressement, le mépris des richesses, le dévouement au bien de ses semblables, cherche à se procurer des avantages matériels, en rappelant aux hommes leurs devoirs envers Dieu, et leur donnant des leçons de morale et de conduite. Ce procédé ne peut être justifié que dans les circonstances où l'on se

---

(1) Pauper sum, neque munus quod tibi offeram, habeo; me ipsum tamen tibi trado totum. Cui Socrates : Nonne vero animadvertis, ait, quantum mihi maxima tradas. (Laert., l. II, c. 34.)

verrait dépourvu des premières nécessités de la vie, et qu'on ne pourrait se les procurer par son travail. Néanmoins, il s'est trouvé un grand nombre de philosophes et de prêtres qui n'ont vu dans leur profession qu'un moyen d'acquérir de l'aisance, des richesses et de l'influence, et qui ont également fait servir à leurs intérêts le sacré et le profane.

Mais si l'Évangile n'a pas appris aux hommes des maximes de morale nouvelles ou plus parfaites, son influence n'a-t-elle pas produit un amendement réel dans leurs mœurs? Leur conduite est-elle plus conforme aux préceptes de la loi naturelle? Vaine espérance! car nous voyons, en examinant l'histoire de tous les âges, que la corruption fut toujours à peu près la même; et l'on trouve chez différents peuples des époques antérieures au christianisme, où les mœurs furent plus régulières et plus pures, qu'aux temps où le christianisme fut triomphant. Il existait, par exemple, à Rome, dans les premiers siècles de la république, un sentiment de morale plus profond que sous la domination de Constantin et de ses successeurs. Le parricide fut une chose inconnue à Rome pendant les six cents premières

années de l'existence de cette ville, quoique nulle loi n'eût été publiée contre ce crime; le divorce n'y fut connu qu'après quatre siècles, quoiqu'il ne fût restreint par aucune loi. Je demande ce qui serait arrivé, combien on aurait vu de parricides depuis Constantin jusqu'à notre siècle, combien de divorces, s'il n'eût pas existé de loi pour réprimer le premier crime, ou pour prohiber le divorce? Constantin, Constance, et plusieurs empereurs et rois chrétiens, qui leur ont succédé, n'ont-ils pas eu une conduite plus criminelle que les hommes qui commandaient à Rome dans les premiers temps de la république? Les mœurs des peuples, au moyen-âge, n'étaient-elles pas aussi corrompues? C'est ce qui serait facile de prouver, en comparant les faits et les hommes de ces deux époques. Mais, ce rapprochement étant étranger à cet ouvrage, nous nous contenterons de citer le témoignage de Salvien, prêtre de Marseille, qui écrivait vers le milieu du ve siècle. Cet auteur fait, à chaque page de son ouvrage, un lugubre récit des désordres, des vices de toute espèce qui régnaient parmi les chrétiens. Il nous apprend, dans la phrase suivante, que la dépravation continua, dans l'empire romain, à

être la même que ce qu'elle avait été avant l'établissement de la religion chrétienne. « Les Romains, dit-il, furent souillés de crimes avant la publication de l'Evangile du Christ; mais ce qui est plus déplorable, c'est que ce mal n'a pas cessé depuis (1). »

Il est vrai que le christianisme, en supposant même qu'il fût l'ouvrage des hommes, aurait pu rendre de grands services à l'humanité, s'il eût été possible de le généraliser chez tous les peuples, sans qu'il se formât dans son sein aucune secte divergente. Car l'unité de religion, sur tout le globe, serait un lien d'union, soit entre les individus, soit entre les nations, qui faciliterait leurs relations intellectuelles et commerciales, et contribuerait ainsi puissamment à leur prospérité et à leur bien-être. Mais une expérience de dix-huit siècles, malgré tout le zèle du prosélytisme, malgré la contrainte, l'intolérance et la violence employées par tous les princes chrétiens, a prouvé l'impossibilité de réaliser un pareil projet. D'ailleurs, les sectes,

---

(1) Hæc ergo impuritas in Romanis et ante Christi Evangelium esse cœpit, et quod est gravius, nec post Evangelia cessavit. (Salvian. de Gubern. l. VII.)

qui se sont nécessairement élevées dans le sein du christianisme, ont, non-seulement troublé la paix et la concorde qui auraient dû régner entre tous ceux qui adorent le même Dieu, mais elles ont, qui plus est, suscité des haines, des persécutions, des massacres et des guerres sanglantes.

Si une si longue et si triste expérience prouve que le christianisme n'a pas rendu les hommes sensiblement meilleurs, il faut chercher ailleurs les causes qui ont produit dans nos mœurs un certain degré d'amélioration, quoique d'une manière très défectueuse. On les trouvera dans le progrès des lumières et de la philosophie qui se sont répandus insensiblement en Europe, surtout dans ces derniers siècles. La culture de la littérature ancienne; celle des sciences, favorisées par la découverte de l'imprimerie; le perfectionnement des lois, des institutions, de l'éducation; enfin, le sentiment de la liberté civile et religieuse, sont les causes principales qui ont amélioré le sort et la moralité des peuples de l'Europe.

Mais c'est-il en vain que Dieu a donné la loi naturelle? Cette loi n'est-elle pas assez parfaite pour diriger sûrement tous ceux qui ne sont pas sourds

à sa voix? Supposition impie, puisqu'elle accuserait Dieu d'impuisance, d'imprévoyance et de changement. Mais loin de là, cette loi, dont chaque homme acquiert le sentiment et la connaissance par la réflexion, l'expérience, le retour sur soi-même, enfin par l'examen de sa nature, de sa destinée dans l'ordre universel; cette loi, disons-nous, est tellement sensible, tellement évidente, qu'elle a été reconnue par tous les peuples sans exception. On ne peut donc errer en la prenant pour règle de conduite. Mais en est-il ainsi lorsqu'on s'appuie sur des religions qui reposent elles-mêmes sur des dogmes inintelligibles, qui furent et seront toujours une cause d'incertitude, de discussions interminables, de haines, de persécutions, de désordres, d'effusion de sang. Ce n'est que dans le sein de la religion naturelle que les hommes éviteront ce fléau, dont ils n'ont cessé d'être les victimes. Il ne faut, pour faire reconnaître et adopter cette religion, ni force civile, ni prêtres, ni violence, ni proscription, ni prisons, ni échafauds, ni bûchers. Elle seule n'a jamais trouvé de dissidents, et n'en trouvera jamais, à moins que les hommes ne tombent en démence. D'ailleurs, appuyé et autorisé par cette loi,

il n'est aucune vérité morale qu'on ne puisse découvrir, tandis que les religions dogmatiques entourent l'homme de langes, dont il ne peut se débarrasser dans l'âge adulte. La vérité est trop éblouissante pour lui; il doit vivre et mourir dans les préjugés dont sa nourrice et son prêtre ont imbu son esprit. C'est ainsi que l'esclavage, qui dans toutes les religions a été considéré comme licite, eût été proscrit dès son origine, si la religion naturelle, qui le condamne formellement, eût été admise exclusivement à toute autre.

Une des causes qui souvent ont corrompu la loi naturelle, et avec elle les religions dogmatiques, et qui ont provoqué l'oubli des devoirs qu'elle nous impose, c'est l'alliage de la morale avec la religion: deux choses tout-à-fait différentes, et qu'il est souvent funeste de réunir, quoiqu'elles puissent avoir quelques rapports entre elles.

Lorsque cette réunion se présente à un peuple barbare, ignorant, superstitieux, ou fanatique, il fait consister toute l'importance de ses doctrines dans des pratiques stériles, dans des usages et des cérémonies matérielles, dans un extérieur qui frappe ses sens, et ne produit aucune impression

sur l'esprit. Ce peuple néglige et méconnaît les préceptes de morale, persuadé qu'il satisfait à Dieu par l'observance de certaines formules et de certains actes inhérents à son culte, et pense ainsi pouvoir se dispenser de ses devoirs les plus impérieux. S'il vient à ne plus croire à ces pratiques, il ne croit plus à rien. Le mal est encore plus grave chez les peuples parvenus à une certaine civilisation. Car cette civilisation, le progrès des lumières, l'entraînement des passions, l'éloignement d'une religion qui souvent n'est prêchée que par des vues d'intérêt, qui n'est soutenue que par politique, qui n'est pratiquée que par hypocrisie, sont autant de motifs qui déterminent un grand nombre de personnes à la rejeter et avec elles les principes de morale qui y sont liés étroitement dans leur esprit. C'est de cette cause que proviennent l'égoïsme, l'hypocrisie, l'appât pour les intérêts matériels et la corruption, qui nous débordent de toute part.

Le mal, produit par l'alliage de la religion à la morale, a été reconnu depuis longtemps par des hommes pénétrés de sentiments religieux. Dans ces dernières époques, sous le régime de la Restauration, où l'ascendant dominateur des prêtres com-

mençait à se manifester, une personne aussi recommandable par sa piété que par ses lumières, M. de Montlausier, s'est exprimé ainsi à ce sujet, afin d'arrêter l'invasion du parti prêtre dans le domaine civil.

« L'adage suivant, dit-il, est consacré dans les écoles ecclésiastiques : *Il n'y a point de société sans morale ; il n'y a point de morale sans religion ; il n'y a point de religion sans prêtre.* Cet adage, avec ses formes captieuses, n'a été composé évidemment, ni pour la religion, ni pour la morale ; mais seulement pour le prêtre, dans l'intérêt de son importance.... Pour parler plus franchement, qu'il ne puisse y avoir de morale dans une nation qu'à force de confessions, de scapulaires et de chapelets, c'est une prétention du prêtre qu'il faut écarter pour la morale elle-même. Où en serions-nous, s'il était établi que les femmes n'aiment leurs maris que pour l'amour de Dieu ; que les mères ont besoin d'aller à la messe pour s'encourager à soigner et à allaiter leurs enfants ; que si les domestiques s'abstiennent d'assassiner leurs maîtres, c'est parce qu'il est écrit dans le Deutéronome : *Non occides.* Il n'est pas besoin de démontrer que cette doctrine, qu'on

appelle morale, est essentiellement immorale. Elle changerait de tout point l'idée que nous avons de la nature des choses humaines (1). »

Le même écrivain ajoute un peu plus bas : « Si la morale, comme veut le prêtre, n'a d'autre source que dans les pratiques religieuses; s'il faut que l'une et l'autre se lient dès l'enfance, dans l'espérance qu'elles ne se sépareront jamais, il est facile de prévoir ce qui arrivera. On connaît la nature de ces pratiques; on sait comment, au milieu du mouvement actuel des choses, étant souvent inexécutables, à la fin, elles sont ou négligées, ou abandonnées ; et alors la morale, qui s'est formée avec elles, sera abandonnée comme elles. Malheur à la morale, si elle n'a pour étai que vos pratiques ! »

L'opinion contraire à celle que nous énonçons a été soutenue par des hommes sincères et de bonne foi ; mais, bien plus encore, par ceux qui ne voient dans les religions qu'un instrument de politique, de domination et d'intérêt personnel. Ces derniers ont pensé qu'ils donneraient plus de certitude, plus

---

(1) *Du Prêtre et de son ministère*, par M. le comte de Montlausier, p. 65.

d'autorité et de force à la religion, en rendant inséparables deux choses, dont l'une porte avec elle une telle évidence, qu'elle entraîne l'assentiment de tous les hommes ; tandis que l'autre, souvent incertaine, erronée ou mensongère, serait sans cesse exposée à être combattue et détruite par l'évidence des preuves et la force de la raison, si elle n'était soutenue par la première. C'est cependant ainsi qu'en donnant à la morale des fondements religieux, on fait crouler l'édifice qu'on a cru pouvoir consolider, en le formant de matériaux disparates.

Sextius a évité le vice dans lequel sont tombés les anciens législateurs, ainsi que quelques philosophes. Il a pensé que la morale, identique avec la religion naturelle ou la raison humaine, n'avait besoin d'aucun secours étranger, pour se manifester et se maintenir, et que l'une et l'autre portaient avec elles leur évidence et leur certitude ; c'est ce dont le lecteur pourra juger par la lecture des sentences de ce philosophe.

Nous avons cru qu'en publiant la traduction de ses sentences, conjointement avec le texte original, il serait bon de donner non-seulement un aperçu de sa vie et de sa doctrine, mais aussi de celle de Py-

thagore; car l'une a servi de fondement à l'autre, avec les modifications que l'expérience, l'étude et la méditation avaient apportées aux progrès de la philosophie.

Nous avons terminé cet écrit par la vie d'une femme, nommée Hypathie, à laquelle l'antiquité a rendu un juste tribut d'hommages, tant à cause de ses éminentes qualités morales, que de l'étendue de ses connaissances. Nous avons pensé que le public lirait avec intérêt cette vie, qui n'a pas encore été traduite dans notre langue, et qu'il déplorerait la fin tragique d'une personne du sexe, que ses talents avaient élevée à la première chaire de philosophie du monde savant, à l'époque où elle vivait.

DE PYTHAGORE

ET DU

PYTHAGORISME.

« Pythagoras dicebat, hæc duo divinitus hominibus data esse longe pulcherima, veritatem amplecti, et aliis benefacere ; et addebat : utrumque cum Deorum immortalium operibus comparari posse. »

(ÆLIAN. l. XII, c. LIX.)

« Pythagore disait : Dieu, dans sa providence, a doté l'homme de deux choses admirables, la faculté d'embrasser la vérité, et de faire du bien à ses semblables : l'un et l'autre peuvent se comparer aux ouvrages des dieux. »

DE PYTHAGORE

ET DU

PYTHAGORISME.

Le code de morale de Sextius étant fondé sur le système philosophique et dogmatique de Pythagore, nous avons pensé que, pour l'intelligence du premier, il était à propos d'exposer ce système d'autant plus remarquable, que non-seulement les principes et les opinions de Sextius, mais aussi celles de la plupart des sectes qui ont pris naissance en Grèce et à Rome, et le christianisme lui-même, ont emprunté au pythagorisme les bases sur lesquelles elles ont été édifiées. Timée de Locres, qui vécut environ cent ans après Pythagore, embrassa la secte de ce philosophe, et fut un des premiers qui fit con-

naître ses opinions dans le petit ouvrage parvenu jusqu'à nous, sous le titre : *De l'Ame du monde et de la nature*. Platon, en adoptant le pythagorisme, y introduisit quelques changements (1); mais loin de l'éclaircir, il y apporta une nouvelle confusion, en y mêlant des idées paradoxales et confuses, enfantées par sa brillante imagination. C'est ce qui se voit surtout dans le dialogue qu'il a intitulé *Timée*, qui n'est qu'un long commentaire bien inférieur à son modèle. « Le livre de Timée de Locres, dit Brucker, mérite d'être confronté avec celui de Platon qui porte le même nom. Il y a longtemps que les savants ont observé que ce dernier philosophe, au lieu d'éclaircir certaines opinions de Timée, en les traitant beaucoup plus amplement que lui, ne fait que les obscurcir et les gâter par un mélange fabuleux des superstitions égyptiennes (2).

Cicéron dit que Platon se rendit en Italie pour s'entretenir avec les pythagoriciens, et qu'il vit,

---

(1) Plato nihil ab hac secta, vel paululum devius, pythagorisat (Apul. 2 florid.)

(2) Brucker, Hist. philos., t. I, p. 1127.

entre autres, Archytas et Timée, qui lui enseignèrent la doctrine de Pythagore (1). L'auteur de cette doctrine, dans la crainte que sa vérité ne choquât les préjugés de ses contemporains, et ne lui attirât leur haine et des persécutions, se crut obligé de l'envelopper de symboles et de figures, et même d'en former une plus relevée, appropriée aux initiés, et l'autre moins éloignée des idées populaires; de là, sont résultées l'obscurité, les différentes interprétations et les modifications qu'elle a reçues par les par les philosophes qui l'ont embrassée, ainsi que nous l'apprend Porphire, dans le passage suivant : « Platon, Aristote, Speusippe, et même Aristoxenius et Xénocrate, s'approprient, ainsi que l'assurent les pythagoriciens, des opinions importantes de Pythagore, en y apportant quelques légers changements. Ils attribuèrent seulement à ce philosophe les choses vulgaires et insignifiantes, qu'adopta plus tard l'envie et la calomnie; ils en agissent ainsi afin

---

(1) Platonem ferunt ut pythagoreos cognosceret, in Italiam venisse et in ea cum alios multos, tum Archytam Timœumque cognovisse et didisse pythagorea omnia (Cic. Tuscul. l. I).

de tourner en ridicule cette école, et de se mettre eux-mêmes à couvert de la critique (1). »

Nous ne devons pas omettre Ocellus Lucanus, philosophe pythagoricien, qui professe, dans son traité intitulé *de l'Univers*, les mêmes principes. Enfin, Hieroclès est celui de tous les auteurs anciens, parvenus jusqu'à nous, qui fait le mieux connaître la doctrine de ce philosophe, dans ses commentaires sur les Vers dorés. Jean Aurispa, secrétaire apostolique du pape Nicolas V, qui le premier a donné une traduction de ces commentaires, dédiée à ce pape, n'hésite pas, dans cette dédicace, d'assimiler la morale pythagoricienne à celle du christianisme. « Si j'en excepte les miracles, dit-il, ce petit ouvrage diffère peu, même pas du tout de la foi chrétienne. Vous le lirez avec plaisir; ce qui vous

---

(1) Plato, Aristoteles, et Speusippus, item et Aristoxenius et Xenocrates, ut pythagorici affirmant, utilissimum quod pro suis venditarunt, paucis quibusdam immutatis; vulgaria autem et leviora, et quæcumque ad subvertendum atque irridendum pythagoreorum scolam ab invidis et calomniatoribus postea excogitata fuerunt, conservaverunt, et ut sectæ ejus propria relinquerunt. (Porphyrius.)

confirmera dans vos sentiments. » Il l'appelle « ouvrage excellent, conforme à la religion chrétienne[1]. »

Pythagore naquit à Samos, 600 ans avant Jésus-Christ, et fut contemporain de Thalès, quoique beaucoup plus jeune que lui. Désireux de s'instruire, il fut en Égypte, pour y chercher des connaissances qu'il ne trouvait pas dans sa patrie. Il se soumit aux épreuves sévères que lui imposèrent les prêtres, afin d'être initié à leurs mystères. Non content des notions qu'il avait acquises dans ce pays, dont il possédait la langue, il fut à Tyr, où se trouvait une école de Chaldéens, et de là, en Arabie ; il se rendit ensuite à Babylone pour consulter les mages, qui, à cette époque, jouissaient d'une grande renommée, surtout en astronomie. Il passa, d'après Apulée, de la Chaldée chez les Brachmanes ou Gymnosophistes des Indes. Avant de retourner dans sa patrie, il visita l'île de Crète, Sparte, et se fixa enfin à Crotone,

---

(1) Parum enim aut nihil ubi miracula non fuerunt, a fide christiana differt hoc opusculum... placebit autem legere, ea quæ sententiam tuam confirmabunt..... Opusculum præstantissimum, et religionis christianæ consentaneum.

pour éviter la tyrannie de Polycrate qui dominait alors à Samos.

C'est à Crotone qu'il fonda la secte qui prit le nom d'Italique ; elle acquit promptement une grande renommée. De son école sont sortis les philosophes qui ont paru en Grèce durant l'espace de 370 ans. Pythagore instruisait, non-seulement les hommes qui voulaient se livrer d'une manière plus spéciale à l'étude de la philosophie, mais aussi indistinctement toutes les classes de citoyens, de l'un et de l'autre sexe. Les personnes de tout rang, les magistrats, et même les étrangers, accouraient de toute part pour l'entendre. Il donnait ses leçons en tout lieu, dans les gymnases, dans les temples. Car alors le privilége de parler en public n'était pas seulement réservé à quelques castes ou à quelques corporations, comme de nos jours. Ses discours firent une telle impression sur les esprits, qu'il changea les mœurs des habitants, et les ramena, dans un court espace de temps, à la pratique de la vertu. Il enseignait aux femmes les devoirs prescrits par la modestie et la pudeur, et les exhortait à cultiver leur esprit. Il leur présentait la frugalité comme la source de toutes les vertus. La réforme qu'il produisit dans

leurs mœurs fut si prompte et si sensible que, renonçant à leurs vaines parures, elles déposèrent dans le temple de Junon, et consacrèrent à cette déesse, les ornements précieux dont elles avaient coutume de se parer.

Jamblique dit qu'il décida plus de six cents personnes à mettre leurs biens en commun et à pratiquer les préceptes de sa philosophie. Porphire porte même ce nombre à deux mille. Il fut imité en cela, quelques siècles plus tard, par les esséniens, les thérapeutes et les premiers chrétiens. Il propagea sa philosophie dans un grand nombre de villes, en Grèce et en Sicile. Ce fut par ses conseils que plusieurs de ces villes recouvrèrent leur ancienne liberté et chassèrent leurs tyrans, dont même quelques-uns, phénomène extraordinaire, déposèrent leur pouvoir, par l'impression que produisit sur leur esprit la puissance de ses conseils. Il fit cesser, par ses exhortations, les différents qui existaient parmi les habitants de la Grande-Grèce; il leur donna des lois, et il administra les affaires publiques avec une grande sagesse conjointement avec ses disciples. Pythagore, en répandant dans cette partie de l'Italie les principes de morale, de liberté, d'ordre et de

fraternité, n'eut d'autre intérêt que celui de rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Il agissait et enseignait, comme fit Socrate plus tard, sans vouloir retirer aucune rétribution de ses peines et de ses travaux, bien différent en cela de ces hommes, qui trouvent que l'argent de ceux qu'ils endoctrinent ne saurait être trop prodigué pour satisfaire leur cupidité. Mais il savait se contenter du strict nécessaire partout où il se trouvait ([1]).

Afin de ne pas choquer une multitude ignorante et superstitieuse, et plus encore dans la crainte de s'attirer la persécution des prêtres et des magistrats, il crut ne devoir exposer certaines vérités qu'à un petit nombre d'élèves choisis, et éprouvés par un noviciat de quatre à cinq ans. Les hommes et les femmes étaient également admis dans cette association secrète, où l'on se soumettait à une règle particulière et à une vie commune. On avait des assemblées spéciales dans lesquelles Pythagore expo-

---

([1]) Vir moderatus et pauper, siculæ mensæ non indiget. Pythagoras quocumque loco venerit, omnia quæ quotidie sufficiunt, et quantum satis est habet. (Pythagor. Epistol. ad Hieronim.)

sait ses principes, ses opinions philosophiques et morales. C'est de cette école que sortirent les hommes qui contribuèrent si puissamment aux progrès de la philosophie en Grèce.

Pythagore, outre ses disciples d'élite, avait formé une secte populaire, et en quelque sorte d'externes, où était admise toute personne qui approuvait ses principes, et qui voulait s'y conformer dans la pratique habituelle de la vie. On y recevait publiquement une instruction basée, non sur des dogmes religieux, mais sur des vérités, que la raison et la loi naturelle dictent à tous les hommes. On se bornait, d'après l'esprit de tolérance qui animait cette secte, à exclure de son sein les personnes qui, par une conduite irrégulière, violaient les préceptes de morale ou les promesses qu'elles avaient faites. On les considérait comme si elles eussent été privées de la vie. On rendait, dans ce cas, les biens à ceux qui en avaient apporté dans la communauté : car le mépris des richesses n'était pas chez eux une hypocrisie, mais une réalité; ils ne cherchaient pas, comme nos moines, à s'enrichir en envahissant les propriétés des familles.

L'antiquité a été unanime sur les éloges donnés

à Pythagore. Cicéron, en parlant de ce philosophe, dit : *Pythagoras præstanti sapientiâ et nobilitate* (1). On a rendu un pareil hommage aux principes et aux vertus des pythagoriciens. Ils se distinguaient en effet par la pureté et la simplicité de leurs mœurs, par une conduite régulière, par leur amour de l'humanité, le mépris des richesses, leur piété envers Dieu. On sait avec quelle sobriété vivaient les pythagoriciens. Les mets les plus simples formaient leur nourriture, qui consistait principalement en légumes ; ils usaient très rarement de la chair des animaux, non qu'ils considérassent cette privation comme agréable à la divinité, mais dans la persuasion que les aliments légers sont plus favorables à la santé du corps, ainsi qu'aux opérations de l'esprit. Ils joignaient, dans le même but, aux règles d'hygiène des exercices gymnastiques.

La doctrine de Pythagore, ainsi que celle de Jésus-Christ, ont été tellement altérées et modifiées, qu'il est difficile de reconnaître quels ont été le but et les opinions réelles de ces deux législateurs. Ainsi

---

(1) Cicer. Tuscul. l. IV.

nous avons de fortes raisons pour croire que Pythagore ne croyait pas plus à la métempsycose que Jésus-Christ à la présence réelle. La transmigration successive des ames des hommes dans le corps des animaux, imaginée dès la plus haute antiquité, pour expliquer une chose inexplicable, l'état de corruption du genre humain, faisait partie de la doctrine des Chaldéens, des mages, de celles de la Perse, de l'Inde, des Gaules, et même de quelques sectes juives. Elle fut adoptée par les pythagoriciens, pour porter les hommes à la vertu, et les détourner du mal, par la crainte des châtiments qu'ils auraient à souffrir, s'ils se livraient au vice pendant le cours de leur vie. C'est ainsi que les Juifs, et par suite les chrétiens, et plus anciennement encore d'autres nations, adoptèrent le dogme du péché originel, inventé par quelques législateurs, comme fondement de la religion qu'ils voulaient imposer aux hommes, et en même temps comme un moyen de terreur pour contenir dans le devoir, par la crainte des peines réservées aux incrédules et aux méchants, dans l'autre vie. C'est par le même motif que Pythagore, sans croire à la métempsycose, l'avait peut-être tolérée. C'est ce qui nous paraît évident par ce que dit à ce sujet un

de ses plus anciens disciples, qui devait connaître les opinions réelles du philosophe dont il avait embrassé la doctrine. Voici comment s'exprime Timée de Locres : « Je loue beaucoup le poète Homère d'avoir rendu les hommes religieux par des fables anciennes et utiles : car, de même que nous guérissons quelquefois les corps par des remèdes violents, s'ils ne cèdent pas aux remèdes les plus sains, de même nous réprimons les ames par des discours faux, si elles ne se laissent pas conduire par les véritables. C'est par la même raison qu'il faut établir des peines passagères, fondées sur la croyance de la transmigration des ames : en sorte que les ames des hommes timides passent dans le corps des femmes, exposés aux mépris et aux injures : et les ames des meurtriers dans le corps des bêtes féroces pour y recevoir leur punition : celles des impudiques dans le corps des cochons et des sangliers, etc. (1) » L'observation de M. Dacier peut venir à l'appui de notre sentiment. « Une marque sûre, dit ce savant traducteur, que Pythagore

---

(1) Timée de Locres, *de l'Ame du monde*, ch. v, § 16.

n'a jamais eu l'opinion qu'on lui attribue, c'est qu'il n'y en a pas le moindre vestige dans les symboles qui nous restent de lui, ni dans les préceptes que son disciple Lisis a recueillis, et qu'il a laissés comme un précis de sa doctrine (1). »

Il est certain que Pythagore n'ayant rien écrit, il a été facile à ses disciples, à des hommes superstitieux ou malveillants, d'altérer ses doctrines, ainsi que les pratiques qu'il avait établies. Aulu-Gelle dit expressément que l'opinion qui avait prévalu anciennement, et qui attribuait à Pythagore l'abstinence de la chair et des fèves était fausse (2). Il cite ensuite Aristoxène, qui s'exprime ainsi dans le livre qu'il a laissé sur Pythagore : « Parmi les légumes, ce philosophe préférait surtout les fèves, parce qu'elles sont un aliment frais, c'est pourquoi il en mangeait très souvent. » On peut croire, d'après ce qui vient d'être dit, qu'on a prêté à Pythagore, les symboles, les allégories, les pratiques minutieuses

---

(1) *Vie de Pythagore*, t. I, p. 83.

(2) Opinio vetus falsa occupavit, et convaluit Pythagorum philosophum non existavisse ex animalibus, item abstinuisse faba.

et mystiques qu'on a cherché à accréditer sous son nom. Pourquoi ce qui est arrivé à Jésus-Christ ne serait-il pas arrivé à Pythagore! N'a-t-on pas aussi prétendu que ce dernier avait fait des miracles ?

Mais ce qui élève Pythagore, au-dessus de bien des philosophes, c'est d'avoir, le premier, fait connaître aux Grecs des vérités importantes, telles que l'immortalité de l'ame; d'avoir, sans emprunter le secours d'une divinité imaginaire, réformé les habitudes dépravées de ses compatriotes; de leur avoir donné des lois basées sur la morale, sur la charité mutuelle, sur l'égalité et la liberté; enfin, d'avoir formé une association d'hommes qui, indifférents sur les biens et les jouissances mondaines, s'occupaient de la culture des sciences et du perfectionnement de l'esprit humain, dans le seul but de rendre les hommes meilleurs et plus heureux. « Ce qui assure la gloire de Pythagore, dit un philosophe, c'est qu'il conçut un grand projet, celui d'une congrégation, qui, toujours existante, toujours dépositaire des sciences et des mœurs, deviendrait l'organe de la vérité et de la vertu, quand les hommes seraient en état d'entendre l'une et de pratiquer l'autre. »

Par une triste fatalité attachée aux choses hu-

maines, les hommes qui cherchent à tromper, à corrompre et à asservir les peuples, trouvent toujours des gens prêts à les seconder, tandis que le sage, qui s'efforce, par ses écrits, par ses discours et par ses actes, à perfectionner les institutions sociales et à améliorer le sort de ses semblables, rencontre à chaque pas des obstacles que l'ignorance, et surtout la superstition et la perversité des hommes puissants élèvent contre lui. Tel fut le sort de Pythagore : après avoir obtenu, par une habileté peu commune, des succès aussi rapides qu'étonnants, il fut la victime des méchants. Le changement de mœurs qu'il avait opéré excita la haine, l'envie et la calomnie de cette classe d'individus qui, dépravée par les richesses, repousse les institutions et les lois qui présentent un contraste trop frappant avec sa conduite. En effet, les habitants de Crotone et de Métapompe se soulevèrent contre Pythagore et ses disciples. On incendia la maison où ils étaient réunis au nombre de trois cents, au rapport d'Athénagore. Il périt dans cet incendie avec la plus grande partie de ses disciples. Ceux qui purent se sauver, se réfugièrent dans diverses parties de l'Italie.

La postérité n'a cependant pas été ingrate envers

Pythagore. Les philosophes et les historiens qui sont venus après lui, ont rendu justice à son mérite; les villes lui ont élevé des statues; deux empereurs romains ont assimilé sa gloire à leur puissance, en faisant frapper son effigie sur des médailles qui leur furent consacrées. F. Urcinus parle de ces médailles; l'une où se trouve d'un côté la tête de la femme de Trajan Dacique, et de l'autre, Pythagore placé devant une colonne sur laquelle il appuie sa main ; la seconde médaille, frappée en l'honneur de Commode, porte sur le revers Pythagore, tenant une baguette avec laquelle les géomètres traçaient des figures sur le sable. Elle se trouve à la bibliothèque du roi. Mais, à une époque où les bienfaits de la philosophie étaient ignorés ou méconnus, un préteur, nommé Q. Petilius, fit livrer aux flammes des manuscrits sur la philosophie de Pythagore, trouvés dans un coffre par un homme consulaire (Plin., l. XIII).

La durée de la secte pythagoricienne a été au moins de deux cents ans. Elle a eu quelques partisans isolés, après avoir cessé de former une association d'hommes réunis et vivant en communauté. La sévérité de leurs mœurs, le secret de leur doctrine, l'obscurité sous laquelle elle voilait ses opi-

nions, furent les causes qui empêchèrent qu'elle eût jamais un grand nombre de sectateurs. Une société secrète, qui, ainsi que les sociétés modernes du même genre, eut pour cause la nécessité de se soustraire à l'intolérance et à la persécution, ne put s'accroître, surtout dans un pays où la diversité des gouvernements rendait les moyens de se concerter très difficiles.

Il est à propos d'entrer dans quelques détails sur la doctrine d'une secte qui a eu sur les progrès de la philosophie, de la civilisation et de la morale, une plus grande influence que toutes les autres sectes anciennes, et dont les dogmes et les principes se trouvent en grande partie dans le christianisme. Nous observerons d'abord, que l'unité d'un Dieu créateur et supérieur à tout, a été reconnue chez tous les peuples civilisés. Quant à la connaissance des préceptes de morale, elle a été si fortement identifiée par la Providence à la constitution même de l'homme, qu'elle s'est manifestée dans son esprit, à toutes les époques, avec une telle évidence, que nous la voyons reproduite par les législateurs et les philosophes chez les peuples de l'antiquité. Ainsi, elle a été promulguée la même,

sauf quelques modifications, par Confucius, Brahma, Zoroastre, Bouddha, Pythagore, Zénon, Jésus-Christ et Mahomet.

Un certain Aristocrite avait composé un ouvrage sous le titre de *Théosophie*, dans lequel il voulait prouver, qu'au fond, toutes les religions convenaient dans le principe et dans les dogmes, et ne différaient que dans quelques cérémonies. Si la similitude établie entre toutes les religions n'est pas exacte sur tous les points, il est cependant évident, pour ceux qui ont étudié l'histoire des religions, qu'il se trouve une grande analogie entre elles. Ainsi, l'existence d'un Dieu unique, doué des mêmes attributs et créateur providentiel de l'univers, l'immortalité de l'ame, la croyance dans des récompenses ou des peines dans une vie future, etc., sont des dogmes qu'on retrouve soit dans les anciennes religions, soit dans les modernes. Ils ont été seulement modifiés d'après le système qui a présidé à leur formation, ou selon les interprétations et les conséquences qu'on en a tirées. Quant à la morale, elle a été identiquement la même dans toutes, sauf une sévérité plus austère, ou un relâchement plus accommodant, selon l'esprit

du temps, et selon les circonstances. Les premières idées religieuses conçues par l'esprit humain durent être à peu près les mêmes; mais tandis qu'avec le temps elles se perfectionnaient sous quelques rapports, elles s'altéraient et se corrompaient sous d'autres. C'est ainsi qu'il s'établit plusieurs systèmes de religion, qui, provenant de la même origine, durent avoir entre eux une grande analogie. De là vient, qu'on retrouve dans le christianisme des dogmes, des maximes, des pratiques, des cérémonies, etc., empruntés aux anciennes religions, avec les différentes modifications que reçoit toujours une doctrine nouvelle, selon l'époque où elle paraît, ou selon le caractère ou l'intérêt de ses fondateurs.

Le lecteur pourra remarquer, en lisant le livre des maximes de Sextius, et les observations présentées dans les notes qui l'accompagnent, la grande similitude et l'analogie qui règnent entre la doctrine et la morale de ce philosophe et celles du christianisme. On verra qu'il donne à Dieu les mêmes attributs, et qu'il établit les mêmes rapports de l'homme envers la divinité. Quant à l'unité de Dieu, il la proclame formellement. Du reste, les Pères de l'église, en s'élevant contre la pluralité

des dieux admise par les poètes et dans les fables mythologiques, ont avoué eux-mêmes que les païens reconnaissaient un Dieu unique, tout-puissant, créateur, et que les dieux secondaires n'étaient réellement que des ministres du vrai Dieu, tels que les anges, ou les démons, ou des hommes habitant les régions célestes, tels que les saints parmi les chrétiens. Justin admet la la ressemblance qui existe entre les opinions des païens et celles des chrétiens sur le dogme de l'unité de Dieu (1). C'est aussi l'opinion de Lactence, qui cite en preuve Orphée, Virgile, Thalès, Pythagore, Anaxagore, Chrysippe et Zénon (2). Athénagore dit que les poètes et les philosophes sont d'accord à ce sujet, et donne en témoignage Euripide, Sophocle, Platon, Pythagore, Timée, Philolaus, Aristote, les stoïciens (2). Justin nous a conservé même, dans son ouvrage *de Monarchiâ*, les vers où Pythagore rejette la pluralité des dieux, en ces termes : « Si quelqu'un dit : Je suis

---

(1) Justin. Cohortat. ad gent.

(2) Lactent. L. I, c. v, *de falsa Religione*.

(3) Athenag. Leg. pro Christ., 16.

Dieu, hors le seul Dieu véritable, il faut que ce Dieu, après avoir créé un monde pareil à celui-ci, dise : Voilà mon ouvrage; et qu'il ne dise pas seulement : Voilà mon ouvrage; mais qu'il habite, qu'il remplisse ce monde qu'il aura créé; car c'est ce que le véritable Dieu a fait de celui-ci. » Stobée cite Onatus, disciple de Pythagore, qui reconnaît l'existence d'un seul Dieu tout-puissant, qui gouverne le monde. « Non-seulement, dit-il, je reconnais un seul Dieu, mais un seul Dieu très grand et très élevé, qui gouverne l'univers : il y en a plusieurs autres doués de grandes vertus, mais ce Dieu, qui les surpasse en puissance, en grandeur, et par ses attributs, commande à tous. Ainsi ce Dieu est celui qui protège, conduit et dirige le monde entier. Mais les autres dieux, suivant l'impulsion donnée à toutes choses, se conforment à la volonté de ce premier Dieu qui voit et conçoit tout [1]. » Il est

---

[1] Neque mihi unus videtur esse Deus, verum unus quidem maximus ac summus Deus rerum universitatem gubernans; alii præterea multi diversis virtutibus prædicati. Imperat autem omnibus Deus is, qui robore, magnitudine ac virtute præstat : hic ille Deus est, qui

évident, par ce passage et par d'autres qu'on pourrait citer, que les pythagoriciens avaient, relativement à ce qu'ils nommaient dieux du second ordre, les mêmes opinions que les chrétiens sur les anges ou sur les saints. « Les pythagoriciens, dit Hierocles, sont accoutumés de désigner Dieu, père et créateur de l'univers, par le nom de Jupiter, qui, dans sa langue originelle, est tiré d'un mot qui signifie la vie; car celui qui a donné l'être et la vie à toutes choses, doit être appellé d'un nom tiré de ses facultés (1). » Si les poètes, dans leur délire, ont attribué des actions honteuses à celui qui portait ce nom, il n'était pas moins sacré pour ceux qui reconnaissaient, sous cette expression, un Dieu créateur et tout-puissant. C'est une distinction qu'il eût fallu faire, lorsqu'on imputait à crime aux païens d'adorer Jupiter. Ils auraient pu faire le même re-

---

universum mundum arcet, moderatur et continet. Reliqui vero Dei sunt qui, per cœlo eodem, quo tota rerum universitas, motu decurrunt, primum intelligibilem illum Deum ordine sequentes (Onatus apud Stob. Eglog. phys. l. I).

(1) Hierocl. Comm. v. 62 et seq.

proche aux Juifs et aux chrétiens, lorsqu'en la Bible, il eussent trouvé un Dieu, Jéhova, irascible, colère, se repentant, partiel, vindicatif, punissant les fautes des coupables sur les innocents, ordonnant d'exterminer des peuples inoffensifs, femmes et enfants, jusqu'aux animaux, etc.

Les pythagoriciens reconnaissaient l'action de la Providence sur tout l'univers; Sextius dit, v. 366 : « Celui qui croit que Dieu existe, sans prendre soin de rien, ne diffère point de l'athée. » « Si ce n'est donc point une fable qu'il y ait une Providence qui distribue à chacun ce qui lui est dû (dit Hieroclès), et que notre ame soit immortelle, il est évident qu'au lieu d'accuser de nos malheurs celui qui nous gouverne, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes (1).» Il ajoute plus bas que la Providence s'étend non-seulement sur tous les hommes et sur chacun en particulier, mais aussi sur les animaux. Le nom de Père donné à Dieu par les chrétiens, et invoqué sous ce titre dans leurs prières, le fut également par les pythagoriciens. Hieroclès, après avoir observé que celui qui, en priant, s'écrie :

---

(1) Hierocl. Comm. sur les Vers dorés de Pythagore.

Jupiter, père des hommes, ajoute : « Il a déjà fait l'action d'un fils, en appelant Dieu son père. » Le même pense que si tous les hommes partageaient ce sentiment, ils seraient délivrés de tous leurs maux.

On trouve dans Sextius, v. 344, cette idée mystico-métaphysique du Verbe, qui ayant pris naissance dans l'Inde, s'est propagée en Egypte, en Grèce, et a été adoptée comme mystère, d'où est résulté la Trinité, qui, avant d'être définitivement admise, a causé de si grands troubles et de si grands maux dans le monde chrétien.

L'opinion de l'existence et de la nature des anges et de l'adoration qui leur est due, a été, chez les pythagoriciens, ce qu'elle est chez les chrétiens. « Entre les dieux immortels et les dieux mortels, (c'est-à-dire, entre les anges et les héros ou les saints), c'est une nécessité, dit Hieroclès, qu'il y ait une essence au-dessus de l'homme et au-dessous de Dieu, qui soit comme un milieu qui lie les deux extrêmes les uns avec les autres. » Et ailleurs : « Puisqu'ils tiennent la seconde place, il faut leur rendre les seconds honneurs. » Sextius, en parlant des anges, v. 29, les considère comme les ministres de Dieu auprès des hommes.

Si Pythagore admettait la métempsycose, il reconnaissait par cela même l'immortalité de l'ame. Hieroclès, après avoir parlé de la pratique de la vertu, ajoute qu'elle ne pourra jamais être observée par celui qui se persuade que son ame est mortelle. On trouve ce dogme dans les sentences de Sextius. Il était reçu, au dire de Cicéron (1), dans la Grande-Grèce, où, sans doute, il avait été introduit par Pythagore. Il s'était propagé dans les Gaules. « Les Druides, dit César, veulent nous persuader que les ames ne meurent pas, et qu'après la mort, elles passent d'un homme à l'autre (2). » Il paraît, au reste, que ce philosophe n'admettait pas la métempsycose, dans le sens où l'ame passait après la mort, dans un nouveau corps d'une nature plus élevée ou plus ignoble, selon qu'il avait mérité ou démérité pendant la vie. On peut croire qu'il parlait figurativement, ainsi qu'il en avait l'habitude, voulant faire entendre que l'homme devenait semblable aux bêtes par le vice, et aux êtres supérieurs, ou aux anges, par la vertu. C'est ce que dé-

---

(1) Cicer., De Amit. l. IV.

(2) Cesar Comm. l. VI, c. XIV et XIX.

montre le passage suivant des commentaires de Hieroclès : « Celui qui s'attend, qu'après sa mort, il se revêtira du corps d'une bête, et qu'il deviendra animal sans raison à cause de ses vices, ou plante à cause de sa pesanteur ou de sa stupidité; celui-là, prenant un chemin tout contraire à ceux qui transforment l'essence de l'homme en quelqu'un des êtres supérieurs, ou la précipitent dans quelqu'une des substances inférieures, se trompe infiniment, et il ignore absolument la forme essentielle de notre ame qui ne peut jamais changer; car étant et demeurant toujours homme, elle est dite devenir Dieu ou bête, par le vice ou par la vertu, quoiqu'elle ne puisse être ni l'un ni l'autre par sa nature, mais seulement par sa ressemblance avec l'un ou l'autre [1]. » Les disciples du philosophe de Samos réalisèrent vraisemblablement ce qu'avait dit leur maître dans un sens figuré, et cela d'autant plus facilement, qu'ils trouvent cette doctrine établie parmi quelques philosophes. Au reste, si l'ancienne secte pythagoricienne admettait la métempsycose, la nouvelle, celle

---

[1] Hierocl. Comm., v. 55.

de Sextius, l'avait rejetée; car, dans le cas contraire, ce philosophe n'eût pas passé sous silence un dogme aussi fondamental. Plusieurs pythagoriciens attribuaient les causes des maux auxquels sont exposés les hommes, à des fautes commises par eux, antérieurement. Mais ni les uns, ni les autres n'admirent jamais un péché originel individuel, qui rendait criminel et digne de punition tout le genre humain. Ils auraient cru faire une injure à la justice et à la bonté divine. Ils voulaient, au contraire, que la faute de chacun lui fût personnelle. « Il n'arrive pas à Dieu, dit Hieroclès, de châtier, ou de récompenser préalablement les hommes, mais de les traiter selon ce qu'ils sont, après qu'ils sont devenus tels, et qu'ils en sont eux-mêmes la cause (1). »

La croyance d'une autre vie nécessite celle des récompenses et des peines; aussi cette doctrine a-t-elle été celle des pythagoriciens. Elle est proclamée dans plusieurs passages de Sextius, surtout lorsqu'il dit au verset 11 : « Croyez que des honneurs ou des peines vous sont réservés par le ju-

---

(1) Hierocl. Comm., v. 18 et seq.

gement de Dieu. » Ces peines, selon eux, n'étaient qu'un châtiment temporel et une purification de l'ame ; car des peines éternelles, dans leur opinion, auraient excédé le châtiment dû à des délits temporels, quelque fût leur gravité, et accuseraient la Providence d'injustice et même de cruauté. « Les juges de l'enfer, dit Hieroclès, punissent les crimes pour chasser le vice par le repentir ; et ils n'anéantissent pas l'essence de l'ame et ne la réduisent pas à n'être plus ; au contraire, ils la ramènent à être véritablement, par la purgation de toutes les passions qui la corrompent (1). »

Cette purification, qui avait lieu aussi pendant la vie, surtout lorsqu'on était admis aux mystères, était sensée renouveler l'homme, et effacer les mauvaises actions dont il s'était rendu coupable ; cette pratique, ou dogme, se retrouve dans presque toutes les religions anciennes, et chez les chrétiens qui l'ont empruntée des Juifs. Ovide en reconnaît les abus, lorsqu'il dit : « Ces hommes n'ont-ils pas une doctrine trop facile, qui croient pouvoir laver, dans

---

(1) Hierocl. Comm., v. 28 et seq.

l'eau du fleuve, les crimes hideux dont ils se sont rendus coupables par le meurtre [1] ? » Une opinion généralement reçue chez les païens, comme chez les chrétiens, était que les personnes admises et purifiées dans les mystères, jouissaient seules après la mort de la félicité céleste. On n'était initié à leur connaissance qu'après certaines promesses ou engagements, entre autres, celui de ne point dévoiler aux profanes, ou infidèles, leur nature, ou ce qui s'y passait. On voilait même soigneusement d'un rideau, dans les premiers temps du christianisme, l'autel sur lequel le prêtre célébrait la cérémonie de la Cène, dans les églises où le peuple était assemblé. Les pythagoriciens se préparaient à l'initiation des mystères par la prière et par le jeûne, et ils n'y étaient admis qu'après plusieurs années d'épreuves, ainsi que c'était l'usage chez les premiers chrétiens.

L'on a pu voir, d'après l'exposé que nous venons de faire de la doctrine des pythagoriciens, les rap-

---

(1) An nimium faciles, qui tristia crimina cœdis
Fluminea tolli posse putatis aquâ?
(Ovidi.)

ports qu'elle a avec le système religieux du christianisme. On reconnaîtra pareillement, en lisant le livre de Sextius, et les remarques que nous y avons jointes, qu'il existe la même analogie entre les préceptes et les maximes de l'un et de l'autre. Cette ressemblance est si frappante, que l'ouvrage de Sextius a été considéré par plusieurs Pères de l'église comme l'œuvre d'un chrétien; et d'une autre part, que les commentaires d'Hieroclès sur les Vers dorés de Pythagore, qui sont un exposé de la doctrine et de la morale de ce philosophe, ont été loués, comme conformes à celles du christianisme, particulièrement par Aurispa, qui en fit une traduction en latin, dédiée à Nicolas V, ainsi que nous l'avons dit. M. Dacier, qui a traduit les commentaires de Hieroclès, n'est pas moins précis à ce sujet. Il dit, en parlant des Vers dorés de Pythagore : « Ils contiennent les préceptes généraux de toute la philosophie, tant pour ce qui regarde la vie active que la vie contemplative. Par leur moyen, chacun peut acquérir la vertu, se rendre pur, et parvenir heureusement à la ressemblance divine [1].» Il dit aussi,

---

[1] Dacier. Trad. des Comm. d'Hier., p. 2.

dans sa préface, qu'il n'y a que deux ou trois erreurs à corriger, dans l'ouvrage de Hieroclès, pour en faire un livre admirable et véritablement chrétien.

Pythagore, par la pureté et l'évidence de ses principes et des maximes de sa morale, eut non-seulement une grande influence sur les hommes, mais aussi sur les femmes, dont un grand nombre abandonnèrent les vanités mondaines, pour l'étude de sa doctrine et la pratique de ses préceptes. Parmi nous, le préjugé qui résulte du mélange d'idées chevaleresques, mystiques, serviles et futiles, porte à croire que les femmes, d'après la nature de leur esprit et de leurs facultés physiques et morales, sont incapables de se livrer à des études sérieuses, et surtout à celle de la philosophie. Une opinion si contraire au perfectionnement d'une partie considérable de l'espèce, et par suite à une amélioration générale, n'existait pas chez les Grecs, ni chez les Romains. L'histoire de ces peuples fait mention d'un grand nombre de femmes qui ont cultivé la philosophie avec succès, tant sous le rapport du développement des facultés intellectuelles, que sous celui du perfectionnement moral. On en trouve un bel exemple dans la vie d'Hypathie, insérée dans notre ouvrage.

On a dit avec raison que les peuples ne seraient bien gouvernés, que lorsque les rois seraient philosophes, ou que les philosophes seraient rois. On peut dire avec autant de vérité que les hommes ne seront, sous les rapports intellectuels et moraux, ce qu'ils doivent être, que lorsqu'on aura donné à l'esprit des femmes une trempe philosophique.

L'une des personnes les plus remarquables qui embrassèrent la philosophie de Pythagore, fut Théano, sa femme, qui servit de maître et d'exemple aux personnes de son sexe qui vécurent à cette époque. Mère de plusieurs enfants, elle partagea son temps entre les devoirs de la maternité, l'étude et l'enseignement de la philosophie. Instruite par son mari dans les principes de la philosophie, elle fit d'assez grands progrès dans les sciences, pour être en état d'élever une école après la mort de celui-ci. Théano ne fut pas la seule femme qui se distingua en philosophie. Suidas nous apprend que Philocorus, Athénien, avait écrit un ouvrage intitulé *Recueil des héroïnes ou femmes pythagoriciennes* (1). Les femmes

---

(1) *Collectio Heroidum, sive pythagoreorum Feminarum.* (Suidas.)

admises dans la secte désignée sous le nom d'*exotérique*, c'est-à-dire celle dont on ne faisait partie qu'après avoir été soumis aux épreuves par lesquelles on s'assurait de la constance dans le bien et de la volonté de vivre conformément aux principes de Pythagore; les femmes, disons-nous, qui étaient admises, recevaient une instruction analogue à celle des hommes; et imbues des mêmes principes et des mêmes sentiments, elles pouvaient développer leur esprit et leurs idées au même degré. L'histoire, que les auteurs anciens racontent de Timycha, pythagoricienne, ne fût-elle même pas réellement arrivée, prouve l'énergie de caractère qu'on reconnaissait chez les femmes de cette secte. Denys de Syracuse voulant savoir pourquoi des pythagoriciens, poursuivis par ses soldats, n'avaient pas voulu traverser un champ de fèves, Timycha et son mari, Myllia, étant en sa présence, refusèrent de lui donner une réponse, malgré les promesses et les menaces que Denys fit à l'un et à l'autre. Mais Timycha, craignant de succomber aux tourments qu'on lui préparait, se coupa la langue avec les dents. Pythagore lui-même avait été instruit des éléments de la philosophie par sa sœur Théoclia,

ainsi que nous l'apprend Suidas, avant qu'il n'assistât à l'école de Phérécide, et qu'il ne fût puiser des notions plus étendues auprès des prêtres et des philosophes étrangers. Strabon, liv. XV, dit qu'il y avait dans l'Inde des femmes qui cultivaient la philosophie, et qu'elles gardaient la continence, sans doute pour être libres de s'adonner entièrement à l'étude. Enfin, saint Clément d'Alexandrie donne dans ses Stromates, livre V, une longue énumération de femmes, qui se sont distinguées dans la philosophie.

Il semblerait que depuis l'existence du christianisme, la philosophie ne soit plus faite pour les femmes, puisque les femmes philosophes sont si rares, si toutefois il en existe. D'ailleurs, où puiseraient-elles ces principes ? Serait-ce dans ces écoles de confréries monacales ou dans ces pensions particulières organisées dans le même système, qui, de nos jours, remplacent les écoles philosophiques des anciens. Ne suffit-il pas à une jeune personne, pour s'établir dans le monde, d'avoir quelques notions indispensables, quelques talents d'agrément, même superficiels, d'être façonnées aux convenances d'usage et d'apparence, telles qu'elles soient?

Quant à celles qui se croient destinées à jouer un plus grand rôle sur le théâtre du monde, on leur permet de faire ressortir tout le charme, tout le brillant de leur esprit, dans des compositions d'une poésie et d'une littérature légère, et de donner un libre cours à leur imagination et à leurs sentiments dans la carrière facile et vulgaire du romantisme, mais non de porter leurs pensées sur des matières philosophiques. Leur esprit ne fut pas sans doute mieux organisé pour s'élever à des objets graves et sérieux, que leurs bras ne le furent pour soulever des fardeaux énormes ?

Mais revenons à Théano, la première qui se livra, en Grèce, à l'étude de la philosophie, qui composa des poèmes (1), et qui ne fut pas moins recommandable par la pureté de ses mœurs. Saint Clément d'Alexandrie, en parlant de l'alliage que Théano avait su faire de la pudeur avec la philosophie, ajoute qu'un homme, épris de ses charmes, la regardant

---

(1) Didymus autem qui, in libro de pythagorica philosophia, refert Theano Crotoniatidem primam ex mulieribus philosophantem et scripsisse poemata (Clem. Alexa. l. I, c. XVI).

avec attention, s'écria : *Quel beau bras !* A quoi elle répliqua : *Il n'est pas fait pour le public.* Le même raconte aussi qu'on demandait en sa présence combien il fallait de jours à une femme pour être pure, après avoir eu commerce avec un homme. *Si c'est avec son mari*, répartit Théano, *elle l'est sur l'heure même; si c'est avec un autre, elle ne l'est jamais* (1). Nous terminerons ce chapitre par une lettre, dans laquelle cette femme célèbre donne, sur l'éducation des enfants, à une femme de ses amies, des avis que les mères de famille devraient avoir sans cesse présents à l'esprit. Nous avons pensé qu'elle ne serait pas déplacée ici, puisqu'elle fait connaître l'esprit et les sentiments qui animaient les femmes pythagoriciennes.

« Théano à Ébule, salut. J'apprends que vous éle-

---

(1) Quid vero? Non Theano pythagorica eo processit philosophiæ, ut ei qui ipsam curiose aspexerat, ut diceret : *Pulcer cubitus;* responderit : *At non publicus?* Ejusdem gravitatis fertur illud quoque dictum. Rogata enim quo die mulier post congressum cum viro in sacrum Cereris venire possit? *Proprio quidem vel statim*, subjunxit; *nunquam vero ab alio* (Clem. Alexa. Strom. l. c. XIX).

vez vos enfants avec trop de délicatesse; le devoir d'une mère n'est pas de préparer ses fils à la volupté, mais de les former à la tempérance. En voulant remplir auprès des vôtres le devoir d'une tendre mère, tremblez de jouer le rôle d'un flatteur dangereux.

« Vous entretenez leur enfance dans la mollesse, et vous croyez qu'ils auront un jour la force d'y renoncer! Vous leur faites prendre l'habitude des plaisirs, et vous vous flattez qu'ils leur préféreront un jour les fatigues! Ah! ma chère Ébule, vous croyez les élever, et vous ne faites que les corrompre.

« Et ne dites pas que j'exagère. Connaissez-vous donc une plus funeste corruption que de disposer de jeunes cœurs à la volupté, de jeunes corps à la délicatesse; que de détruire l'énergie des ames, de briser toute la force des corps, et de les rendre incapables de résister aux plus faibles travaux? Quoi! ce ne sera pas corrompre les enfants, que d'en faire des esprits timides et des masses inactives?

« Craignez également de voir vos élèves se refuser au travail et se plonger dans les plaisirs : que le beau seul ait des charmes pour eux; qu'ils frémissent

d'horreur à la seule pensée du vice. Voulez-vous donc en faire des débauchés, des dissipateurs, des hommes inutiles, que des bagatelles pourront seules occuper. Que l'habitude leur apprenne à braver les peines et les dangers. Un jour, ils seront soumis aux fatigues, ils connaîtront un jour la douleur : craignez-vous qu'ils n'en deviennent les esclaves? Préparez-les à n'être pas vaincus par elle. A leur âge, rien n'est indifférent : ne leur permettez pas de tout dire, ne les abandonnez pas indifféremment à tous leurs goûts.

« J'ai peine à croire ce qu'on me dit. On m'assure que vous frémissez quand ils pleurent; que votre principale étude est de les faire rire; que vous avez la faiblesse de rire vous-même quand ils vous insultent, vous, leur mère, et quand ils battent leur nourrice. J'apprends aussi que vous êtes tout occupée à leur procurer de la fraîcheur en été, et de la chaleur en hiver. Quelque chose peut-il flatter leurs caprices? vous êtes là, toute prête à les satisfaire, à les prévenir; ils n'ont pas le temps de désirer. Est-ce ainsi qu'on élève les enfants des pauvres? On ne les nourrit pas si délicatement; ils n'en croissent que mieux, ils n'en sont que mieux constitués

« Voulez-vous élever une race de Sardanapales, et détruire, dans sa naissance, la mâle vigueur de votre postérité. Dites-moi donc, ma chère Ebule, que prétendez-vous faire d'un enfant qui se met à pleurer si l'on tarde un instant à lui donner à manger, qui refuse de se nourrir si on ne lui présente pas les mets les plus friands, qui tombe dans la langueur dès qu'il a chaud, qui grelotte au moindre froid, qui se fâche si on le reprend, qui s'emporte dès qu'on manque à deviner ses fantaisies, qui s'abandonne à la mollesse, et ne contracte que des habitudes efféminées.

« Soyez bien persuadée qu'une éducation voluptueuse ne produira jamais qu'un esclave. Éloignez de vos enfants la délicatesse, si vous voulez en faire des hommes ; que leur éducation soit austère; qu'ils supportent le froid et le chaud, la soif et la faim ; qu'ils aient des égards, de la complaisance pour leurs égaux, du respect pour leurs supérieurs : c'est ainsi que vous leur imprimerez pour toujours le caractère de l'honnêteté. Croyez-moi ; les peines, les travaux sont des préparations nécessaires à leur âge, pour recevoir plus aisément ensuite la teinture de la vertu. La vigne, qu'on néglige de cultiver, ne

donne pas de fruits ; craignez que de même, un jour, vos enfants, dégradés par le vice de leur éducation, ne deviennent inutiles au monde.

DE SEXTIUS

ET DE

SA DOCTRINE.

« Sextiorum nova et Romani roboris secta. »

(Senec. Natu. Quest. l. II, § 32.)

« La nouvelle secte des disciples de Sextius ayant le caractère de l'énergie romaine. »

DE SEXTIUS

ET

DE SA DOCTRINE.

Sextius, qui vivait sous Auguste, eut pour père Q. Sextius, qui se livrait, ainsi que son fils, à l'étude de la philosophie, et qui refusa, quoique d'une famille illustre, les honneurs que voulait lui accorder Jules-César; il rejeta la dignité sénatoriale, dit Sénèque, car il savait que ce qui peut être donné peut aussi être enlevé. Il avait composé un ouvrage sur la vie des philosophes, dont Fabricius a donné quelques fragments dans sa bibliothèque latine [1].

---

[1] *De Vitis Philosophorum*. Vid. Fabri. Bib. Græc., t. XIII, p. 645.

Le fils de Sextius imita son père, en méprisant les honneurs et les dignités publiques, et en se livrant d'une manière encore plus spéciale à l'étude de la philosophie. Pline l'ancien en parle comme de l'un des philosophes les plus distingués de la ville de Rome (1). Sénèque, bon juge sur ce sujet, le cite souvent dans ses ouvrages et toujours avec éloge. « Je lis maintenant, dit-il, Sextius, homme nerveux, qui a écrit en grec, mais qui pense en romain (2). » Il dit ailleurs : «Croyons donc Sextius, qui, en nous montrant le chemin de la vertu, nous crie : C'est par là qu'on monte au ciel; c'est-à-dire, par la frugalité, par la tempérance, par le courage (3). » Il fait dans une autre de ses lettres l'éloge de sa tempérance dans les termes suivants :

« Puisque j'ai commencé à vous exposer combien j'avais plus d'ardeur pour la philosophie dans ma jeunesse, que je n'en ai conservé dans mon âge

---

(1) Plin. l. XVIII, c. LXVIII.

(2) Senec. Epist. 59, § 6. Sextum ecce quem maxime lego, virum acrem, græcis verbis, romanis moribus philosophantem.

(3) Id. Epist. 59.

avancé, je ne rougirai pas de vous avouer l'attachement que Sotion m'avait inspiré pour Pythagore. Il expliquait pourquoi ce philosophe, et après lui, Sextius, s'étaient abstenus de la chair des animaux; leurs motifs étaient bien différents, mais sublimes dans l'un et dans l'autre. Le dernier croyait que l'homme avait assez d'aliments à sa disposition sans répandre du sang; il disait qu'on se faisait une habitude d'être cruel, en faisant du meurtre un objet de volupté. Il ajoutait qu'il fallait rétrécir la sphère du luxe; il finissait par dire que cette variété d'aliments était nuisible au corps et contraire à la santé [1]. »

Sénèque nous fait voir l'estime qu'il avait conçue pour Q. Sextius le père, lorsqu'à l'occasion d'un repas qu'il fit avec ses amis, il parle de son beau caractère, ainsi que du mérite de ses ouvrages, qui, malheureusement, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il était d'usage à Rome, parmi les hommes qui cultivaient leur esprit, de se livrer, au sortir de table, à des conversations et à des lectures ins-

---

[1] Senec. Ep. 108.

tructives. C'est après avoir parlé de son repas que Sénèque ajoute : « On lut ensuite le livre de Q. Sextius le père, homme de mérite, si je m'y connais, et stoïcien, quoiqu'on en dise. Dieu! que de vigueur! que d'ame! Voilà ce qui le distingue des autres philosophes. Leurs écrits n'ont, pour la plupart, qu'un titre imposant, et le reste est sans vie. Ils exposent, ils argumentent, ils substilisent pour vous échauffer..... Ils sont trop froids. Quand vous aurez lu Sextius, vous direz : Voilà un homme vraiment libre, un homme au-dessus de l'humanité. Pour moi, je vous l'avoue, je ne sors jamais de sa lecture qu'avec plus de confiance en moi-même. Quelle que soit l'assiette de mon ame, je le lis, et je suis tenté d'affronter tous les hasards, de m'écrier : O fortune, qu'attends-tu? Viens sur l'arène; me voilà prêt. Semblable à un jeune héros qui cherche une occasion d'essayer ses forces, de signaler son courage contre un sanglier et un lion, je voudrais aussi trouver quelque ennemi à vaincre, quelque douleur à supporter. Car Sextius a encore cela de particulier, qu'il peint le bonheur de la vertu sans ôter l'espoir d'y parvenir. Il vous apprend à la fois qu'elle est sur une éminence, et

qu'on y peut atteindre, si l'on veut. Tel est le caractère de la vertu. On l'admire, et pourtant on espère.

« Oh! mon ami, que d'heureux instants je passe à contempler la sagesse! Sa vue me cause le même ravissement que le spectacle du monde; je crois toujours la voir pour la première fois. De là, ma vénération pour les découvertes de la sagesse et les auteurs de ces découvertes. Quel héritage ils ont laissé aux hommes! J'en veux prendre possession. C'est pour moi qu'ils ont acquis, c'est pour moi qu'ils ont travaillé. Mais agissons en bons pères de famille; augmentons notre patrimoine, et ne le transmettons pas sans accroissement à nos neveux; il reste encore, et il restera beaucoup à faire. Dans mille siècles, il manquera encore quelques pierres à l'édifice [1]. »

Les sentences de Sextius ont été produites tantôt comme l'ouvrage d'un auteur païen, tantôt comme celui d'un chrétien, soit par les orthodoxes, soit par les hérétiques, selon les adversaires contre lesquels

---

[1] Senec. Epist. 64.

on combattait, ou selon l'opinion qu'on voulait faire prévaloir. Origène, Eusèbe, Augustin, dans ses *Rétractations*, Jérôme ont cité Sextius comme païen. Le premier oppose ces sentences aux chrétiens, afin de les engager à s'abstenir de la chair des animaux. Cependant, Rufin ayant traduit plus tard les sentences de Sextius et les ayant fait paraître sous le nom de Sextus, ou Sixtus, ou Xistus II, pape et martyr, saint Augustin accepta cet écrit comme orthodoxe, et le reconnut même comme tel dans les disputes qu'il eut à soutenir contre Pelage, qui le citait lui-même dans le même sens, pour établir sa doctrine; mais Augustin se rétracta plus tard, en disant qu'il l'avait lu depuis, et que cet auteur était païen (1). Saint Jérôme partageait cette dernière opinion (2); il se plaint de ce que Rufin ait attribué frauduleusement ces sentences au pape Sixte II. Isidore

---

(1) Verba quædam quæ veluti Sixti romani episcopi et martyris Pelagius posuit, ita defendi tanquam revera ejusdem Sixti essent; sed postea legi Sixti philosophi esse non Sixti christiani. (August. Retra. l. II, c. XLII.)

(2) Hieron. in Erech. l. VI, c. XVI, XVIII, et ad Ctesiphontem.

de Séville était d'un sentiment contraire; mais il prétendait que l'ouvrage de Sextius avait été corrompu par les hérétiques. Enfin, Gélase le condamne comme apocryphe et œuvre de ces mêmes hérétiques (1).

On conçoit facilement, qu'il se soit trouvé des Docteurs de l'église qui aient attribué les sentences de Sextius à un pape, lorsqu'on voit que plusieurs Pères, et surtout Jérôme, ont affirmé que Sénèque était chrétien. Jérôme le place même au nombre des saints, lorsqu'il dit : « Je ne l'eusse pas mis au nombre des saints, si je n'y eusse été autorisé par les lettres de Paul à Sénèque, et de Sénèque à Paul, qui sont entre les mains de plusieurs personnes. Ce philosophe, précepteur de Néron, et qui avait alors une grande autorité, dit qu'il désirerait être parmi les païens dans la position où se trouvait Paul parmi les chrétiens (2)? » Il n'est pas plus étonnant

---

(1) Liber proverbiorum qui ab hæreticis conscriptus est, et sancti Sixti nomine prænotatus est, est apocryphus. (Concil. P. Labb. tom. IV, p. 1264.)

(2) Quem non ponerem in catalogo sanctorum, nisi me illæ epistolæ provocarent, quæ leguntur a plurimis,

de voir attribuer à un pape l'ouvrage d'un païen, que les écrits de Sénèque à un chrétien.

Les modernes ont été également partagés sur cet écrit : Moschen, Brucker, Gale, etc., ont reconnu qu'il était sorti de la plume d'un païen ; tandis que ce fait a été nié par plusieurs écrivains, entre autres par Urb.-Godf. Siberius, qui a donné, en 1720, une édition des sentences de Sextius, sous le nom du pape Sixtius II, évêque de Rome. Il s'efforce même, dans ce livre, qui fut présenté aux Pères d'un concile tenu à Rome, de prouver, contre les témoignages les plus authentiques, qu'il n'exista jamais de philosophe païen de ce nom. Il soutient aussi que la Providence admise par Sextius était rejetée par les pythagoriciens, ce qui n'est pas moins erronné. Siberius prétend prouver le christianisme de Sextius, en alléguant que plusieurs de ses maximes sont en contradiction avec les opinions des pythagoriciens,

---

Pauli ad Senecam et Senecæ ad Paulum. In quibus cum esset Neronis magister, et illius temporis potentissimus, optare se dicit ejus esse loci apud suos, cujus sit Paulus apud christianos. (Hieron. Catalo. scrip. Eccles. cap. XII.)

et qu'il n'y est pas fait mention de plusieurs autres qu'ils professaient.

Il n'est pas étonnant qu'on ait considéré Sextius, tantôt comme païen, tantôt comme chrétien. En effet, comme on trouve dans ses sentences des opinions et une morale analogue, ou même pareille à celle de l'Évangile, il eût fallu, en le reconnaissant comme païen, et en admettant le texte de son écrit tel qu'on le possédait, sans aucune restriction; il eût fallu, disons-nous, convenir que les païens avaient connu, avant Jésus-Christ, des dogmes et des préceptes qui servaient de fondement à la religion chrétienne.

Il paraît que les sentences de Sextius, inconnues dans les églises d'Occident, avaient faiblement attiré l'attention des chrétiens d'Orient. Origène et Eusèbe en parlent comme de l'œuvre d'un païen. Mais Rufin, pensant que cet écrit, concordant sous plusieurs rapports avec la religion chrétienne, pourrait lui être d'autant plus nuisible, si on l'admettait comme résultat d'opinions païennes, qu'il avait une existence antérieure au christianisme, et que les chrétiens seraient taxés de plagiat par les païens, forma le pieux projet de le traduire en latin, et de

le publier sous le nom de Sixte II, pape et martyr. C'est cette traduction qui est parvenue jusqu'à nous, le texte original en langue grecque ayant été perdu. Voici comment la fraude de Rufin ressort de ses propres paroles, lorsqu'il se permet de changer le nom d'un homme, qui s'appelait Sextius, en celui d'une personne, nommée Sixte; et de faire d'un païen et d'un pythagoricien, un saint, un pape et un martyr; et cela, sur une prétendue tradition, contraire à l'évidence, *quem tradunt*, dit-il. C'est ainsi qu'il s'exprime à ce sujet : « J'ai traduit en latin Sextus, pythagoricien, qu'on dit être l'évêque Sixte, connu parmi nous, à Rome, sous le nom de Sixte, qui a eu les honneurs de l'épiscopat et du martyre. Lorsque votre sœur, ô Apronianus, lira cet ouvrage, elle trouvera que chacun des versets de ce petit écrit renferme un grand sens. Il est si démonstratif que ses maximes peuvent servir à la conduite de toute la vie (1). »

---

(1) Sextus pythagoricum in latinum verti, quem Sixtum episcopum esse tradunt, qui apud nos in urbe Romana Sixtus vocatur, episcopi et martyris gloria decoratus.

Lorsque cet *Enchiridum sententiarum* parut, il fut accueilli avec un grand empressement par les églises d'Occident comme l'ouvrage d'un pape, d'un saint, d'un martyr; on ne s'aperçut pas d'abord de la fraude, et chaque secte, chaque théologien en profita pour faire prévaloir ses opinions, ainsi que nous l'avons observé.

Il n'a existé aucune secte philosophique qui ait autant de rapports et d'analogie avec le christianisme, que la secte pythagori-stoïcienne, fondée à Rome par Sextius. Il n'est donc pas étonnant que les chrétiens aient revendiqué, comme leur propriété, l'ouvrage des Sentences, qui non-seulement est un code de morale plus détaillé que les Évangiles, mais où l'on trouve les dogmes les plus importants du christianisme, tels que l'unité, la puissance, la bonté et les autres attributs de la divinité; l'immortalité de l'ame; les récompenses et les peines dans une

---

Hunc vero cum legerit soror tua, o Aproniane! inveniet tam brevem, ut videat singulis versibus ingentes explicari sensus; tam vehementem, ut versus sententia ad totius vitæ perfectionem sufficere possit.

vie future, etc., ainsi que nous le ferons observer tout à l'heure, en parlant de la doctrine de Sextius; ce qui peut se prouver, même en supposant que les chrétiens aient interpolé quelques passages qui s'y trouvent aujourd'hui. D'abord, ce genre de fourberie, qu'on suppose avoir été commis par le prêtre Rufin, n'a pu altérer les textes et les opinions de Sextius d'une manière bien notable; puis, le texte original existant alors, il eût été facile à tous de découvrir la fraude, si elle eût été portée trop loin, et si l'on eût supposé, au philosophe pythagoricien, des opinions qui n'avaient jamais été admises par sa secte. Il est d'ailleurs facile de prouver que les dogmes, les maximes, contenus dans l'écrit de Sextius, ont été admis par les philosophes pythagoriciens ou stoïciens, et que les chrétiens ont emprunté eux-mêmes aux philosophes païens, et surtout aux pythagoriciens, plusieurs opinions dont se compose leur croyance.

Si Sextius eût été chrétien, il aurait nécessairement, dans un écrit où il traite non-seulement de morale mais aussi de culte, fait mention de plusieurs choses intimement liées à la religion chrétienne, desquelles il ne dit pas un mot. Ainsi il eût

parlé du Rédempteur, des apôtres, des dogmes essentiels du christianisme, des miracles, du sacerdoce, de l'Église, des martyrs, des saints, des cérémonies, des rites et des usages particuliers à cette religion. C'est aussi la raison alléguée par saint Jérôme, lorsqu'il accuse Rufin de s'être rendu faussaire, en attribuant l'ouvrage d'un païen à un martyr, évêque de Rome. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Comment parler avec réserve de la témérité, ou plutôt de la démence de Rufin, qui a attribué l'ouvrage du pythagoricien Xistus, païen, qui n'avait aucune notion sur Jésus-Christ, à Sixtus, martyr et évêque de l'église de Rome. On y trouve plusieurs choses relatives à la perfection et conformes au dogme pythagoricien qui égale l'homme à Dieu, et le font participer à sa substance; de sorte que ceux qui ignorent que cet ouvrage a été composé par un philosophe, boivent dans une coupe d'or les erreurs de Babylone. En outre, on n'y trouve aucune mention des prophètes, des patriarches, des apôtres, ni de Jésus-Christ, comme si Rufin pouvait nous persuader qu'un évêque martyr pouvait méconnaître la foi de Jésus-Christ. C'est ainsi que vous, ô pélagiens, avez

forgé plusieurs témoignages contre l'Église [1]. » L'ouvrage de Sextius n'est pas le seul sur lequel se soit porté le zèle pieux de Rufin. En partant de ce principe, admis au moins en pratique par un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques, que la fraude est licite, lorsqu'il s'agit des intérêts de Dieu, ou ce qui est le même, de ceux de l'Eglise, Rufin s'est distingué en ce genre, ainsi que l'en accusent plusieurs Pères, entre autres saint Jérôme, surtout à l'occasion de l'ouvrage d'un écrivain, nommé Pamphile, qu'il avait traduit du grec.

---

(1) Illam autem temeritatem, imo insaniam ejus, nempe Rufini qui digno possit explicare sermone, quod librum Xysti pythagorei, homini absque Christo atque ethnici, immutato nomine, Sixti, martyris et romanæ Ecclesiæ episcopi, prænotavit : in quo justa dogma pythagoreorum qui hominem æquant Deo, et ejus dicunt esse substantia, multa de perfectione dicuntur : ut qui volumen philosophi nesciunt, sub martyris nomine bibant de aureo calice Babylonis. Denique in ipso volumine nulla prophetarum, nulla patriarcharum, nulla apostolorum, nulla Christi fit mentio; ut episcopum martyrem sine Christi fide fuisse contendat. Aude et vos (Pelagiani) plurima contra Ecclesiam usurpatis testimonia. (Hieronym. Epist. 43 ad Ctesiphont.)

« Si tout l'ouvrage est de Pamphile, dit Jérôme en s'adressant à Rufin, pourquoi n'en traduisez-vous qu'une partie? S'il est d'un autre, pourquoi changez-vous le nom de l'auteur? Vous ne répondez rien à cette objection, mais les choses parlent d'elles-mêmes. Votre dessein était de faire passer sous le nom d'un martyr, un ouvrage qui, étant d'un arien, aurait été en horreur à tout le monde, si l'auteur avait été connu (1). »

Les mots *foi*, *fides; fidèle*, *fidelis,* qui se trouvent reproduits dans un assez grand nombre de passages, ont donné lieu de croire que Sextius était chrétien; mais ces mots ont été employés, longtemps avant les chrétiens, par les pythagoriciens, avec une acception et une signification identiquement la même. Lorsqu'on était initié dans les mystères de cette secte, et avant d'en être reçu membre, on promettait d'être fidèle à Dieu et de ne point pécher. *Fidem te esse professus spondidisti*, *pariter non peccare*, est-il dit dans le 225e verset des sentences de Sextius; les pythagoriciens se croyaient engagés par cette pro-

---

(1) Hieronym. contra Rufinum.

messe. Les chrétiens, dans ce qu'on nomme les vœux du baptême ou dans leur initiation au christianisme, promettent, ou sont sensés promettre, de croire en Jésus-Christ et de renoncer aux pompes du démon. Au reste, les prêtres païens exigeaient des initiés à leurs mystères, ou de ceux qui faisaient profession de leur système religieux, une croyance aveugle et irréfléchie. « Il paraît plus conforme à la piété et au respect dû aux dieux, dit Tacite, de croire aux choses qui les concernent, que de chercher à les connaître (1). »

Il avait été établi, dès l'origine du christianisme, que les opinions des païens sur Dieu, sur les dogmes, sur les principes de morale, conformes à celles introduites dans la religion judaïque ou chrétienne, ne leur appartenaient pas, mais qu'ils les avaient puisées chez le peuple juif, ou dans ses livres sacrés, ou enfin dans les traditions transmises aux nations par les patriarches. Il fallait aussi faire une autre hypothèse et soutenir que les opinions des philosophes, qui avaient des rapports avec celles des chré-

---

(1) Sanctiusque ac reverentius visum est actis Deorum credere quam scire. (Tacit. Germ. 34.)

tiens, ne se trouvaient dans leurs ouvrages que par interpolation, ainsi que le prétend, relativement à l'écrit de Sextius, Isidore de Séville, lorsqu'il dit, après avoir attribué cet écrit à un pape, qu'on y a inséré plusieurs choses contraires à la religion chrétienne.

Les Juifs, et après eux les chrétiens, se considéraient comme les seuls, parmi la race humaine, qui fussent aimés, protégés et favorisés de Dieu, dont ils croyaient avoir reçu directement et de vive voix, les dogmes, la loi et les préceptes. C'est dans cette opinion, qu'ils se persuadèrent qu'eux seuls avaient la connaissance de Dieu, et celle des vérités divines et morales, tandis que les autres hommes étaient en cela plongés dans la plus profonde ignorance. Ce fut d'après la même opinion, qu'ils prétendirent que l'esprit humain, par ses propres forces et par le seul secours de la raison, était incapable de parvenir à la découverte d'aucune vérité, d'aucun précepte de morale, d'aucune règle de conduite. Poussant les conséquences de cette opinion, on en soutint une qui n'était pas moins contraire à la justice et à la bonté de Dieu, qu'inhumaine, téméraire et présomptueuse, à savoir, qu'il n'exista ja-

mais chez les païens, ni moralité, ni vertu, et que chez eux les bonnes œuvres et l'observation de la loi naturelle, loin d'être méritoires, étaient criminelles. On chercha aussi à former des prosélites, en persuadant aux hommes ignorants et crédules, que hors de ces religions tout était erreur, et qu'il n'y avait point de salut à espérer pour ceux qui n'en faisaient pas partie; on les condamna formellement, lors même qu'ils se trouvaient dans des circonstances à ne pouvoir avoir connaissance du christianisme.

Comme il n'était cependant pas possible de nier que les philosophes, et un grand nombre d'hommes parmi les païens n'eussent connu ces vérités, ces dogmes et ces préceptes, dès la plus haute antiquité, on prétendit qu'ils les avaient reçus par la tradition, ou qu'ils les avaient trouvés dans les livres sacrés des Juifs. Le passage suivant de Joseph, nous démontre jusqu'à quel point les Juifs portaient leurs prétentions en ce genre. « J'ai fait voir qu'on a tellement estimé nos lois, que tous les hommes ont cherché à les imiter. Les premiers philosophes, chez les Grecs, paraissaient suivre celles de leur patrie; mais dans leurs actions et en discourant sur

la sagesse, ils suivaient Moïse; ils avaient de Dieu la même idée, et comme lui, ils enseignaient la concorde et la frugalité. Le peuple même a toujours témoigné beaucoup d'envie d'imiter nos rites : il n'y a point de ville parmi les Grecs, ni même parmi les Barbares ; il n'y a point de ville, et même de nation, où le septième jour, que nous consacrons au repos, ne soit observé (1). » Il est facile de reconnaître la fausseté de ce que dit Joseph dans ce passage. Quoi de plus contraire, en effet, à tous les documents de l'histoire, que de dire que l'universalité des hommes a cherché à imiter les lois et les rites des Juifs, qu'ils ne connurent que sous les rapports de mépris et de haine, pour ce peuple grossier et fanatique, qui, d'après ses lois, avait lui-même en abomination tous les autres peuples, à l'exception des Égyptiens et des Iduméens (2). Du reste, comment Joseph a-t-il pu parler de l'estime que les étrangers avaient pour sa nation, tandis qu'il

---

(1) Joseph. Cont. Appi., l. II, § 39.

(2) Non abominaberis Idumeum, quia frater tuus est : nec Ægyptium, quia advena fuisti in terra ejus. (Deuteron., cap. XXIII, v. 7.)

connaissait les accusations les plus formelles portées unanimement contre elle par les écrivains grecs et romains ? C'est ce dont il convient lui-même, lorsqu'il reconnaît que Moïse est traité par eux d'*imposteur* et de *législateur immoral;* que les Juifs sont accusés d'être les *ennemis du genre humain*, des *lâches*, des *désespérés*, de *nation barbare et ignorante* (1). Comment enfin croire que les philosophes grecs et romains, qui n'avaient conçu que du mépris pour les Juifs et qui n'en avaient tout au plus qu'une connaissance très incomplète et très inexacte, ainsi qu'on le voit dans Plutarque, suivissent en théorie la doctrine de Moïse? Quant au septième jour, imité des Juifs, par les païens, ainsi que prétend Joseph, les Grecs et les Romains, ainsi que beaucoup d'autres nations, n'en firent jamais un jour de repos. La cessation du travail n'était ordonnée que certains jours de fêtes politiques ou religieuses.

Pythagore était parmi les Grecs celui qui le premier avait rapporté d'Égyte et de l'Orient, les dogmes

---

(1) Joseph. Cont. App., l. I, § 14.

et les préceptes répandus depuis longtemps dans les diverses contrées de l'Asie; aussi Joseph cherche-t-il à relever sa nation et les lois de son législateur, aux yeux des païens, en posant en fait, que tout ce qu'il y a de vrai et de bon dans les dogmes et la morale de Pythagore, et même chez les autres philosophes, a été puisé dans les livres et les institutions judaïques. Voici comment il s'exprime : « Ce philosophe (Pythagore) n'a pas seulement connu nos lois, nos mœurs, et la forme de notre gouvernement; mais il s'est fait gloire de les suivre, et de les imiter en bien des choses... On prétend en effet que ce grand homme avait puisé, dans les lois des Juifs, la plupart de ses maximes philosophiques. Notre nation a donc été anciennement connue; et nos mœurs ont paru si dignes d'estime, qu'elles se sont depuis très longtemps introduites chez diverses nations [1]. » Il n'existait certainement pas, à l'époque où écrivait Joseph, une nation, ou un individu, qui, connaissant les Juifs, ne se crut insulté, si on l'eût accusé de penser comme eux, et d'avoir leurs mœurs.

---

[1] Joseph. Contra App., l. I, § 22.

Nous avons prouvé combien les prétentions vaniteuses des Juifs étaient peu fondées. Il est aussi facile de démontrer que celles des Pères de l'Église et des docteurs chrétiens n'étaient pas soutenues par des preuves et des raisons plus solides, car on en trouve un grand nombre d'exemples dans leurs écrits. Mais nous devons nous borner à ce qui concerne Pythagore. Voici le sentiment de Clément d'Alexandrie à ce sujet. « Ainsi, on peut conjecturer, d'après les dogmes des philosophes, que Pythagore, ainsi que ceux de sa secte, que Platon, et qu'un grand nombre d'autres philosophes ont emprunté leurs opinions de celles de Moïse, législateur des Juifs : ils ont reconnu pareillement certaines vérités, en employant avec discernement les conjectures qu'offre la divination, aidés, en même temps par la connaissance des prophéties et par une inspiration divine [1]. » Clément d'Alexandrie dit encore,

---

[1] Et in summa, Pythagoras, et qui sunt ex eo cognominati, una etiam cum Platone, maxime etiam ex aliis philosophis, usi sunt legislatores, ut conjici potest ex ipsis dogmatibus : et cum per recte conjectantem famam divinationis, non absque instinctu divino, con-

au livre premier de ses Stromates, que Pythagore a suivi en tout point la doctrine de Moïse. Saint Ambroise, *in Enoch*, pense que Pythagore était Juif. Théodoret et Clément d'Alexandrie même prétendent qu'il fut circoncis [1]. Tout ce que disent les Pères à ce sujet sont des suppositions dénuées de preuves, qui n'ont été imaginées que pour soutenir un système qu'ils avaient intérêt d'établir. L'opinion ancienne, par laquelle on a prétendu que les dogmes admis dans les religions païennes provenaient de celle des Juifs, a été pareillement soutenue, comme on devait s'y attendre, par les modernes; et pour n'en citer qu'un exemple relatif à Pythagore, voici la supposition extraordinaire faite par le savant traducteur de Platon en parlant de la métempsycose. « Peut-être même ne serait-on pas mal fondé à dire que cette idée était venue à Pythagore, sur ce qui était arrivé de son temps au roi Nabuchodonosor, qui, à cause de ses péchés, fut pendant sept ans

---

currissent cum quibusdam vocibus propheticis et veritatem per partes et species tractassent. (Strom., l. V, c. v.)

[1] Circumcisum et recutitum.

parmi les bêtes, à brouter l'herbe comme les bœufs [1]. »

Les Pères de l'Église, non contents de s'être approprié, au détriment des païens, tout ce qui se trouvait dans les écrits de ceux-ci de conforme à leur système, prononcèrent des anathèmes et des injures contre les philosophes et contre la philosophie. Ainsi, Hermias fait remonter l'origine de la philosophie à la criminelle défection des anges [2]. Clément d'Alexandrie dit que les uns pensaient que la philosophie grecque était parvenue à découvrir confusément et par hasard quelques vérités, et que d'autres voulaient qu'elle eût été instituée par le diable; « car, disent-ils, il n'y avait, avant l'avenue de Jésus-Christ, que des voleurs et des brigands [3]. » Ils appuyaient leurs opinions du passage de saint Jean,

---

(1) Dacier. Traduct. de Platon, tom. I, p. 166.

(2) Videtur mihi philosophia ab angelorum defectione principium recepisse.

(3) Græca itaque philosophia, ut alii quidem, casu utcumque et obscure veritatem, sed non omne assequitur; ut alii autem volunt instituta est a diabolo..... At, inquiunt, scriptum est omnes qui fuerunt ante adventum Dei, sunt fures et latrones. (Strom., l. I, c. XVI.)

chap. 10, v. 8 (1). Enfin, le même Clément nous apprend que, de son temps, on était très hostile contre la philosophie. « On disait qu'elle était très inutile pour le salut; d'autres pensaient qu'elle était très funeste; qu'elle avait été un sujet de perdition pour les hommes, et que son invention était due à quelque méchant esprit (2).» Saint Augustin, d'abord partisan de la philosophie, entraîné, comme il n'est que trop commun aux hommes, par d'autres motifs et d'autres intérêts, se rétracta plus tard, quoique cette philosophie lui eût donné un grand mépris pour tous les biens de cette vie (3). Saint Chrysostôme traite Platon d'extravagant, et dit que ses écrits ont été inspirés par le démon.

Nous dépasserions les bornes que nous nous sommes prescrit, si nous voulions rapporter les calomnies et les injures grossières et outrageantes proférées par les Pères de l'Église, non-seulement contre

---

(1) Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones. (Joan., C. x, v. 8.)

(2) Clem. d'Alexan. Strom., l. I, c. I.

(3) Confess., l. III, c. IV.

les princes et les philosophes païens, qui ne partageaient pas leurs opinions, mais aussi contre les chefs d'un parti, ou d'une secte qu'ils traitaient d'hérétiques. Saint Cyrille d'Alexandrie s'est surtout distingué par les invectives les plus violentes qu'il a prononcées dans ses écrits contre Julien, l'un des empereurs païens qui fut le plus éminent par ses qualités, et le plus tolérant pour une religion qui n'était pas la sienne.

Avant d'exposer quelle fut la dotrine religieuse et morale de Sextius, il ne sera pas hors de propos d'indiquer les causes qui ont assimilé cette doctrine à celle du christianisme.

Il est à remarquer qu'à l'époque où vivait ce philosophe, les peuples des différentes contrées de l'empire romain, étaient imbus d'une crédulité et d'une superstition sans bornes, qui faisait adopter aveuglément et indistinctement les faits les plus improbables et les opinions les plus absurdes, enfantées par les auteurs de différents systèmes philosophiques, religieux, dogmatiques, mystiques, etc. Ces opinions, produits de l'imagination, de l'imposture et de la superstition, accumulées en quelque sorte les unes sur les autres, s'étaient introduites

de différentes parties de l'Asie, dans presque toute l'étendue de l'empire romain. Cette invasion, non moins funeste que celle des barbares, dont elle fut le précurseur et en partie la cause, prédisposa les esprits à accueillir les systèmes nouveaux, soit philosophiques, soit religieux, qui devaient se produire dans de semblables circonstances.

Sextius choisit de préférence, parmi ce conflit d'opinions, la philosophie de Pythagore, à laquelle il apporta quelques modifications; tandis que, peu après, dans une autre partie du monde, Jésus-Christ, appuyé sur la loi mosaïque, s'éleva pour en confirmer et en régler la pratique, et pour en améliorer la morale. Mais ses disciples, voyant que les croyances des mages et le culte des Juifs étaient entièrement disparates avec ceux des païens, pensèrent qu'il était impossible de les faire pénétrer chez les autres nations, s'ils n'y apportaient des modifications. C'est dans cette vue qu'ils formèrent un nouveau système de religion, en adoptant les opinions et les pratiques qui pouvaient être favorables à leurs projets de propagation. Ce choix fut facilité par la secte éclectique, qui commençait à prendre son origine vers cette époque. Les disciples

de Jésus-Christ apportèrent d'abord quelques légères modifications à la doctrine que ce sage avait prêchée pendant sa vie. Cet exemple encouragea leurs successeurs à y introduire graduellement, et selon l'opportunité ou la convenance des circonstances, des dogmes, des principes, des pratiques, et des usages nouveaux. C'est surtout à l'époque où florissait l'école d'Alexandrie, que furent produits les plus grands changements; et ceux qui ont eu lieu dans les siècles suivants, n'ont été que la conséquence du même système.

Potamon, qui passe pour avoir le premier jeté les fondements de la philosophie éclectique, est supposé par Suidas avoir vécu sous Auguste; tandis que d'autres prétendent que ce n'a été que vers la fin du second siècle. Mais, quoi qu'il en soit, il est certain qu'avant Potamon et avant Ammonius Saccas, qui professa à Alexandrie, à la fin du second siècle, avec beaucoup d'éclat, l'éclectisme, cette philosophie fut adoptée dès la naissance du christianisme par plusieurs personnages célèbres, avec plus ou moins de modifications par Sextius, par Sénèque, Plutarque, Galien, etc. Les uns, s'attachant plus particulièrement à la doctrine de tel ou tel phi-

losophe ancien; les autres, suivant celle qui leur paraissait la mieux fondée.

Le christianisme, qui avait été établi sur les bases du judaïsme, ou plutôt qui n'était qu'une amélioration de cette dernière religion, s'empara, presque dès son origine, des dogmes, des opinions, des idées mystiques et des pratiques qui pouvaient convenir aux vues et au but de ses propagateurs. Il n'est donc pas étonnant que Sextius, voulant fonder un nouveau système de philosophie, se soit approprié les idées qui, de son temps, se trouvaient en quelque sorte dans le domaine public. L'on ne doit donc pas être surpris de retrouver, dans ses sentences, un assez grand nombre d'expressions, de maximes et de dogmes semblables à ceux dont ont fait usage les chrétiens, puisque ce philosophe a puisé aux mêmes sources. Ainsi, par exemple, les mots *fides*, *fidelis*, étaient reçus alors parmi les sectes philosophiques ou religieuses, avec la même acception que celle qui leur est donnée par les chrétiens. C'est pourquoi Plutarque a dit, en comparant la foi à la vue et au feu : « Mesmement la vue qui est le plus soudain et le plus aigu de tous les sens corporels, et comme un feu allumé qui nous confirme la foy

et assurance qu'il y a des dieux (1). » Le même observe, dans un autre endroit, que les choses obscures que nous ne pouvons pas comprendre, dans les oracles ou dans la divination, ne doivent pas nous faire perdre la foi en Dieu : « Il ne faut pas, dit-il, ôter avec la divination, la Providence et la divinité, ains plutôt chercher solution de ce qui semble estre contraire, et cependant n'abandonner point la foy et croyance religieuse (2). »

C'est d'après les mêmes raisons que l'on trouve parmi les sentences de Sextius, des dogmes et des principes de morale, émis par les anciens philosophes ou législateurs, et dont notre auteur s'est emparé, ainsi que l'ont fait les chrétiens. L'analogie qui se trouve entre plusieurs points des deux doctrines, n'a donc rien de surprenant. Mais comme l'éclectisme avait absorbé tous les systèmes de philosophie, le christianisme, après s'être formé des mêmes éléments, a absorbé lui-même l'éclectisme, et a triomphé seul, soutenu par la puissance ci-

---

(1) Plutarque, *Lequel est plus utile, du feu ou de l'eau?* § 18.

(2) *Id. Des oracles rendus en vers*, § 34.

vile, depuis Constantin jusqu'à nos jours, et par la proscription de tout autre système philosophique.

Sextius le fils, quoique pythagoricien, avait adopté quelques principes stoïciens, en rejetant ceux qui lui parurent trop rigides pour le commun des hommes. C'est avec cet alliage qu'il fonda à Rome une nouvelle secte qui porta son nom, et que Sénèque nomme *nouvelle secte des Sextiens, douée de toute l'énergie romaine* (1). C'est aussi l'élévation et la force des principes proclamés par Sextius, qui lui avaient fait donner le surnom de *Romanus*. Il avait conçu ce projet afin d'arrêter la corruption, qui, depuis qu'Auguste se fut emparé de la domination, et eut anéanti la liberté, prenait chaque jour de nouveaux accroissements. Mais c'est en vain qu'il s'efforça de donner une nouvelle vie à la philosophie. La sagesse et le despotisme sont deux éléments aussi incompatibles que l'eau et le feu, que le bien et le mal, que la liberté et l'esclavage. Aussi la secte de Sextius, d'abord accueillie avec enthousiasme dans la capitale du monde, n'eut qu'une courte durée. Les philoso-

---

(1) Sextorum nova et romani roboris secta, etc. (Senec. Natur. Quest., l. VIII, c. XXXII.)

phes furent décriés, calomniés, déconsidérés, persécutés et bannis de Rome. Ils furent même plus tard poursuivis avec un tel acharnement sous les empereurs chrétiens, que ne trouvant plus de sûreté sur les terres de l'Empire, il furent contraints de se retirer dans les états de Cosroès, roi de Perse, qui les accueillit généreusement.

Sénèque fait allusion à la secte de Sextius, lorsqu'il s'écrie : « Vous êtes surpris que la sagesse n'ait pas encore terminé sa carrière..... Les académies anciennes et modernes n'ont point laissé de prêtres. Quel philosophe enseigne aujourd'hui les dogmes de Pyrrhon? L'école de Pythagore, dont la célébrité excitait la jalousie, n'a plus aujourd'hui de chef. La secte nouvelle des sextiens, cette école nationale, ouverte dans ses commencements avec tant d'enthousiasme, s'est éteinte presque en naissant [1]. »

Sextius admettait l'unité de Dieu, l'immortalité de l'ame, les peines et les récompenses dans une vie future; professant une morale simple et con-

---

[1] Senec. Quest. Natur., l. VII, c. XXXII.

forme à la nature humaine, il est à remarquer qu'il n'emploie pas une seule fois le nom de Dieu au pluriel, dans tout le cours de son traité : preuve qu'il rejetait absolument la pluralité des dieux. Il ne lui eût peut-être manqué que de se dire inspiré de Dieu, d'avoir des disciples qui lui eussent attribué des miracles, pour renverser les dieux et le culte du paganisme, et établir une religion qui eût fait d'autant plus de progrès que, conforme à la loi naturelle, et n'ayant ni dogmes, ni mystères inintelligibles, elle eût été accueillie par la raison et par les intérêts sociaux; et aurait pu même devenir universelle, si, pendant cinquante ans, elle eût été soutenue et encouragée par la puissance impériale.

L'écrit de Sextius, qui peut être considéré comme un traité complet de morale pratique, et même de religion, comprend les préceptes nécessaires pour conduire à la pratique de la vertu. Il prouve évidemment que le christianisme n'a appris aucune vérité morale plus conforme à la loi naturelle émanée de Dieu, plus parfaite, ou plus utile au bonheur des hommes, que celles qui étaient connues avant son avénement. C'est ce qu'il serait également facile de prouver, en formant un recueil des principes

de morale disséminés dans les écrits des philosophes chinois, brahmistes, bouddhistes, grecs et romains. Les deux grands principes de charité et de justice, fondements de toute la morale, sont recommandés essentiellement dans les sentences de Sextius, et y sont reproduits dans un grand nombre de passages ; il en est de même du pardon des injures, du mépris des richesses, de la chasteté, de la continence en toutes choses, et même de l'humilité dans un sens rationnel, et non dans un esprit de bassesse et de servilité, comme l'entendent les moines fanatiques. D'ailleurs, ces mêmes préceptes se retrouvent dans les écrits des philosophes chinois, indiens, grecs, romains, etc., dont la connaissance est parvenue jusqu'à nous. La morale étant fondée sur notre propre nature, sur nos relations et nos intérêts mutuels et réciproques, sur le sentiment du juste et de l'injuste, du bien et du mal, sur la sagesse et les autres attributs d'un Dieu créateur, s'est manifestée dans tous les temps aux esprits qui ont fait usage de la raison et de l'expérience.

Sextius a aussi le grand mérite d'avoir écarté de sa morale les préceptes faux ou exagérés, prescri-

vant des devoirs, des privations, des pratiques factices et outrées, qui, sans rendre l'homme plus vertueux, ne contribuent ni à son propre bonheur, ni à celui de ses semblables, et ne tendent souvent qu'à dénaturer les vrais principes de morale, à égarer le vulgaire et à favoriser la superstition, le fanatisme et l'intolérance. Il est remarquable que Sextius ne parle ni de la résurrection des corps, ni des peines éternelles, qu'il avait cependant trouvées dans les religions antiques, dogmes que leurs auteurs semblent avoir imaginés pour inspirer la terreur à des hommes matériels, qui n'auraient pu comprendre une punition, sans qu'elle ne fût représentée sous des éléments physiques ; car l'ame étant spirituelle ne leur eût donné aucune prise ; il fallut donc avoir recours à une substance matérielle, se prêtant à leur action ; peines, qui, selon leurs auteurs, devaient par l'effroi qu'elles inspirent, arrêter des passions et soumettre des hommes, qu'un châtiment proportionné à l'offense et temporel, mais éloigné, n'aurait pu comprimer.

Ces moyens de déception, que quelques personnes pourraient approuver, lorsqu'il s'agit de civiliser des peuplades sauvages, ou des nations barbares,

L. of C.

sont toujours funestes, car ils laissent dans l'esprit des peuples des impressions de terreur et de fanatisme, que la durée des siècles ne peut effacer. Loin de produire les effets qu'on leur attribue, ils ne sont propres qu'à donner aux dominateurs civils ou religieux le pouvoir de tromper et d'asservir les peuples. D'ailleurs, il serait facile de conduire les hommes à un état de civilisation, de moralité et de bonheur plus parfait, si les législateurs et les gouvernements faisaient usage des moyens légitimes qui sont à leur disposition, tels que l'éducation publique, les lois, les institutions, l'opinion, etc. Enfin, si une politique dépravée, si des vues d'intérêt, si même une conscience erronnée peuvent se prêter à la déception, la vraie philosophie, qui place la vérité au-dessus de tout, ne saurait jamais pactiser avec le mensonge. On voit, par l'écrit de Sextius, que telle fut la doctrine dont il faisait profession. Mais continuons à exposer cette doctrine.

Quels sont l'origine, la nature et le but de la morale? La morale est le résultat de l'instinct, du sentiment co-existant avec l'homme, ou, si l'on veut, la science qui nous apprend qu'il existe pour nous des devoirs à remplir et qui nous guide dans leur ac-

complissement. C'est cet instinct admirable qui résulte des facultés et de la raison que nous avons reçues de Dieu ; qui croît, qui s'agrandit, par l'expérience et la réflexion ; qui nous fait discerner le bien du mal, le juste de l'injuste, les actes utiles de ceux qui sont nuisibles ou indifférents ; enfin, qui nous prescrit impérieusement d'observer les lois que cette raison nous dicte, en imposant silence à nos passions, ou en les contenant dans de justes limites. Les principes de morale étant ainsi inhérents à notre propre nature, et essentiellement liés avec la destination que nous sommes appelés à remplir dans l'ordre de l'univers, leur observance devient pour nous un devoir, que nous ne pouvons éluder, sans nous rendre coupables, sans nuire à notre bonheur et à celui de nos semblables. De là résultent les devoirs envers notre créateur, ceux envers nous-même, enfin, ceux envers nos semblables.

L'évidence et la certitude des principes et des prescriptions de la morale, sont tellement imprégnées dans le cœur de l'homme, qu'il n'est personne qui ne les reconnaisse et ne les avoue lorsqu'il consulte sa conscience. Ainsi, le meurtre, le viol, la rapine, etc., ne seront jamais regardés comme des

actions louables et méritoires, et l'on ne blâmera jamais la bienfaisance, la justice, la continence, etc. Les principes de morale sont donc fondés sur des bases si solides, et leurs preuves sont si évidentes et si palpables, qu'on ne peut raisonnablement élever des objections contre leur existence. Ces principes peuvent en effet se démontrer avec la même évidence que les théorèmes de mathématique, et acquérir par conséquent la même certitude.

Mais il n'en est pas ainsi de l'existence de Dieu, de son essence et de ses attributs, malgré le dire des théologiens, qui prétendent tout savoir de science certaine, et rendre raison de tout. Les phénomènes et l'ordre de l'univers suffisent certainement pour démontrer l'existence de Dieu, et l'action de la Providence; mais cette démonstration est-elle aussi évidente et aussi sensible que celle de la loi naturelle, que les sectes religieuses, les philosophes, et généralement l'espèce humaine, a reconnue et reconnaît encore, sans presque nulle exception, tandis que l'existence de Dieu a été rejetée non-seulement par les athées de profession, mais par plusieurs philosophes, sans compter les hommes

qui, se disant religieux par intérêt, tont prouvé par leurs actes qu'ils n'y croyaient point. Quelle discordance n'a pas régné, et règne encore, lorsqu'il s'agit des attributs de Dieu et des actes qu'on lui prête? Chaque fausse religion le fait descendre du ciel, ou suppose un ministre descendu des régions supérieures, qui révèle sa volonté aux hommes, toujours dans le but de les rendre meilleurs, et de leur assurer le bonheur éternel. Il donne des lois qui se contredisent, et qui n'atteignent jamais le but qu'elles se proposent; il les révoque et en substitue d'autres à leur place, qui ne produisent pas de meilleurs résultats. Tantôt, on le représente comme tout-puissant, prévoyant toutes choses, sage, juste et bon; tantôt, on lui oppose un être imaginaire, auteur du mal, qui lutte de puissance avec lui; tantôt, on le fait incertain et inconstant dans ses actes, repentant, cruel, partiel, injuste, sujet à la colère, à la vengeance, etc. C'est ainsi qu'on se crée un Dieu factice, sur le modèle de l'homme et animé des mêmes passions que lui.

C'est par la raison seule que nous pouvons parvenir à la connaissance de la vérité et à la certitude de la morale, et à celle des devoirs qui en décou-

lent. C'est à elle que nous sommes redevables de nos arts, de nos sciences, de notre civilisation; sans elle, l'homme n'ayant pas même l'instinct de l'animal, aurait été placé dans une condition inférieure à celle de tous les êtres qui ont reçu la vie ; il eût été étranger à tout sentiment de morale, de religion ; il n'eût même pas soupçonné l'existence d'une Providence. Les propagateurs des religions ont proscrit cette raison, guide unique, mais assuré et fidèle, que Dieu nous a donné pour règle de notre conduite; ils ont senti qu'ils ne pourraient établir et maintenir leur système religieux, aussi longtemps qu'il serait permis aux hommes d'invoquer les lumières de la raison et de les opposer à l'erreur et à la déception. C'est pour ce motif qu'ils se sont élevés contre elles, et ont employé tous les moyens pour persuader aux hommes que la raison, au lieu de les éclairer et de leur servir de guide, ne leur avait été donnée que pour leur déguiser la vérité et les conduire à l'erreur, et enfin qu'ils ne pouvaient en faire usage sans se rendre criminels.

Les chrétiens obligés, dès leur origine, d'employer les armes du raisonnement pour lutter avec des adversaires auxquels il n'eût pas été d'ailleurs pos-

sible de faire abandonner l'usage de la raison, tolérèrent d'abord cette raison qui ne tarda pas à être proscrite, lorsqu'ils furent assez puissants pour la soumettre, ainsi que les consciences, à une obéissance aveugle et passive. Leurs premiers théologiens tels que Justin, Théodoret, etc., reconnurent l'autorité de la raison. Le premier affirme que ceux qui avaient vécu ou qui vivaient de son temps conformément à la raison étaient sauvés, lors même qu'ils n'auraient cru à l'existence d'aucune divinité. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Tous ceux qui ont vécu conformément à la raison sont chrétiens, quoiqu'ils aient été athées, et n'aient rendu hommage à aucune divinité ; quant à ceux qui ont vécu et qui vivent encore conformément à la raison, ils sont chrétiens, et ne doivent avoir aucune crainte et aucun trouble (pour leur salut) (1). » Théodoret reconnaît également que l'observation de la loi na-

---

(1) Et quicumque cum ratione vixere, christiani sunt, quamvis athæi et nullius numinis cultores habiti sint... At qui cum ratione vixerunt, atque etiam nunc vivant, christiani et extra motum et perturbationem omnes sunt. (Justin. Martyr. Apolog, 25.)

turelle suffit pour obtenir le salut éternel. Enfin, il serait facile de citer différents passages consignés dans les écrits des Pères de l'Église, où la même opinion est soutenue.

Mais lorsque les chrétiens, appuyés par l'autorité civile, purent imposer silence à leurs adversaires, ils substituèrent à la raison, la foi, qui leur permit de parler au nom de Dieu, et d'établir sans obstacle un système religieux, conforme à leurs opinions et à leurs intérêts. On prétendit alors que non-seulement les païens avaient ignoré les préceptes de morale, mais aussi que leurs actes de vertu, loin d'être méritoires, étaient criminels. «Nul ne peut être vraiment vertueux, dit saint Augustin, s'il n'est juste; et il ne peut être juste, s'il n'est dans la foi [1]. » Le même Père, par une contrariété si commune à ses confrères, après avoir dit qu'il n'est rien de meilleur que le jugement et la raison, ajoute: «Celui qui veut vivre heureux, ne doit pas vivre conformément à la raison, car il vivrait selon l'homme,

---

[1] Absit ut sit in aliquo vera virtus, nisi fuerit justus. Absit autem ut sit justus, nisi vivat ex fide. (Aug. de Civit. Dei, l. I, c. XII.)

tandis qu'il faut vivre selon Dieu [1]. » Le même dit encore avec emphase « que les vertus des païens sont des péchés splendides [2]. » Tout homme qui n'a pas la foi et l'orthodoxie de ce saint Père, c'est-à-dire tout hérétique, bouddhiste, mahométan, philosophe ou païen, commet un crime, s'il prête secours au malheureux, s'il couvre celui qui est nu! « Si un gentil couvre un homme nu, dit Augustin, ne commet-il pas un péché, parce qu'il n'est pas dans la foi? Certainement tant qu'il n'est pas dans la foi [3]. » Quelle est donc la religion et la morale de ces hommes qui proscrivent les actes de vertu et d'humanité les plus purs et les plus méritoires? Les autres Pères ont partagé la même opinion, qu'on retrouve dans cent endroits différents de leurs écrits.

---

(1) Quantum attinet ad hominis naturam, nihil est in eo melius quam mens et ratio : sed non secundum ipsam debet vivere qui beate vult vivere, alioquin secundum hominem vivit, cum secundum Deum vivendum est. (Aug. Retract., l. I, c. I.)

(2) Illorum paganorum virtutes splendida peccata *(Id.)*

(3) Si gentilis nudum operuerit, numquid quia non ex fide, peccatum est? Prorsus in quantum non est ex fide peccatum est. (August., l. IV, c. III, contr. Julian.)

Les docteurs modernes qui prétendent tous, en général, qu'il n'y a point de salut hors de leur secte, ont adopté le même principe, comme on pouvait s'y attendre. Ainsi Mélancton dit que « les vertus des païens sont de vrais vices, et des fruits maudits de l'arbre maudit. (1) » D'autres théologiens, toujours fertiles en découvertes, nous disent des choses très ingénieuses à ce sujet. Ainsi le père Lami, oratorien, a trouvé que la sainte Trinité était le fondement de toute la morale (2). Le savant théologien Bergier donne encore une bien plus grande extension à cette doctrine. « Si nous examinons, dit-il, le christianisme en lui-même, qu'y voyons-nous? Des dogmes sublimes, une morale sainte, un culte majestueux et pur, une discipline sévère. Toutes ces parties se soutiennent et se servent mutuellement d'appui : sans nos mystères, la morale ne serait fondée sur rien : l'un et l'autre seraient méconnus, si les pratiques du culte n'en rappelaient continuellement le souvenir (3). »

---

(1) Virtutes gentilium vera vitia, et maledictæ arboris fructus. (Melancto.)

(2) Rufin, *Traité de la soc. civile.*

(3) Bergier, Dict. encycl. Malod., au mot *Christ.*

Ces suppositions imaginées par les théologiens dans l'intérêt de leur cause, sont évidemment contredites par les faits; car, de tout temps, les hommes ont pu avoir, et ont eu de la morale sans dogmes; et malheureusement, en mélangeant et en confondant la morale avec le dogme, on a produit l'immoralité chez ceux qui, en rejetant certains dogmes comme absurdes et d'invention humaine, ont rejeté avec eux la morale avec laquelle on les avait identifiés, quoique ce soient deux choses qui n'ont aucun rapport. Mais il fallait se servir de l'un pour appuyer l'autre. Ce ne sont ni les dogmes, ni les mystères qui moralisent, mais bien l'exercice judicieux de la raison.

Enfin l'immoralité de toute personne qui ne croit pas aux mystères et aux dogmes a été proclamée dans ces derniers temps par un de nos écrivains les plus renommés, lorqu'il dit : « Le dernier des chrétiens honnête homme est plus moral que le premier des philosophes de l'antiquité [1]. » Pour démontrer la fausseté de cette proposition, seulement

---

[1] Châteaubriand, *Gén. du Christ.*

dans un point, nous demanderons à son auteur, si tous les députés chrétiens de la chambre représentative sont des *honnêtes hommes?* Il répondra sans doute que oui; car s'ils n'étaient honnêtes hommes, ils seraient des fripons, ce que ne supposera pas certainement M. Châteaubriand. Je le prierai donc de rappeler à sa mémoire certains faits, certains actes relatifs à ces députés, et je lui demanderai si Socrate, qui est considéré comme le *premier philosophe de l'antiquité*, eût agi dans de pareilles circonstances comme ces députés? Il me répondra nécessairement que non; d'où il suit, qu'un philosophe non chrétien peut être très souvent plus moral que le dernier, et même que le premier chrétien *honnête homme* à la façon de M. Châteaubriand. Nous pourrions lui demander encore au sujet de nos fonctionnaires publics, si Socrate à leur place eût agi comme eux dans les mêmes circonstances? Il me répondra que non, si toutefois la corruption radicale, dont toute la France se plaint, existe réellement; car il se ressouviendra que Socrate, loin de se prêter aux ordres illégaux et injustes, ainsi qu'il est si commun parmi nous, aima mieux exposer sa vie, que d'obéir à l'or-

dre qui lui fut donné par les trente tyrans, d'aller à Salamine et d'enlever Léon qu'ils voulaient faire périr injustement. Ainsi ce n'est ni par des antithèses, ni en voulant trouver de la poésie et du génie, dans ce qui ne peut, et ne doit pas en avoir, qu'on raisonne philosophiquement, et qu'on parvient à distinguer l'erreur de la vérité.

Il faudrait remplir un et même plusieurs volumes de faits et de citations, s'il s'agissait de prouver que les hommes, avant l'établissement de la religion chrétienne, ont connu et même pratiqué les préceptes de morale, tout aussi bien que ceux qui croient à cette religion. Il est cependant un point, une maxime fondamentale de morale, qui se trouve dans les Évangiles, que nous croyons devoir mentionner, par la raison, qu'à commencer par les Pères de l'Eglise, jusqu'à nos jours, on n'a cessé de dire qu'elle ne fut jamais connue des anciens. Nous voulons parler de la charité ou de l'amour du prochain, du pardon des injures, du bien qu'on doit faire même à ses ennemis, précepte qui est énoncé positivement non-seulement dans les écrits des philosophes et des théologiens de l'antiquité, mais qui se trouve recommandé particulièrement et sous tous ses rap-

ports, dans les sentences de Sextius et dans la doctrine pythagoricienne. Il est à propos d'observer qu'il n'est pas ici question de cette charité, à laquelle on a donné, dans le christianisme, une acception et un mérite particulier, et qui consiste à distribuer quelques oboles à des hommes oisifs et fainéants, faisant profession de mendicité, distributions dont certaines gens se sont rendus les dispensateurs intéressés; mais bien de cet amour raisonné, de cette bienveillance qui nous porte à secourir l'infirme, le malade, la veuve, l'orphelin, l'infortuné laborieux qui se trouve réduit à l'indigence; enfin de ce sentiment et de ce devoir d'humanité que Cicéron a désigné sous le nom de *caritas*, qui s'étend sur tout le genre humain, sans faire acception de personnes, de nationalité, de religion ou d'opinion, contradictoirement aux Juifs, qui ne connaissaient pour prochain que leurs coreligionnaires, et que les chrétiens ont souvent imités sous ce rapport.

Voyons d'abord le sentiment de Pythagore lui-même, énoncé par son disciple Hieroclès, qui s'exprime ainsi : « Comme il faut toujours conserver la justice, non-seulement avec ceux qui en usent

bien avec nous, mais encore avec ceux qui cherchent à nous faire tort, et cela de peur qu'en leur rendant le mal, nous ne tombions dans le même vice; il faut aussi toujours conserver l'amitié, c'est-à-dire l'humanité, pour tous ceux qui sont de notre espèce. Or nous donnerons la juste mesure à l'amitié, et nous placerons chacun dans l'ordre et le rang convenable, si nous aimons les gens de bien, et pour l'amour de la nature, et pour l'amour de leur inclination, comme conservant en eux la perfection de la nature humaine; si nous aimons les méchants, dont les inclinations et les sentiments n'ont rien qui puisse nous faire rechercher leur amitié, si nous les aimons, dis-je, c'est pour l'amour de la nature seule, qui nous est commune avec eux. C'est pourquoi on a fort bien dit : « Le sage ne hait personne, et il aime les seuls gens de bien; car comme il aime l'homme, il ne hait pas même le méchant; et comme il cherche le vertueux pour se communiquer à lui, il choisit surtout, pour l'objet de son affection le plus parfait; et, dans les mesures et les règles de son amitié, il imite Dieu, qui ne hait aucun homme, qui aime préférablement l'homme de bien, et qui, étendant son amour sur tout le genre humain, a

soin d'en départir à chaque particulier la part qu'il mérite..... C'est ainsi que nous devons conserver l'amitié pour tous les hommes en la partageant à chacun selon leur mérite et leur dignité : nous devons pratiquer la justice et la tempérance pour tous les hommes, non pas seulement pour les justes et les tempérants ; nous ne serons pas bons avec les bons, et méchants avec les méchants, car de cette manière tous les accidents auraient pouvoir de nous changer, et nous n'aurions à nous, en propre, aucun bien que nous puissions étendre ou déployer sur tous les hommes..... Ce que nous pratiquons sur toutes les autres vertus, nous devons le pratiquer de même sur l'amitié qui, comme nous l'avons déjà dit, est, de toutes les vertus, la plus grande ; puisque l'amitié n'est autre chose que l'humanité qu'on déploie en général sur tous les hommes, et en particulier sur les gens de bien. C'est pourquoi le nom d'humanité, c'est-à-dire, amour des hommes lui convient particulièrement [1]».

---

[1] Hieroclès, *Comm. sur les Vers dorés de Pythagore*, v. 7, 8 et 9.

On voit que le pythagoricien Hieroclès met en parallèle la justice et l'amitié, ou l'amour de l'humanité, deux vertus en effet identiques et inséparables. Mais en disant qu'il faut aimer généralement tous les hommes, parce qu'ils sont nos semblables et de même nature que nous, il demande cependant avec raison, que cet amour soit gradué selon les mérites et les vertus de chacun. Distinction très importante que commande la saine morale, et cependant qu'on regrette de ne point trouver dans les Evangiles. Le sage ne hait personne, dit Hieroclès, mais il accorde plus particulièrement son amour à l'homme vertueux, et il imite en cela Dieu, qui ne hait aucun homme, mais qui aime préférablement l'homme de bien. On ne saurait donner une règle plus sûre, et un exemple plus puissant, pour diriger avec sagesse et prudence l'action et la pratique du sentiment humanitaire. Il faut, selon le même, être bon avec les méchants, et juste avec les hommes injustes.

Les Évangiles disent qu'il faut aimer son prochain comme soi-même, sans distinction entre les hommes bienfaisants et vertueux, et ceux qui sont les plus vicieux et les plus corrompus. Mais en analy-

sant ce précepte, on trouve qu'il est contraire à la nature de l'homme et à la sagesse de Dieu, et par conséquent faux, exagéré et impossible à être mis en pratique. En effet, Dieu voulant assurer l'existence et la durée de l'espèce humaine, a donné à chaque individu l'instinct ou le sentiment de sa propre conservation, qui le porte à diriger dans ce but ses pensées et ses actions; s'il en eût été autrement, les hommes, automates inertes, sans action, et n'ayant pas même le sentiment de leur être, auraient considéré du même œil l'existence ou la non-existence, la vie ou la mort. Tout précepte contraire à la nature de l'homme sera contraire aux vues et à la volonté de celui qui est l'auteur de cette nature, par conséquent impraticable; car les lois de Dieu ont plus de force et de puissance que celles qui émanent de l'ignorance et des imperfections humaines. Mais un fait péremptoire, qui prouve que le précepte d'aimer son prochain autant que soi-même est contraire à la nature constitutive de l'homme, c'est que depuis qu'il a été émis, il n'a jamais été observé, même par les hommes les plus vertueux, ou si l'on veut par les saints, ou par ceux qui l'ont présenté comme un ordre divin obligatoire. En effet, celui qui

voudrait le pratiquer constamment, se verrait promptement privé de tout ce qu'il possède, de son argent, de ses propriétés, de son temps, de sa volonté même, car il devrait partager toutes ces choses avec son prochain, aussi longtemps qu'il se trouverait un individu qui en fût privé, ce qui ne cesserait d'avoir lieu.

Les pythagoriciens, au contraire, disaient qu'il fallait aimer son prochain, même lorsqu'il était méchant, injuste, ou notre ennemi; ne lui faire aucun tort, aucun mal; qu'on devait même le secourir, et lui rendre service lorsqu'on le pouvait, donnant toujours la préférence aux hommes qui se recommandaient par leurs vertus et leurs bonnes qualités. Mais ils n'ont jamais dit, ce qui répugne à la raison et au sens commun, qu'il fallait aimer, autant que nous-mêmes, notre prochain, surtout lorsqu'il était méchant et pervers.

Revenant à la doctrine de Sextius, nous trouvons, qu'exempt de l'erreur dont nous venons de parler, il a publié des préceptes de charité aussi purs, aussi humains, aussi relevés que ceux qui ont paru longtemps après lui. Les Évangiles disent : « Aimez votre Seigneur de tout votre cœur, de toute

votre ame et de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même.» Sextius avait dit l'équivalent, et s'était même exprimé plus fortement, lorsque, ne croyant pas suffisant d'aimer Dieu de toute son ame, il exige qu'on l'aime plus que son ame, ainsi qu'on le voit dans le verset 98 : « Chérissez tout ce qui participe à votre nature, et aimez Dieu plus que votre ame ! » Autant il est contre la nature des choses d'aimer son prochain comme soi-même, autant il est dans l'ordre et le devoir que le créateur soit préféré à la créature. Les théologiens, à qui les exagérations souvent ne coûtent rien, ne se sont pas contentés de dire que nous devions aimer les autres autant que nous-mêmes, ils ont avancé que *Dieu nous a aimé plus que lui-même* (1).

On trouve dans l'Évangile des préceptes qui seraient considérés comme immoraux et insociables, s'ils fussent sortis de la plume d'un philosophe, même chrétien ; tels sont les suivants : « Si quelqu'un vient à vous, et qu'il ne professe pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne

---

(1) Cyrill. Alexan. in cap. XIII, Joan.

le saluez pas.» (Jean., Epist II, v. 10.) « Je suis venu pour séparer le fils d'avec le père, et la fille d'avec la mère. » (Matth., c. X, v. 35.) « Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père, et sa mère, et sa femme, et ses enfants, ses frères et ses sœurs, il ne peut être mon disciple (Luc., c. XIV, v. 16). » Ces préceptes de haine sont aussi positifs et aussi obligatoires que ceux d'amour du prochain, car ils sont énoncés les uns et les autres dans des termes aussi clairs et aussi impératifs; ils ont été portés plus loin par le fanatisme de quelques théologiens, tels que saint Augustin, qui ne craint pas de recommander, pour ce qu'il appelle la cause de Jésus-Christ, les actes les plus inhumains et les plus révoltants. « Si votre père se prosterne, dit-il, s'il se couche sur le seuil de la porte; si votre mère, découvrant le sein qui vous a allaité, le présente à vos regards ; passez sur le corps de votre père, foulez aux pieds celui de votre mère, et accourez avec des yeux sereins, sous la bannière de la croix. C'est une piété sublime, que d'être ainsi cruel pour Jésus-Christ[1].»

---

[1] Si prostat, jacet in limine pater, si, nudato sinu,

C'est en évoquant de pareils principes, qu'on s'est autorisé à susciter des haines, des persécutions, des dissensions ; à élever des échafauds, et à souiller la terre par le mélange du sang païen, hérétique, orthodoxe ou incrédule.

Sextius a porté très loin les sentiments de charité; il a relevé cette vertu, lui a donné plus de grandeur et a fait sentir plus impérieusement l'accomplissement des devoirs qu'elle impose, en disant, v. 166 : « Le sage est, après Dieu, celui qui est le plus bienfaisant ; » et v. 201 : « Agissez envers les hommes, comme si, après Dieu, vous étiez chargé de leurs intérêts. » Il indique même dans quel esprit doit être faite la charité, lorsqu'il dit, v. 376 : « Rapportez principalement à Dieu toute chose. C'est en vain que celui qui refuse de secourir le pauvre adresse des prières à Dieu. » V. 208: « Dieu n'exauce pas la prière de celui qui repousse celle du pauvre.»

---

quibus te lactavit ubera mater ostendit, per calcatum transi patrem, per calcatum perge matrem, et siccis oculis ad vexillum crucis advola; summum pietatis est genus in hac parte pro Christo esse crudelem. (S. August.)

Sextius ne se contente pas d'une charité de circonstance ou de parade, et qui coûte peu de privations, lorsqu'il dit, v. 62: « Cherchez l'occasion d'exercer la bienfaisance, même en faisant des sacrifices. » Il va plus loin, il traite d'impies ceux qui ne partagent pas leurs richesses avec le pauvre, v. 219 : « Ceux-là sont des impies, qui, reconnaissant Dieu comme leur père, ne partagent pas entre eux leurs richesses, et ne se donnent point des secours mutuels. » Il conseille même de se priver d'aliments pour secourir le pauvre. « Il est même bon, dit-il, v. 259, de jeûner pour alimenter le pauvre.» Il veut que la charité ne fasse acception de personne, et qu'elle soit désintéressée, ainsi qu'il l'exprime, v. 230 : « Appliquez-vous à faire du bien généralement à tout le monde; » et v. 233 : « Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement de Dieu.»

Les maximes de Sextius relativement à nos ennemis, au lieu d'être outrées et inadmissibles, comme celles qui nous ordonnent de les aimer, portent le caractère d'une morale fondée sur l'essence des choses bienfaisantes et praticables. Il ne prescrit pas d'aimer un tyran, un malfaiteur, notre ennemi, mais il recommande, v. 207, de souffrir tout en

vue de Dieu, afin de vivre selon sa volonté ; genre de résignation dicté par la nécessité, la sagesse et l'espérance en Dieu. La charité ne connaît pas d'ennemis, selon Sextius, au v. 97: « Ne considérez personne comme votre ennemi. » Il recommande en outre, non-seulement de faire du bien à ses ennemis, mais aussi d'avoir le désir de leur être utile. « Désirez de pouvoir faire du bien à vos ennemis, » v. 204. Enfin, le principe général de charité : Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous fût fait, est résumé par Sextius dans ces paroles du v. 81 : « Soyez envers les autres ce que vous voudriez qu'ils fussent envers vous. »

Les observations et les rapprochements qui viennent d'être faits sur les principes et sur les maximes de charité de Sextius, prouvent évidemment que, non-seulement elles égalent en pureté et en élévation celles que la civilisation moderne admet en théorie, mais aussi qu'elles leur sont supérieures sous quelques rapports ; d'où il résulte que la prééminence qu'on a voulu donner à ces derniers est contraire à l'évidence des faits, et n'a été établie que par l'influence de ceux qui avaient intérêt de donner l'avantage à un système politico-

religieux, qui ne s'est propagé que par l'ignorance, la crédulité, et les préjugés populaires. Mais si nous comparons les maximes de Sextius avec celles de la religion mosaïque, on y reconnaîtra une bien plus grande supériorité. En effet, cette religion, barbare aux yeux de la raison, et que Jésus-Christ est venu détruire, commandait la haine de ses ennemis [1]; maxime anti-sociale, qui a produit les injustices, les cruautés, les massacres, les pillages, dont l'histoire des Juifs nous offre l'effroyable tableau.

Il est encore un précepte de morale, celui du mépris des richesses, relativement auquel on s'est efforcé de donner la prééminence à la religion chrétienne. On semblerait avoir oublié que ce mépris a été porté à l'excès chez les philosophes indiens, chez différentes sectes religieuses, et même chez les païens. Les ouvrages de ces derniers sont remplis de maximes qui recommandent expressément ce mépris. Mais, sans sortir des sentiments de Sextius, nous trouvons qu'il n'est pas moins formel

---

(1) Audisti quod dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habetis inimicum tuum. (Matth., c. v, v. 43.)

à ce sujet que les Évangiles, lorsqu'il dit, verset 107: « Ne possédez pas au-delà des besoins du corps »; et v. 218 : « Le sage croit n'avoir rien en propre. » Il veut même qu'on renonce aux richesses pour l'amour de Dieu, pour le mieux servir, et pour se rendre semblable à lui. C'est ce qu'on trouve dans le verset 255 : « Abandonnez ce que vous possédez, suivez la parole de Dieu, vous serez libre de toute chose, lorsque vous servirez Dieu ; » et v. 15 : « Le sage qui méprise les richesses se rend semblable à Dieu. » Enfin l'Évangile prononce un anathème contre les riches : *Væ, vobis divitibus !* Malheur aux riches ! Il dit formellement qu'ils n'entreront pas dans le royaume des cieux : « Pleurez, riches, poussez des cris à la vue des misères dont vous allez être accablés : la pourriture s'est mise dans vos richesses, la teigne a rongé vos habits ! Votre or et votre argent ont contracté la rouille, et cette rouille s'élève en témoignage contre vous. Elle se changera contre vous en un feu qui dévorera votre chair. Vous vous êtes fait un trésor de colère pour les derniers jours (1). » Ces menaces, et d'autres non moins po-

(1) S. Jacq., Epist. v, v. 1 et 2.

sitives, devraient en effet faire trembler ceux qui, parmi les gens opulents, ne considèrent point l'Evangile comme une invention humaine propre à épouvanter les sots et les ignorants. Mais leur avidité pour les richesses et les intérêts matériels donne une juste mesure de leur foi et de leur hypocrisie.

Sextius considérant la dépravation qui accompagne les richesses, et voyant le mauvais usage qu'en font généralement tous ceux qui les possèdent, dit sensément, v. 183 : « Il est difficile pour un riche de se sauver. » Enfin, il ne porte pas l'abnégation et le dénuement de toute propriété au point de prescrire, comme l'Evangile, de « donner à tous ceux qui vous demandent, et d'abandonner aux voleurs ce qu'ils vous prennent (1). » Maxime subversive de toute société humaine.

Un grand argument que les premiers chrétiens ont employé pour faire valoir leur religion, c'est le déréglement des mœurs, introduit dans l'empire romain, par l'accumulation et la concentration des

---

(1) Omni autem petenti te, tribue; et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas. (Luc., c. VI, v. 30.)

richesses du monde, dans un petit nombre de familles, et l'état de dégradation auquel avait été conduit le peuple par l'avarice, la corruption et la tyrannie de l'aristocratie et celle des empereurs; corruption contre laquelle s'étaient élevés, longtemps avant les chrétiens, non-seulement les philosophes, mais aussi presque tous les écrivains du paganisme. Les Pères de l'Église, en ne prenant en considération que cette seule époque, ont supposé que les mêmes crimes et les mêmes désordres avaient régné de tout temps et chez tous les peuples païens. C'est une imputation dont il nous serait facile de démontrer la fausseté, si une pareille discussion ne nous écartait pas du plan dans lequel nous devons nous restreindre. Nous nous contenterons donc de citer, sur l'article des mœurs, quelques passages où Sextius recommande très expressément les règles de continence et de chasteté. Il est vrai que ce philosophe n'a pas exalté et outré, jusqu'à l'excès et l'absurde, cette vertu, comme l'ont fait les Pères de l'Église et quelques fanatiques. L'on pourra juger de la pureté de sa morale, sous le rapport des mœurs, par la lecture des versets que nous allons citer: V. 63: « Surmontez la volupté, et retenez votre

corps en toutes choses, sans quoi vous n'éviterez pas la turpitude, compagne d'une vie molle et licencieuse. » V. 397: « Accoutumez votre corps à conserver la pudeur en toutes choses. » V. 281 : « N'ayez pas d'affection pour les choses charnelles. » V. 265: «On a coutume de couper un membre pour conserver les autres; combien serait-il plus louable d'en agir ainsi pour conserver la chasteté? » Il est évident que cette pensée a été imitée par l'évangéliste qui dit : « Il en est qui se sont châtiés pour le royaume de Dieu (Matth. c. XIX, v. 12). » Sextius continue en ces termes, v. 78 : « La continence est le fond de la piété. Dieu n'exauce pas les voluptueux. » V. 128: « L'ame qui se livre aux désirs charnels méconnaît Dieu.» V. 408 : « L'homme incontinent et infidèle se livre aux plaisirs des sens, et il viole la loi divine. » La pudeur et les devoirs du mariage sont aussi prescrits dans les sentences de Sextius, lorsqu'il dit, v. 226 : « La pudeur est l'ornement d'une femme fidèle.» V. 230: « Que des époux fidèles rivalisent de continence. » V. 224 : « Sachez que la seule pensée de commettre un adultère, vous en rend coupable. Considérez, par la même raison, les autres péchés sous le même rapport. » Les actes,

les désirs, mais aussi les paroles doivent, être purs selon Sextius, v. 62 : « Que votre conversation soit toujours sur des sujets honnêtes. »

Une des inculpations que les théologiens n'ont cessé de reproduire contre les païens, c'est l'orgueil et la vanité qui, selon eux, servaient de mobile à ces derniers, même dans toutes leurs bonnes actions, et leur étaient suscités par l'inspiration du démon. «Les païens, excités par le seul sentiment d'orgueil, dit saint Augustin, ont reçu leur récompense: *receperunt mercedem suam, vani, vanam;*» et cette récompense, accordée par un Dieu de clémence et de bonté, c'est de les faire brûler dans les feux de l'enfer. Dans le dessein de relever la morale évangélique, on a opposé à la vertu qui, de tout temps, a reçu le nom de *modestie*, celui d'humilité, dont on a fait une nouvelle vertu et un nouveau devoir, servile, abject et dégradant. Chose étonnante, on a exalté l'humilité, qui n'est autre chose que la bassesse d'ame, ainsi que l'exprime l'acception primitive du mot *humilitas;* et de l'expression *humilis,* qui signifie une chose ou un homme bas, vil et rampant, on en a fait un être doué de la plus éminente des vertus. Les païens n'ont pas connu cette vertu à laquelle

ils n'eussent rien gagné, si ce n'est un masque nouveau pour couvrir le front des hypocrites. Ils ont connu la *modestie*, ornement de la vertu et des qualités sociales, opposée à la vanité et à l'orgueil, qui ne sont pas moins rares chez les modernes que chez les anciens.

Mais voici à ce sujet les maximes de Sextius : verset 412 : « L'élu de Dieu agit conformément à la volonté de Dieu, et il ne s'attribue rien à lui-même.» V. 276 : « Regardez comme honteux de vous louer vous-même.»V. 178: « Cherchez plutôt à être probe qu'à le paraître.»V. 188: « Vous ne serez pas sage si vous pensez l'être. » V. 247: « Le sage aime celui qui le reprend. » V. 273 : « Il est très bon de ne point pécher, mais il vaut mieux reconnaître sa faute que de la dissimuler. » Enfin Sextius avance une maxime à laquelle on pourrait faire le reproche d'avoir quelque analogie avec l'humilité chrétienne, v. 326 : « Il vaut mieux servir les autres, que d'être servi par eux. »

Nous avons parlé plus haut des attaques et des anathèmes que les théologiens n'ont cessé de porter contre la raison. Nous ne leur opposerons pas l'opinion des philosophes, et celle des hommes qui,

dans l'antiquité comme dans les temps modernes, se sont le plus distingués par la force et la pénétration de leur esprit, ce qui nous écarterait de notre sujet, mais seulement celle des pythagoriciens. Ces philosophes reconnaissaient que l'homme n'avait reçu de Dieu d'autre moyen que celui de la raison, pour parvenir à la connaissance de la vérité et à celle des devoirs qu'ils ont à remplir. Nul doute que leur opinion ne prévale sur celle de leurs adversaires, dans l'esprit de tout homme qui n'aura pas renoncé à l'usage de cette faculté. Celle-ci, constante et invariable comme la vérité, ne fait d'alliance qu'avec cette dernière, et n'admet ni les arguties de l'école, ni les sophismes des philosophes, ni l'astuce des despotes.

Voici ce que dit Pythagore par l'organe de son disciple Hieroclès, au sujet de la raison: « Une marque sûre que la droite raison est naturellement dans l'homme, c'est que l'injuste, où il ne va point de son intérêt, juge avec justice, et l'intempérant avec tempérance ; en un mot, que le méchant a de bons mouvements dans toutes les choses qui ne le touchent point, et où sa passion ne le domine pas.... La droite raison est le principe des vertus.... La

loi que Dieu a gravée au dedans de nous est la droite raison, qui est comme un dieu habitant en nous, et qui est tous les jours blessée et offensée par nos crimes..... L'homme est naturellement fécond en opinions étranges et erronnées, quand il ne suit pas les notions communes, selon la droite raison.... La droite raison ayant établi dans l'ame la tempérance et la force, comme deux gardes vigilants et incorruptibles, nous conservera en état de n'être jamais séduits, ni par les attraits des choses agréables, ni par les horreurs des choses terribles.... Obéir à la droite raison et obéir à Dieu, c'est la même chose [1].» Sextius n'est pas moins précis, lorsqu'il fait sentir combien il importe à l'homme de faire usage de sa raison dans la conduite de la vie, v. 115 : «La raison qui est en nous est la lumière qui doit nous éclairer durant la vie; » et v. 195: «Tout mauvais sentiment est hostile à la raison. »

L'amour de la vérité, de la justice, la pratique de la bienfaisance, constituaient les fondements de la

---

[1] Hieroclès, *Comm. des Vers dorés de Pythagore*, v. 28, 29 et 30.

doctrine pythagoricienne. Le propagateur de cette doctrine disait que Dieu avait inspiré à l'homme deux belles qualités : « celle d'embrasser la vérité et de se livrer aux actes de bienfaisance. » Il ajoutait « que l'une et l'autre pouvaient se comparer aux œuvres de la Providence (1). » Il était tellement pénétré de cette opinion, que quelqu'un lui ayant demandé « qu'est-ce qui rendait les hommes semblables à Dieu ? » il répondit : « C'est lorsqu'ils se conforment à la vérité (2). » Sextius partage les mêmes sentiments, lorsqu'il dit, v. 148 : « Chérissez la vérité ; » ou v. 158 : « Rien n'est plus naturel à la sagesse que la vérité. » Il ne montre pas moins d'aversion pour le mensonge, lorsqu'il dit dans les passages suivants : « Une ame intègre ne peut jamais se complaire dans le mensonge, » v. 159. « Que vos paroles soient l'expression de votre pensée, » v. 443.

La justice est celle de toutes les vertus qui est le

---

(1) Verum amplecti, beneficiis operam dare, et utrumque cum Deorum immortalium operibus comparari posse. (Ælian. Vari. Histo., l. XII.)

(2) Quid Deo similes facere homines ? Cum veritatem exercent, respondit. (Stobe, Serm. 11.)

plus généralement et le plus impunément violée dans les relations sociales d'homme à homme, de nation à nation. Car l'intérêt privé et la force, comptant sur l'impunité, foulent aux pieds la justice. C'est ainsi que le faible devient la victime du plus fort ; l'homme de bien celle du méchant ; l'homme simple et ignorant, celle de l'homme habile et astucieux. Les pythagoriciens pensaient que l'observation de nos devoirs n'est autre chose que l'observation exacte et inviolable de la justice (1). Sextius dit, v. 199: «L'injustice est la mort de l'ame. »V. 258 : « Faites une part égale à chacun. » Presque tous ceux qui gouvernent les hommes cherchent à leur persuader qu'ils observent la justice, lors même qu'ils la violent le plus ouvertement. C'est cette hypocrisie que condamne Sextius, lorsqu'il dit, v. 57 : « Faites vos efforts, non pour paraître juste, mais pour l'être.» Il est certain que celui qui cherche à le paraître ne l'est pas.

Nous ferons encore, avant de terminer cet article, une observation sur la doctrine de Sextius relative

---

(1) Hieroclès.

à la liberté. Il est à remarquer que ce sentiment existait en quelque sorte, chez les anciens, comme partie constituante de la vertu, ou du moins comme condition indispensable pour l'exercice des facultés morales. Epictète, plus en état de juger combien toute servitude d'esprit s'oppose à l'exercice et à la pratique des devoirs, disait : « Les dieux n'ont mis en notre puissance que ce qu'il y a de plus excellent en nous, et qui est fait pour nous commander, savoir, la liberté de faire un bon usage de notre faculté de penser. Ils n'ont pas mis les choses extérieures en notre pouvoir [1]. » Sextius considère la liberté comme l'élément de la sagesse : « Celui à qui on enlève la liberté, dit-il, v. 267, ne peut agir avec sagesse. » Aussi, conseille-t-il de tout sacrifier pour sa défense, lorsqu'il dit, v. 14 : « Cédez quelle que soit la chose qu'on vous ravisse, si ce n'est la liberté. » Mais il en est autrement chez les modernes où, d'après un nouveau système religieux, le sentiment et l'amour de la liberté ont été remplacés par une abnégation de tous les droits et de tous les avanta-

---

(1) Epict. in Arrian., l. I, c. 1.

ges sociaux, par l'esprit de servitude, d'humilité, d'obéissance passive à toute autorité, légitime ou usurpée, juste ou injuste, modérée ou inique. La servitude a été approuvée et maintenue comme un droit du plus fort. Tels sont, en effet, les principes admis par les théologiens. Ainsi saint Paul ordonne aux serviteurs et aux esclaves d'obéir à leurs maîtres temporels, avec crainte et tremblement, comme à Jésus-Christ lui-même (1). Il veut, en outre, qu'ils leur soient soumis dans tout ce qui leur plaît, sans jamais les contrarier en rien (2). Saint Pierre est encore plus exigeant, lorsqu'il dit qu'il faut obéir, pénétré de crainte, à des maîtres bons et humains, mais aussi à ceux qui sont méchants (3). Saint Paul commande aux esclaves qui sont sous le joug, de considérer leurs maîtres comme dignes de tout honneur (4).

---

(1) Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore... sicut Christo. (Paul. ad Eph., c. VI, v. 5.)

(2) Servos dominis suis subditos esse in omnibus placentes, non contradicentes. (Paul. ad Tit., c. II, v. 9.)

(3) Servi subditi estote in omni timore, dominis non tantum bonis et modestis, sed etiam malis. (Ainsi que porte le texte grec.) (Pet., Ep. I, c. II, v. 18.)

(4) Quicumque sunt sub jugo servi, dominos suos

La légitimité de l'esclavage est aussi reconnue par saint Paul, lorsqu'il recommande une soumission passive, tant aux hommes libres qu'aux esclaves, *sive servus, sive liber* (1). Le mot *servus*, qu'on a traduit par le mot amphibologique *serviteur*, et qui désigne un homme réduit en esclavage, était employé dans ce dernier sens par les apôtres, qui s'adressaient aux peuples à une époque où les services de tout genre se faisaient, sans presque aucune exception, par des esclaves. En effet, si saint Paul, dans son Epître à Philémon, eût considéré l'esclavage comme une chose inique, au lieu de se borner à recommander à son disciple chéri, Philémon, qui lui était tout dévoué, de bien traiter son esclave chrétien Onosime, il lui eût représenté qu'il était de son devoir de le mettre en liberté. Cent auteurs ont cependant écrit que le christianisme avait aboli l'esclavage, comme un usage contraire à la justice et aux droits de l'humanité. Cette violation des sai-

---

omni honore dignos arbitrentur. (Paul. ad Tim., c. VI, v. 1.)

(1) Paul., Epist. ad Ephes., c. I, v. 8.

nes lois de la morale a été admise, non-seulement par des empereurs et des rois, tout-puissants pour faire exécuter leurs ordres, à l'époque où ils embrassèrent le christianisme, mais aussi par les conciles, les évêques, les papes, et même par les ordres monastiques, qui ont possédé longtemps des esclaves eux-mêmes. L'esclavage, déguisé plus tard sous le nom de servage, ainsi que la traite et la vente des hommes, et tout ce que cet usage a de plus hideux, existe cependant encore dans plusieurs pays chrétiens ; il en est même où l'on a porté des peines capitales contre ceux qui s'élèvent contre cette abominable pratique. Mais ce qui n'est pas moins surprenant, c'est qu'on n'a jamais vu, depuis un si grand nombre de siècles, des papes, des évêques ou des prêtres, au moins dans les pays catholiques, prêchant ouvertement contre l'esclavage, ou le proscrivant formellement comme contraire au christianisme.

L'aversion pour la liberté des peuples, l'esprit de servilité, le système d'obéissance passive, se sont manifestés, ainsi que l'atteste l'histoire, d'une manière non moins positive, à très peu d'exceptions, dans tous les temps et chez tous les peuples, sous

l'influence des prêtres. Telles sont les causes qui, en énervant et avilissant les ames, leur ont fait perdre cette force, cette énergie, cet amour de la liberté, qui inspiraient aux anciens de si nobles sentiments. C'est ce que Machiavel a très bien observé, lorsqu'il dit : « Cherchant la cause pour laquelle les peuples de l'antiquité furent pénétrés plus fortement de l'amour de la liberté que les peuples modernes, je crois que cette cause est la même que celle qui rend aujourd'hui moins énergique, c'est-à-dire la différence dans l'éducation. Car notre religion nous ayant montré la vérité et le vrai chemin, elle nous donne moins d'estime pour les hommes du monde... En outre, l'ancienne religion n'exaltait que les hommes pleins d'une gloire mondaine, tels que les commandants des armées ou les chefs des républiques. Notre religion a attribué de bien plus grands mérites aux hommes humbles et contemplatifs qu'à tous les autres. Elle a, en outre, fait consister le souverain bien dans l'humilité, l'avilissement et le mépris des choses humaines; tandis que l'ancienne religion le plaçait dans la grandeur d'ame, dans la force du corps, et dans toutes les autres causes propres à former des hommes énergiques. Si notre re-

ligion exige de la force, ce n'est pas pour que nous fassions de grandes choses, mais pour que nous soyons propres à souffrir. Il paraît donc que cette manière d'être a affaibli le caractère des peuples, et les a rendus propres à devenir la proie des scélérats. Ceux-ci peuvent les gouverner facilement et sans crainte, en voyant que les hommes, afin d'aller en paradis, sont plus enclins à supporter les outrages, qu'à en tirer vengeance. »

Nous croyons en avoir dit assez pour mettre le lecteur à même de porter un jugement sur la doctrine morale exposée dans le livre des sentences de Sextius, et pour démontrer que ce code renferme des principes et des axiômes aussi purs, aussi précis, aussi clairement établis, que ceux qu'ont adoptés après lui les chrétiens. On se confirmera encore dans cette opinion, après avoir pris connaissance des préceptes nombreux qu'il donne sur les divers sujets qui concernent la moralité de nos actions, de nos pensées et de nos sentiments.

SENTENCES DE SEXTIUS,

PHILOSOPHE PYTHAGORICIEN.

« Sextium ecce quem maxime lego, virum acrem, græcis verbis, romanis moribus philosophantem. » (Senec. Epist. 59, n. 6.)

« Je lis fréquemment Sextius, homme profond, qui a écrit sur la philosophie en langue grecque avec l'énergie romaine. »

SENTENCES DE SEXTIUS,

PHILOSOPHE PYTHAGORICIEN.

---

1. L'homme fidèle est un élu [1].
2. L'homme élu est l'homme de Dieu.
3. Celui-là est l'homme de Dieu qui se rend digne de Dieu.
4. Est digne de Dieu, quiconque ne commet rien d'indigne.
5. Celui dont la foi est accompagnée du doute est infidèle [2].

---

(1) L'auteur désigne, par le mot *fidèle*, celui qui, croyant en Dieu, observe fidèlement sa loi. Aussi est-il dit dans les versets suivants, qu'il est l'homme de Dieu, parce qu'il se rend digne de lui, en remplissant les devoirs qui lui sont prescrits par la volonté divine. Ainsi, d'après Sextius, celui qui n'observe pas la loi de Dieu est infidèle. Il diffère en cela des chrétiens, qui considèrent, dans chaque secte, comme fidèle, celui qui a reçu le baptême, lors même qu'il viole les préceptes de sa foi. Le vrai fidèle, d'après Sextius, est

SEXTI PYTHAGORICI

SENTENTIÆ.

1. Fidelis homo, electus homo est.
2. Electus homo, homo Dei est.
3. Homo Dei est, qui Deo dignus est.
4. Deo dignus est, qui nihil indigne agit.
5. Dubius in fide, infidelis est.

---

celui qui ne pèche pas; ou, comme il est dit ailleurs, celui qui n'est pas dominé par de mauvais sentiments ou qui impose silence à ses passions.

(2) Celui qui hésite dans l'observance des préceptes que Dieu nous a révélés par la loi naturelle, est infidèle à sa volonté. Son ame, cessant de remplir sa destination, cesse en quelque sorte d'exister, lors même que le corps est vivant; car ainsi qu'il est dit au verset 398, c'est la fidélité qui détache l'ame de la terre pour l'élever à Dieu.

6. L'homme sans foi est un mort dans un corps vivant.

7. Le vrai fidèle est celui qui ne pèche point, et qui agit avec prudence, même dans les plus petites choses.

8. Il n'est pas indifférent dans la vie humaine de négliger les petites choses (1).

9. Considérez tout péché comme une impiété. Ce n'est ni la main, ni l'œil, ni d'autres membres qui pèchent. Mais on commet le péché par un mauvais usage de la main ou de l'œil.

10. Il faut retrancher du corps tout membre qui nous porte à une action contraire à la pudeur. Car il vaut mieux ne vivre qu'avec un seul membre que d'être puni avec deux (2).

11. Croyez que des récompenses ou des peines éternelles vous sont réservées par les jugements *de Dieu* (3).

12. Si on vous enlève ce que vous possédez dans ce monde, ne vous en indignez pas (4).

---

(1) Ce conseil est généralement trop négligé. La prudence nous dit qu'il n'y a rien d'indifférent dans la conduite de la vie, et que toutes nos actions doivent être précédées de la réflexion.

(2) Ce verset fait allusion à la continence; mais il doit être entendu dans un sens moins littéral que celui où saint Matthieu dit : *Il y en a qui se sont rendus*

6. Infidelis homo, mortuus est corpore vivente.

7*. Vere fidelis est, qui non peccat, atque etiam in minimis caute agit.

8*. Non est minimum in humana vita, negligere minima.

9*. Omne peccatum impietatem puta. Non enim manus vel oculus peccat, vel aliquod hujusmodi membrum : sed male uti manu vel oculo, peccatum est.

10*. Omne membrum corporis, quod invitat te contra pudicitiam agere, abjiciendum est. Melius est uno membro vivere, quam cum duobus puniri.

11*. Immortales crede te manere in judicio honores et pœnas.

12*. Si quæcumque in hoc mundo habes aliquis tibi auferat, ne indigneris.

---

eunuques eux-mêmes, pour gagner le royaume des cieux.

(2) L'auteur reconnaît ici, comme dans plusieurs autres passages, l'immortalité de l'ame, ainsi que les peines ou les récompenses réservées aux hommes par les jugements de Dieu.

(3) La résignation aux injustices et le mépris pour

13. Soyez sans reproche.

14. Quelle que soit la chose qu'on vous ravisse, cédez, pourvu qu'on n'attente pas à votre liberté.

15. Le sage qui méprise les richesses est semblable à Dieu (1).

16. Ne faites usage des choses de ce monde que lorsque la nécessité l'exige.

17. Rendez au monde ce qui est au monde, et à Dieu ce qui est à Dieu (2).

18. Soyez certain que vous avez reçu de Dieu votre ame, comme un dépôt dont vous devez lui rendre compte.

19. Lorsque vous parlerez à Dieu, sachez que Dieu vous jugera.

20. Pensez que la meilleure manière de purifier son ame est de ne faire tort à personne (3).

---

les choses terrestres sont portés, dans cette maxime et dans la quatorzième, à un degré de perfection égal à celui qui est recommandé par les préceptes évangéliques. Nous ne devons résister que lorsqu'on veut nous enlever la liberté de conscience, qui n'est ni un bien terrestre, ni un présent des hommes, mais un don céleste; liberté, qui cependant n'a cessé d'être violée, soit directement ou indirectement, depuis que la religion chrétienne a été adoptée par les puissances temporelles.

(1) Le sage, qui méprise les richesses, est ici assi-

13*. Inculpatus esto.

14*. Omnia auferenti a te cede, præter libertatem.

15. Sapiens vir et pecuniæ contemptor, similis est Deo.

16*. Rebus mundanis in causis tantum necessariis utere.

17*. Quæ mundi sunt, mundo, et quæ Dei sunt, reddantur Deo.

18*. Certus esto quod animam tuam, fidele depositum, acceperis a Deo.

19*. Cum loqueris Deo, scito quod judiceris a Deo.

20. Optimam purificationem putato, nocere nemini.

---

milé à Dieu; en effet, ce mépris nous dispose à la pratique de toutes les vertus : mépris qui cependant paraît presque inconnu à bien des chrétiens de nos jours ;leur Dieu, c'est le Plutus, le Mercure des païens, le Dieu des intérêts matériels.

(2) Cette maxime est analogue au précepte de Jésus-Christ, qui dit : *Rendez à César ce qui appartient à César.* Elle est cependant plus générale, puisqu'elle s'étend à tous les hommes indistinctement.

(3) Dans ce cas, certains théologiens ou philosophes, qui ont parlé de Dieu d'une manière si inconvenante

21. L'ame se purifie par la sagesse que nous enseigne la parole de Dieu (1).

22. Gardez-vous de croire que la sagesse de Dieu ne soit pas accessible aux sens (2).

23. Dieu étant un esprit, existe par la liberté de son action (3).

24. Vous ne découvririez pas toute la grandeur de Dieu, eussiez-vous des ailes pour parcourir l'espace (4).

25. Ne cherchez pas le nom de Dieu; vous ne le trouveriez pas; car tout ce qui porte un nom a reçu ce nom d'un être supérieur, de telle sorte que l'un appelle et l'autre entende. Qui donc est celui qui a donné un nom à Dieu? Or, Dieu n'est pas un nom pour Dieu, mais l'expression du sentiment que nous avons de Dieu (5).

---

et si absurde; qui lui ont prêté des attributs si contraires à sa puissance, à sa sagesse, etc.; qui lui ont fait jouer un rôle conforme à leurs passions et à leurs intérêts, doivent s'attendre à un jugement d'autant plus sévère, qu'ils auront cherché à tromper les hommes.

(1) L'ame, qui s'est rendue coupable envers Dieu ou envers les hommes, ne saurait se purifier et se rendre agréable à Dieu par des cérémonies et des pratiques bonnes à rien, par des privations irrationnelles, par des macérations corporelles, des prières stériles, etc., mais bien en observant strictement les principes de justice et de charité; ce en quoi consiste la véritable sagesse, ainsi qu'il est dit dans le verset suivant.

21*. Anima purificatur Dei verbo per sapientiam.

22. Non putes Dei sapientiam insensibilem esse.

23*. Deus sicut mens est, quæ movetur sponte, secundum hæc et subsistit.

24. Magnitudinem Dei non invenies, etiam si pennis volare possis.

25*. Nomen Dei ne quæras, quia non invenies : nam omne quod nomine appellatur a digniore nomen accipit, ut alius quidem vocet, alius autem audiat. Quis ergo est, qui nomen imposuit Deo ? Deus autem non nomen est Deo, sed indicium quod sentimus de Deo.

---

(2) Il suffit pour cette connaissance de consulter la raison, en imposant silence aux passions, et de considérer l'immensité de l'univers, l'harmonie qui règne dans son ensemble, la régularité des phénomènes, même chez les espèces les plus inférieures, dans la série de tous les êtres.

(3) Sextius, ainsi que plusieurs philosophes, qui admettaient la spiritualité de Dieu, était plus avancé que Tertullien et d'autres Pères de l'Église, qui le faisaient corporel.

(4) Ces paroles nous donnent de la grandeur de Dieu une idée aussi noble qu'élevée.

(5) Les philosophes païens qui n'admettaient qu'un

26 Ne cherchez donc pas à connaître, relativement à Dieu, ce qu'il ne vous est pas permis de pénétrer (1).

27. Dieu est la sagesse et la lumière, et n'admet pas l'idée du contraire.

28. Dieu a fait pour l'homme tout ce qu'il a fait (2).

29. L'ange est le ministre de Dieu auprès des hommes (3).

---

seul Dieu tout-puissant et créateur de toutes choses, le considéraient comme un être spirituel. Origène (Cont. Cels. L. I. c. III.) dit que le philosophe Numenius donnait, dans son premier livre du *Souverain Bonheur*, le nom de toutes les nations qui n'admettaient rien de corporel dans la divinité. Quelques-uns des premiers chrétiens considéraient Dieu comme un être à la fois corporel et spirituel ; dans l'idée, sans doute, que Dieu ayant fait l'homme à son image, il devait avoir comme ce dernier un corps et une ame. Ainsi, Tertullien admet la corporalité de Dieu, lorsqu'il dit (Adver. Prasea. c. XVI.) : *Quis enim negabit Deum corpus esse, etsi Deus spiritus est? Spiritus enim corpus sui generis, in sua effigie.*

(1) L'orgueil des philosophes et celui des prêtres, et souvent leurs intérêts, les ont portés à parler de Dieu comme d'un être saisissable par nos sens, notre raison et notre intelligence. Mais les uns et les autres ne nous ont rien appris, parce qu'il ne leur a pas été donné, ni

26. Nihil ergo de Deo, quod non licet, quæras.

27. Deus sapiens lux est, non capax contrarii.

28*. Quæcumque fecit Deus, pro hominibus ea fecit.

29. Angelus minister est Dei ad hominem.

---

aux autres hommes, de parvenir jusqu'à lui. Les Athéniens firent preuve d'une grande perspicacité, lorsqu'ils firent écrire sur l'un de leurs temples : *Au Dieu inconnu*. Nous ne connaissons pas mieux aujourd'hui ce Dieu que du temps des Athéniens.

(2) C'est la présomption et l'erreur humaine qui ont supposé que l'immense univers a été produit uniquement en faveur d'un être aussi chétif que l'homme. Les théologiens ont ajouté à cette première erreur, celle qui n'est pas moins ridicule, que Dieu n'avait eu en vue, dans la création, que sa propre gloire; comme si Dieu pouvait avoir besoin de se créer une gloire à lui-même, ou à l'une de ses créatures telle qu'elle fût.

(3) L'action de la divinité, par le ministère des anges, a été une opinion généralement admise par les païens, et même dans les religions révélées; opinion adoptée dans celle du Christ et dans celle de Mahomet. On croyait qu'il existait des génies bienfaisants, protec-

30. L'homme et l'ange sont d'un prix égal aux yeux de Dieu.

31. L'être bienfaisant par excellence, c'est Dieu. Après lui vient l'homme, qui participe aux bienfaits de Dieu. Vivez donc comme étant le second après Dieu et choisi par lui.

32. Vous avez en vous quelque chose de semblable à Dieu; agissez donc en raison de cette ressemblance, et considérez-vous comme étant le temple de Dieu (1).

33. Que le monde honore votre conduite. Ne faites rien qui puisse ternir votre réputation.

34. Un mauvais démon tourmentera après la mort ceux qui auront mal vécu, et leur infligera une peine quadruple, jusqu'au moment où Dieu leur demandera compte de leur conduite (2).

35. Heureuse l'ame, s'élevant vers Dieu, à laquelle on ne peut faire de reproches.

36. Honorez donc Dieu au-dessus de tout, afin qu'il domine toujours sur votre esprit.

---

teurs et conseillers des hommes, des anges gardiens; comme si Dieu, pareil à un roi, n'eût pu gouverner sans ministres.

(1) Cette opinion est bien fondée; car une sage direction de notre intelligence nous rapproche de Dieu; et alors on peut dire, en quelque sorte, que Dieu habite en nous; tandis que l'opinion que Dieu a fait l'homme à

30. Tam pretiosus est homo apud Deum quam angelus.

31*. Primus beneficus est Deus : secundus est is, qui beneficii ejus fit particeps, homo. Vive igitur ita, tanquam qui sis secundus post Deum, et electus ab eo.

32. Habes, inquam, in te aliquid simile Dei, et ideo utere te ipso velut templo Dei, propter illud quod in te simile est Dei.

33. Revereatur vitam tuam mundus. Nihil admittas quod tibi invehat notam.

34. Male viventes, cum e corpore excesserint, cruciabit malus dæmon, usquequo etiam novissimum quadrantem exigat ab eis.

35*. Beatus vir cujus animam nemo reprehendit ad Deum euntem.

36*. Deum ergo honora super omnia, et ipse dominetur tibi.

---

son image, est absurde; c'est par une représaille aussi absurde, qu'on a fait Dieu à notre image.

(2) Il n'est pas étonnant que les prêtres, les philosophes qui avaient imaginé de bons génies ou démons, en aient produit de mauvais. Les premiers, pour soutenir et protéger les hommes pendant leur vie, et les conduire au ciel après leur mort. Les seconds, pour les tromper,

37. Vous serez dominé par la chose que vous aurez honorée de préférence à toute autre chose; mais si, au contraire, vous êtes soumis à Dieu, vous serez supérieur à tous.

38. C'est rendre un grand honneur à Dieu que de le connaître et de l'imiter.

39. Il n'est rien de semblable à Dieu; il voit cependant avec joie que ce qui lui est inférieur cherche à l'imiter autant qu'il est en lui.

40. L'ame pieuse est un temple consacré à Dieu, et son plus digne autel est un cœur pur et sans péché (1).

41. Le sacrifice agréable au Dieu unique, c'est de faire du bien aux hommes afin de lui plaire (2).

---

les induire au mal, les séduire dans ce monde, et les tourmenter dans l'autre après leur mort.

Cette opinion, reproduite plusieurs fois dans cet écrit, a été adoptée sans exception dans toutes les religions, comme le moyen le plus facile, le plus sûr et le plus efficace de faire croire aux erreurs qu'on avait intérêt d'établir, quelles qu'en fussent la fausseté, l'absurdité et les conséquences funestes aux hommes. Quant au mot *quaternaire* qui se trouve dans le texte, c'était celui à l'aide duquel Pythagore, par une figure symbolique et mystique, désignait la divinité, ainsi qu'on le voit, dans le 47e de ses Vers dorés, où il s'exprime ainsi : *J'en jure par celui qui a transmis dans notre ame le sacré quaternaire.* Ce qui se trouve expliqué dans le com-

37*. Quicquid super omnia honoraveris, hoc tibi dominabitur. Si autem dominatum tui gerit Deus, ita tu demum dominaberis omnibus.

38. Honor summus Deo, scire eum et imitari.

39*. Simile quidem Deo per omnia nihil est; grata tamen ei est inferioris, quantum possibile est, imitatio.

40*. Templum sanctum est Deo mens pii, et altare est optimum ei cor mundum et sine peccato.

41. Hostia soli Deo acceptabilis, benefacere hominibus pro Deo.

---

mentaire d'Hieroclès, lorsqu'il dit : *Le sacré quaternaire est la cause première, non-seulement de l'esprit de toutes choses, mais de leur bien-être, ayant répandu et semé dans cet univers, le bien qui lui est propre, comme une lumière incorruptible et intelligente.*

(1) Pensée sublime qui encourage et élève l'homme vertueux.

(2) La charité exercée indistinctement envers tous les hommes, au nom de Dieu, et afin de lui plaire, est formulée dans les paroles de ce verset, telle qu'elle l'a été dans les Évangiles, cinquante ou même peut-être cent ans après. On est sûr de plaire à un Dieu juste et bon, lorsqu'on fait tous ses efforts pour se conformer aux préceptes divins puisés dans la loi naturelle.

42. Celui-là plaît à Dieu qui vit, autant qu'il lui est possible, selon ses préceptes.

43. Dieu n'a besoin de personne; l'homme pieux n'a besoin que de Dieu seul. Celui-là donc imite Dieu qui, sans recourir aux autres, n'a besoin que des choses strictement nécessaires (1).

44. Efforcez-vous de paraître grand aux yeux de Dieu; et à l'égard des hommes, fuyez l'envie.

45. Si vous êtes bienfaisant envers les indigents, vous serez grand aux yeux de Dieu (2).

46. Le sage, qui pendant la vie a été mal jugé des hommes, reçoit des éloges glorieux après sa mort.

47. Regardez comme perdu tout le temps où vous n'avez pas pensé à Dieu (3).

---

(1) C'est seulement, en apprenant à se passer des hommes et à se contenter du strict nécessaire, qu'on parvient, autant qu'il est dans la nature humaine, à imiter Dieu et à pratiquer la vertu. Celui qui ne sait pas se contenter d'un seul mets, d'un seul habit, d'une chaumière, et de ce qui est absolument indispensable dans les autres besoins de la vie, se laissera facilement entraîner par le désir de satisfaire des besoins factices toujours croissants, toujours insatiables; il s'éloignera sans cesse du chemin qui conduit à la vertu. Sacrifiant ses principes et sa conscience à un vil intérêt, il donnera à celui-ci un libre accès dans son cœur. Il ne peut, en effet, exister de vertu constante dans l'ame de celui

42. Deo gratiam præstat homo, qui, quantum possibile est, vivit secundum Deum.

43*. Deus quidem nullius eget, fidelis autem Dei solius : æmulatur ergo illum qui nullius eget, is qui paucis in rebus necessariis indiget.

44*. Satage magnus quidem esse apud Deum; apud homines vero invidiam fuge.

45*. Si benignus sis erga indigentes, magnus eris apud Deum.

46. Sapiens vir, cujus viventis quidem parva est apud homines opinio, defuncti vero gloria prædicatur.

47*. Omne tempus, quo de Deo non cogitas, hoc puta te perdidisse.

---

qui est incapable de supporter les privations de la vie.

(2) La bienfaisance et la charité sont ici recommandées dans le même sens qu'elles l'ont été dans l'Évangile, et avec promesse des mêmes récompenses. L'apôtre dit que la charité est le complément de la foi, le philosophe païen avait dit qu'elle nous grandit auprès de Dieu, ce qui est identique.

(3) La religion chrétienne demande, ainsi que la philosophie, que notre esprit soit incessamment porté vers Dieu, dont la présence doit entrer dans toutes nos pensées et nos actions, comme il est exprimé dans le verset suivant.

48. Que votre corps agisse sur la terre, mais que votre ame soit toujours en présence de Dieu.

49. Apprenez à connaître en quoi consiste le bien, afin de bien agir.

50. Les bonnes pensées sont connues de Dieu; que votre pensée soit donc pure de tout mal (1).

51. Soyez digne de celui qui a daigné vous donner le titre de fils, et conduisez-vous ainsi qu'il convient au fils de Dieu (2).

52. Rappelez-vous dans toutes vos actions que vous donnez à Dieu le nom de père.

53. L'homme chaste et sans péché a reçu de Dieu le droit d'être appelé son fils (3).

54. Un esprit droit est en harmonie avec Dieu.

55. Un esprit pervers est en harmonie avec les mauvais démons.

---

(1) Les païens ont reconnu que la morale exigeait la même pureté dans les pensées que dans les actions.

(2) L'on attribuait souvent dans l'antiquité le nom de *Fils de Dieu* aux fondateurs de religions, ou à ceux qui se faisaient remarquer par leur zèle comme sectateurs; et bientôt le peuple les considérait comme étant fils de Dieu d'une manière spéciale, et par conséquent ayant à peu près les mêmes attributs et la même puissance que Dieu lui-même. Les philosophes avaient aussi une manière analogue de s'exprimer; lorsqu'ils vou-

48. Corpus quidem tuum incedat in terra, anima autem semper sit apud Deum.

49. Intellige quæ sint bona, ut bene agas.

50. Bona cogitatio hominis Deum non latet, et ideo cogitatio tua pura sit ab omni malo.

51. Dignus esto eo qui te dignatus est filium dicere, et age omnia ut filius Dei.

52*. Quod Deum patrem vocas, hujus in actionibus tuis memor esto.

53. Vir castus et sine peccato potestatem accepit a Deo esse filius Dei.

54. Bona mens chorus est Dei.

55. Mala mens chorus est dæmonum malorum.

---

laient caractériser des hommes qui se distinguaient par l'éminence de leurs vertus, ils les nommaient *divi*, divins, *sancti*, saints. Ces différentes attributions sont passées du paganisme au christianisme, sans cependant conserver la même acception.

(3) L'on voit que la philosophie païenne considérait la chasteté comme une vertu essentielle, puisqu'elle est mise en opposition au péché, et qu'elle nous rend dignes de l'amour de Dieu.

56. Empêcher l'homme injuste de commettre une injustice, c'est le punir selon la volonté de Dieu.

57. Faites vos efforts, non pour paraître juste, mais pour l'être; car il est certain que celui qui cherche à le paraître ne l'est point (1).

58. Honorez ce qui est juste, par cela seul que cela est juste.

59. Non-seulement vous n'échapperez pas aux regards de Dieu lorsque vous agirez, mais même lorsque vous penserez avec injustice.

60. Le sage est chaste devant Dieu (2).

61. Fuyez toute souillure.

62. Étudiez-vous à ne parler que de choses honnêtes.

63. Surmontez la volupté et ayez de la continence

---

(1) Il est dans l'intérêt des hommes pervers de paraître justes, même dans les actes où ils violent ouvertement la justice. Ce genre d'hypocrisie a été, et est encore de nos jours, porté au suprême degré par les princes despotes, et par leurs ministres et autres agents serviles et corrompus. C'est dans l'espérance de mieux tromper qu'on cherche à paraître juste, tout en dédaignant la justice. Si l'on prenait la justice pour règle de ses actions, on ne ferait pas tant d'efforts pour en avoir l'apparence. C'est cette hypocrisie, génératrice de tous les maux, que le philosophe doit avoir en horreur.

(2) L'auteur de ce code de morale recommande la

56. Injustum si inhibeas agere injuste, hoc est secundum Deum punire.

57*. Satage non videri, sed esse justus : certum est enim non esse eum, qui videri vult esse.

58. Honora quod justum est, propter hoc ipsum quod justum est.

59. Nequaquam latebis Deum agens injuste, sed ne cogitans quidem.

60. Vir sapiens castus erit Deo.

61. Omnem spurcitiem fuge.

62. Semper de bonis loqui stude.

63. Libidinem vince, continens corpus in omni-

---

chasteté dans un grand nombre de passages. Elle fut également préconisée par la secte qu'il professait, ainsi que par d'autres philosophes, et même par les poètes païens ; c'est de toutes les vertus celle qui, de tout temps, fut la plus prônée par la religion chrétienne. Il n'en est cependant aucune qui n'ait été et qui ne soit plus généralement violée, car l'exagération d'une vertu en provoque toujours l'infraction. Il n'est pas question ici de la chasteté monacale, qui n'a d'autre mérite que celui qu'on peut attribuer aux animaux renfermés dans une ménagerie.

en toutes choses; car vous n'éviterez pas la souillure qui est la suite d'une vie molle et voluptueuse.

64. Dieu n'exauce point l'homme adonné au plaisir.

65. Les délices engendrent la corruption (1).

66. Que vos actes soient précédés par le raisonnement et non par les paroles.

67. Il est funeste d'être dominé par le vice, car chaque vice est un maître qui nous commande.

68. L'amour des richesses dénote l'amour pour les choses charnelles (2).

---

(1) Rien n'énerve les facultés du corps et de l'ame comme la vie molle et voluptueuse, et les délices sensuelles auxquelles on se livre, lorsque la richesse ou l'aisance le permettent. La médiocrité même s'habitue à un certain genre de mollesse, d'autant plus funeste, qu'il est souvent obtenu aux dépens de la probité. Rien n'est plus propre à inspirer la lâcheté, la servitude, l'éloignement pour les pensées et les actions nobles et désintéressées : l'égoïsme s'empare de l'ame; l'amour de ses semblables, de la patrie, de la liberté, sont sacrifiés à quelques vils intérêts; le charme trompeur des plaisirs factices et des richesses qui les procurent, absorbe toutes les pensées, tous les désirs; l'homme s'avilit et se dégrade.

(2) Celui qui aime les richesses, ayant le même amour pour les choses matérielles, ne peut être sincèrement attaché à la vertu. C'est ce qui est prouvé par l'histoire de tous les peuples, mais principalement par celle du

bus, quia ex deliciis et voluptatibus non effugies spurcitiem.

64. Voluptuosum Deus non exaudit.

65. Deliciarum finis corruptio.

66. Non verbum, sed ratio præcedat actus tuos.

67. Perniciosum est servire vitiis, quia quot vitia habet anima tot et dominos.

68. Amor pecuniæ amorem carnalium indicat.

---

christianisme. Aucune philosophie, aucune religion ne proscrit et ne condamne les riches aussi positivement que le fait celle du Christ qui leur a jeté anathême. Comment donc les sectateurs de cette religion, et les mauvais prêtres, qui cependant ne cessent de prêcher cette doctrine, peuvent-ils lui être réellement attachés, puisqu'ils montrent autant d'amour et de désir pour les richesses, que les païens en avaient; et qu'ils recherchent, avec la même ardeur, les jouissances qu'elles procurent : jouissances qui toujours corrompent la religion et la morale?

La philosophie, moins sévère et moins absolue que le christianisme, se contente de dire (*voyez* v. 194), qu'*il est difficile pour un riche de se sauver*, tandis que l'Évangéliste exprime positivement l'impossibilité, par l'impossibilité de faire passer un chameau dans le trou d'une aiguille; qu'il proscrit toutes les jouissances qu'on peut se procurer par les richesses, et qu'enfin, il

69. Acquérez la vertu comme le solide soutien de votre ame. En quoi consiste ce ferme soutien, si ce n'est dans la vertu et dans la force d'ame.

70. Renoncez aux choses corporelles tandis que vous le pouvez, et autant qu'il est en vous. (1)

71. Ne considérez comme vous appartenant que ce qui est bien.

72. Maintenez-vous habituellement dans la disposition où vous êtes lorsque vous priez Dieu.

73. Lorsque vous aurez renoncé à vos richesses, alors étant purifié, demandez à Dieu ce que vous voudrez.

---

s'écrie : *Malheur au riche!* La philosophie, au contraire, se contente de conseiller ceux qui veulent remplir strictement la loi naturelle (*voy.* v. 118) *de ne point posséder au-delà des besoins du corps.* Elle dit à ceux qui visent à un plus haut degré de perfection (v. 266) : *Abandonnez ce que vous possédez, et suivez les paroles de Dieu. Vous serez libre de toutes choses lorsque vous servirez Dieu.* C'est en effet ce que firent Anaxagore et Antistène, et ce que ne font plus les chrétiens depuis plus de quinze siècles.

(1) On ne renonce plus aujourd'hui aux richesses, par amour de la vertu. Trop heureux les hommes, si pour les acquérir, ils ne recouraient pas aux moyens les plus honteux et souvent les plus criminels. Les Pythagoriciens professaient une autre morale ; ils savaient se réduire même à la pauvreté, afin de rompre les obstacles

69*. Acquire possessionem animæ firmam, virtutem. Quid est firma possessio, nisi virtus aut vis animæ?

70. Renuncia rebus corporis, dum adhuc potes, et quantum potes.

71. Hoc solum tuum ducito quod bonum est.

72. Qualis vis esse dum Deum oras, talis semper esto.

73. Dum optima quæque abjeceris prædia, tum purificatus pete quod vis a Deo.

---

qui s'opposaient à leur amour pour la sagesse. La même maxime se trouve énoncée dans plusieurs passages de Sextius, entre autres dans le verset 266. « Un échange de toutes nos richesses, dit Hieroclès, contre une pauvreté volontaire, accompagnée d'honnêteté, en nous dépouillant de tous nos biens par des motifs très justes, met la vertu à un prix beaucoup plus haut que celui qu'on nous offre pour y renoncer (1). » Cette morale, mise en pratique par les premiers chrétiens, est trop sévère pour ceux qui sont venus après eux. On se décide bien à faire quelques légers sacrifices de convenance. Mais il est des affections qui nous sont trop chères pour y renoncer. L'or est un métal qui prime tout, *post nummos virtus.*

(1) Hieroclès, Comment. sur les Vers dorés de Pythagore, v. 25, 26, 27.

74. Une langue médisante est l'indice d'un mauvais esprit.

75. Habituez votre langue à bien parler, surtout lorsque vous parlez de Dieu.

76. Personne ne saurait nuire à Dieu [1].

77. L'impie qui médit de Dieu l'offense et l'outrage.

78. La continence est le fondement de la piété; et le plus haut degré de perfection de la piété est l'amour de Dieu.

79. Considérez l'homme pieux comme vous-même.

80. Désirez qu'il vous arrive, non ce que vous voudriez, mais ce qui vous importe.

81. Soyez envers les autres ce que vous voudriez qu'ils fussent envers vous [2].

82. Ne faites pas ce que vous blâmez.

83. N'accordez à personne, malgré ses sollicitations, ce que vous jugez ne pas être bien.

---

[1] C'est cependant ce qu'ont pensé les théologiens, puisqu'ils ont porté des peines sévères contre ce qu'ils nomment des sacriléges, hommes qu'on pourrait tout au plus taxer de folie; qu'ils les ont livrés, ainsi qu'ils s'expriment, au bras séculier, pour être incarcérés, et périr sur des échafauds ou sur des bûchers. Il faut avoir une grande présomption pour se déclarer le vengeur de Dieu. Qu'arriverait-il donc si ce principe était appli-

74. Lingua maliloqua indicium est mentis malæ.

75. Insuesce linguam tuam bene proloqui, et maxime cum de Deo fit sermo.

76*. Nocere Deo nemo potest.

77*. Impius, in Deo maledicus, et infestus et contumeliosus est.

78*. Fundamentum pietatis est continentia : culmen autem pietatis, amor Dei.

79. Pium hominem habeto tanquam te ipsum.

80*. Opta tibi evenire, non quod optas, sed quod expedit.

81. Qualem vis esse proximum tuum tibi, talis esto et tu tuis proximis.

82. Quæ culpes, facere noli.

83. Nulli suadenti acquiescas petere quod non est bonum.

---

qué dans toutes ses conséquences! chaque péché mortel serait une cause qui tendrait à dépeupler le monde chrétien.

(2) C'est là un précepte de la philosophie qui se retrouve dans l'Évangile, mais que personne n'observe, surtout à notre époque où l'on a mis l'intérêt personnel et matériel à l'ordre du jour.

84. Nul ne peut vous enlever ce que Dieu vous donne [1].

85. Délibérez avant d'agir, et prévoyez ce que vous allez faire.

86. Ne pensez ni ne faites ce que vous ne voulez pas que Dieu sache.

87. Avant d'agir en quoi que ce soit, pensez à Dieu, afin qu'à l'avance sa lumière précède vos actes [2].

88. C'est commettre une grande impiété envers Dieu, que de faire du mal à un homme [3].

89. L'ame s'éclaire en pensant à Dieu.

---

(1) C'est cependant là une prétention des tyrans et de leurs alliés, les mauvais prêtres; ils veulent ravir aux hommes les dons les plus précieux qu'ils aient reçu de la divinité, ceux de penser et de parler librement, et de pratiquer le culte qu'ils croient être le plus agréable à la divinité. La philosophie n'a jamais imposé de si ignobles entraves.

(2) La direction habituelle de notre pensée vers Dieu, qui est recommandée dans plusieurs passages de ces maximes, est un conseil plein de piété, dont la pratique nous porterait aux bonnes actions, par le sentiment et la réminiscence des devoirs que Dieu nous prescrit. Cette habitude aurait plus d'influence sur notre conduite, que de répéter sans cesse des prières auxquelles on n'attache, pour l'ordinaire, aucun sens. D'ailleurs, ces prières sont assez inutiles, puisque Dieu sait mieux que nous-mêmes ce dont nous avons besoin, et qu'il est assez bon pour nous le donner, sans être incessament

84. Quod Deus tibi dat, nullus auferre potest.

85*. Delibera priusquam agas, et antequam agas provide quale sit quod facturus.

86. Si quid non vis scire Deum, istud nec agas, nec cogites.

87*. Priusquam agas quodcumque agis, cogita Deum, ut lux ejus præcedat actus tuos.

88. Grandis impietas in Deum affligere hominem.

89. Anima illustratur recordatione Dei.

---

sollicité, comme un despote ignorant, partial et capricieux.

(3) Les hommes qui gouvernent, et qui pourraient si facilement rendre les peuples heureux, non-seulement se dispensent trop fréquemment de ce devoir, mais ils commettent le plus énorme de tous les crimes, en leur faisant du mal, et beaucoup de mal. Sextius pense avec raison que c'est une grande impiété d'en faire à un seul homme. Ce mal ne peut cependant se comparer, pour la gravité et les conséquences, avec celui dont se rendent coupables ceux qui tiennent le pouvoir en main, car ceux-ci agissent à la fois sur des millions d'hommes, qui n'ont aucun des moyens mis quelquefois à la disposition des particuliers pour se faire rendre justice. Les gouvernements sont généralement plus puissants que les peuples, de sorte qu'il n'est, pour ces derniers, d'autres moyens de se soustraire à la tyrannie et de ressaisir leurs droits, que des révolutions

90. Apprenez à vous contenter de peu (1).

91. Ne portez pas vos désirs sur toutes choses.

92. Cherchez l'occasion d'exercer la générosité, fallût-il prendre de la peine pour cela (2).

93. Ne vous attachez pas aux choses corporelles (3).

94. L'homme devient immonde par un acte honteux.

95. L'ame de l'insensé devient meilleure lorsqu'il éprouve des reproches en lui-même.

96. Dieu dirige les hommes dans leurs bonnes actions (4).

---

toujours funestes au pouvoir et souvent peu favorables au peuple.

(1) La vertu, le contentement, le vrai bonheur exilés de l'habitation du riche, reposent communément sous l'humble toit de la médiocrité. Cette médiocrité, préférable à l'or, *aurea mediocritas*, ainsi que s'exprime le poète, satisfait celui qui sait s'en contenter, et le met à l'abri des passions et des vices qui assiégent et tourmentent l'ame du riche. Mais la philosophie, en nous inspirant le mépris des richesses, et trop souvent celui des riches, peut seule nous rendre heureux au sein de la médiocrité, qui renferme en elle le germe de toutes les vertus.

(2) Le philosophe païen a porté dans ce verset et dans quelques autres le sentiment et le devoir de la charité aussi loin que l'Évangile. Il semble même l'avoir surpassé, lorsqu'il veut qu'on cherche l'occasion de répandre ses bienfaits, ce qui n'est pas exprimé dans le

90. Contentus esse mediocribus stude.

91. Noli omnia concupiscere.

92. Occasiones donorum perquire, etiam cum labore.

93. Noli diligere ea quæ corporis sunt.

94. Immundum hominem facit actus turpis.

95. Purgatur anima insipientis, cum arguitur intrinsecus latens sensus ejus.

96. Deus in bonis actibus hominibus dux est.

---

livre que nous venons de citer. En effet, celui qui est animé d'un profond amour pour le prochain, croit de son devoir, non-seulement de secourir les indigents qui se présentent à lui, mais aussi de faire la recherche de ceux qui, n'étant pas connus, peuvent avoir besoin de secours. Enfin, Sextius veut qu'on donne, même en faisant le sacrifice de ce dont on peut avoir besoin pour soi-même.

(3) De zélés enthousiastes, où plutôt des fanatiques, se sont fait un mérite en s'abstenant des soins qu'exige le corps, et en le soumettant à des privations et à des souffrances qui ne pourraient être agréables qu'à un Dieu sauvage et malfaisant. Il est de notre devoir d'accorder au corps les soins faciles et peu nombreux qu'il exige.

(4) Plusieurs philosophes ont cru que nos bonnes actions étaient l'effet de la grâce et du secours immédiat de Dieu. Sénèque a dit : L'homme n'est bon qu'avec le secours de Dieu. *Nulla sine Deo mens bona est.*

97. Ne considérez personne comme votre ennemi (1).

98. Chérissez tout ce qui participe à votre nature; mais aimez Dieu plus que votre ame (2).

99. Il est très mal de la part des méchants de se réunir pour mal faire.

---

(1) L'Évangile ordonne de *chérir et de bénir ses ennemis;* de *bénir ses calomniateurs*; de *présenter l'autre joue lorsqu'on a reçu un soufflet;* de *laisser prendre son habit à celui qui nous a enlevé notre manteau;* de *ne pas redemander ce qu'on nous a volé*, etc. Cette morale, prise à la lettre, paraîtrait révoltante à tout homme de bon sens qui n'aurait pas été habitué, dès l'enfance, à considérer tout ce qui se trouve dans les Évangiles comme paroles divines. Il serait d'autant plus confirmé dans son opinion, lorsqu'il apprendrait qu'aucun chrétien n'a observé ces préceptes, depuis l'existence de sa religion, si l'on en excepte quelques crédules enthousiastes ou quelques fanatiques ignorants, surtout à l'époque où l'exaltation de la nouveauté et l'espérance des promesses futures s'étaient emparées des esprits. D'ailleurs, la raison et l'expérience lui apprendraient que de pareilles maximes, si elles étaient mises en pratique, produiraient nécessairement la fin de toute société humaine.

On vous dit, pour pallier l'absurde d'une pareille doctrine, que ce ne sont pas des préceptes, mais des conseils. Donnez-nous donc un signe par lequel on puisse distinguer avec certitude l'un de l'autre? Car le commandement est également précis dans les deux suppositions. Dans une loi divine où rien ne peut être

97. Neminem inimicum deputes.

98*. Dilige omne quod ejusdem tecum naturæ est; Deum vero plus quam animam dilige.

99. Pessimum est peccatoribus in unum convenire cum peccant.

---

captieux, ou à double entente, tous les articles doivent être également obligatoires, à moins qu'une exception soit prononcée formellement; ce qui n'existe pas ici. Car, sans cela, il serait permis aux prêtres d'interpréter la loi selon les temps, les personnes, et selon leurs intérêts, ainsi que cela a eu lieu fréquemment, et ce qui a donné naissance au fanatisme monacal. Enfin, on peut rejeter le conseil d'un homme, mais non celui d'un Dieu.

La philosophie praticable, celle de la raison divine, ne considère personne comme ennemi, ainsi que le pense Sextius. Elle commande de traiter un ennemi comme si l'on n'en avait reçu aucune offense; de lui pardonner, de le secourir, et de lui faire du bien lorsqu'on le peut.

(2) Il est ordonné dans l'Évangile d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame, de tout son esprit. Le philosophe païen porte encore plus haut cet amour, lorsque, après avoir dit d'aimer tout ce qui participe à notre nature, il établit envers Dieu un amour supérieur à celui-ci, un amour plus obligatoire, plus relevé, un amour sans bornes. Cet amour, ainsi que les autres devoirs de l'homme envers Dieu, sont recommandés dans un grand nombre de passages de ce code de morale.

100. L'excès des aliments met obstacle à la chasteté et rend l'homme immonde (1).

101. Il est indifférent de se nourrir avec la chair des animaux de toute espèce; il est cependant plus raisonnable de s'en abstenir.

102. Ce ne sont pas les aliments qui entrent dans l'estomac qui souillent l'homme, mais les suites des mauvaises actions (2).

103. Tout ce qu'on reçoit par cupidité imprime une souillure.

104. Ne cherchez pas à plaire à la multitude (3).

---

(1) Non-seulement la gourmandise entraîne aux vices contraires à la chasteté, mais elle énerve l'ame et le corps et nous assimile aux animaux, ainsi que l'observe Sextius au verset 273. La cause principale des maladies qui assiégent l'homme, dans l'état de notre civilisation, provient d'une trop grande abondance de nourriture, ou d'aliments et de liqueurs malsaines. La gourmandise est d'ailleurs une passion qui nous rend impropres aux occupations sérieuses et soutenues; l'habitude de la satisfaire apporte toujours un grand obstacle à la pratique des vertus et des devoirs sociaux. C'est la raison pour laquelle Sextius la combat dans plusieurs versets de son code de morale.

(2) Un grand nombre de philosophes, dans l'antiquité païenne, s'abstenaient de la chair des animaux, soit par motif religieux, soit par principe hygiénique. Ils pensaient, en général, que tout aliment était indifférent, mais qu'on se rendait coupable lorsque, pour assouvir

100*. Multi cibi impediunt castitatem, et incontinentia ciborum immundum facit hominem.

101*. Animantium omnium usus quidem in cibis indifferens, abstinere vero rationabilius est.

102*. Non cibi qui per os inferuntur polluunt hominem, sed ea quæ ex malis actibus proferuntur.

103*. Quicquid cupiditate victus acceperis, polluit.

104*. Multitudini placere ne satagas.

---

sa gourmandise, on se procurait des aliments recherchés, soit en faisant un mauvais emploi de sa fortune, soit par d'autres moyens illicites. Les chrétiens ont emprunté des pythagoriciens, ou d'autres sectes philosophiques ou religieuses, l'abstinence des viandes ainsi que les jeûnes habituels et occasionnels. Mais les hommes savent coordonner leurs principes religieux avec leurs passions. Ainsi, plusieurs, parmi les chrétiens catholiques, se croiraient dignes des peines éternelles, s'ils mangeaient quelques bouchées des viandes les plus communes et les plus grossières, tandis qu'ils ne se font aucun scrupule de couvrir leurs tables, aux jours qu'ils nomment d'abstinence, des mets les plus délicats et les plus recherchés, pourvu qu'ils ne soient pas pris dans une certaine classe d'animaux.

(3) Le vrai philosophe ne cherche pas à plaire au vulgaire, surtout au vulgaire qui met la jouissance

105. Pensez que Dieu est l'auteur de tout ce que vous faites de bien (1).

106. Dieu n'est l'auteur d'aucun mal (2).

107. Ne possédez pas au-delà des besoins du corps (3).

108. L'or ne met pas l'ame à l'abri des maux.

109. Il est certain que, placé au milieu des jouissances corporelles, vous ignorez ce que Dieu vous a préparé (4).

110. Possédez ce que nul ne peut vous enlever (5).

---

des richesses bien au-dessus de la pratique des vertus. Et comment celui qui aime la sagesse pourrait-il plaire à ceux qui ne savent mettre aucun frein à leurs passions ?

(1) Les philosophes païens, que les Pères et les écrivains ecclésiastiques ont toujours taxé d'orgueil et de vanité, afin de persuader aux hommes qu'il ne pouvait exister de morale et de mérite hors du christianisme, ont cependant connu et pratiqué la vertu aussi bien que ceux qui avaient eu le bonheur d'être régénérés par le baptême. Ces philosophes ont également pensé que la sagesse ne pouvait s'acquérir qu'avec le secours, la bonté et la grâce de Dieu.

(2) Les chrétiens disent avec les païens que Dieu n'est pas l'auteur du mal. Les premiers affirment qu'il existe des démons, qui non-seulement sont la cause du mal, mais qu'ils y excitent les hommes. Ils accusent ainsi Dieu indirectement d'être la cause du mal, puisque ayant créé ces êtres malfaisants par l'effet de sa volonté, il s'en suit, d'après sa prescience, qu'il a voulu

105*. In omni quod bene agis, auctorem esse deputa Deum.

106. Mali nullius auctor est Deus.

107. Non amplius possideas quam usus corporis poscit.

108. Aurum non eripit animam e malis.

109. In deliciis corporis positus, certum est quod ignores illa quæ preparata sint tibi a Deo.

110. Ea posside quæ nullus possit auferre a te.

---

le mal. Les sectateurs de Zoroastre étaient moins irrationnels en supposant deux êtres puissants, car, dans ce système, on ne peut accuser et haïr que celui qui seul est la cause du mal.

(3) Le philosophe sait se contenter du nécessaire. Si le sort lui prodigue des richesses, il regarde de son devoir de les employer pour le bien de ses semblables. Ce fut là le principe mis en pratique par les pythagoriciens : « La connaissance des choses rend heureux ceux qui, l'ayant acquise, sont contents de leur sort dans ce qui regarde les biens temporels, et en font un usage sensé pendant le temps entier de leur vie, » dit Timée de Locres (chap. v, §. 15.).

(4) Comment, en effet, celui qui n'existe que pour amasser des richesses, et se livrer aux jouissances matérielles, pourrait-il penser à Dieu, à ses devoirs, et croire aux récompenses attachées à la vertu ?

(5) C'est-à-dire la sagesse, que nulle puissance humaine ne saurait vous ravir.

111. Souffrez ce qui est nécessaire, et comme cela est nécessaire.

112. Appliquez-vous à être magnanime (1).

113. Rejettez les éloges qu'on vous donne sur des choses que vous méprisez ; acceptez ceux que vous aurez probablement mérités par l'élévation de votre caractère.

114. Demandez à Dieu ce qu'il peut vous accorder (2).

115. La raison qui est en vous est le flambeau de votre vie.

116. Demandez à Dieu ce que les hommes ne peuvent vous donner.

117. Ne désirez d'obtenir qu'après le travail ce qui doit être le résultat du travail.

---

(1) La vraie magnanimité, la force d'ame, le courage civique, sont de précieuses qualités qui nous portent aux grandes choses, et nous disposent aux sublimes vertus. Il n'est pas étonnant que, ces qualités étant devenues rares parmi les hommes, on voie si peu de belles actions morales, et de dévouements désintéressés. Cette noblesse de caractère, assez commune dans les beaux temps de la Grèce et de Rome, principalement chez les stoïciens, semble avoir disparu depuis l'établissement du christianisme. Cette religion paraît avoir, sous ce rapport, rétréci et affaibli l'esprit de ses sectateurs, en leur commandant le mépris de tout ce qui est terrestre, de la gloire, des honneurs;

111. Fer quod necesse est, sicut necesse est.

112. Magnanimus esse stude.

113. Ea quæ contemnes, si recte laudaris, ne retineas. In quibus probabiliter magnificus eris, hæc obtine.

114. Hæc posce a Deo, quæ dignum est præstare Deum.

115*. Ratio quæ in te est, vitæ tuæ lux est.

116*. Ea pete a Deo, quæ accipere ab homine non potes.

117. In quibus præcedere debet labor, hæc tibi opta evenire post laborem.

---

de ne penser et de ne travailler que pour le ciel; de supporter avec résignation l'injustice, la violation des droits, les injures, l'oppression et la tyrannie; d'avoir une soumission passive et aveugle pour le pouvoir temporel, ainsi que pour la puissance ecclésiastique.

(2) Ce qui pourrait et devrait même tenir lieu de toute prière, ce sont ces mots de la prière par excellence des chrétiens : *Que votre volonté soit faite*. Toute autre demande est vaine et mondaine. Nous devons nous reposer sur la bonté de Dieu, qui connaît mieux que nous-mêmes ce qui convient à notre bonheur présent et futur.

118. Les prières et les vœux du paresseux, sont de vaines paroles.

119. Il ne faut pas mépriser les choses qui nous sont nécessaires, d'après la nature de notre corps.

120. Ne demandez pas à Dieu ce que vous ne pouvez toujours conserver après l'avoir obtenu (1).

121. Accoutumez votre ame à se considérer comme quelque chose d'élevé après Dieu.

122. Ne considérez comme précieux rien de ce que peut vous enlever le méchant.

123. Ne considérez comme un bien que ce qui est digne de Dieu.

124. Ce qui est digne de Dieu l'est aussi de l'homme de bien.

125. Ce qui ne convient pas au bonheur de Dieu ne doit pas convenir à l'homme de Dieu.

126. Vous devez vouloir ce que Dieu veut.

127. Celui-là est fils de Dieu, qui n'estime que ce que Dieu considère.

128. Tant que la chair est livrée aux désirs, l'ame ignore Dieu.

129. Le désir de posséder engendre l'avarice (2).

---

(1) Le vrai philosophe ne demande à Dieu ni richesses, ni honneurs, ni avantages temporels; la sagesse étant la seule chose qu'il apprécie et que les hommes

118. Oratio vel vota pigri sermo vanus.

119*. Non oportet contemnere ea quibus etiam post dispositionem corporis egemus.

120. Non petas a Deo id quod, cum habueris, non perpetuo obtinebis.

121. *Insuesce animam tuam aliquid magnum de se sentire post Deum.

122. Nil pretiosum ducas, quod auferre a te possit homo malus.

123. Hoc solum bonum putato quod Deo dignum est.

124. Quod Deo dignum est, hoc et viro bono.

125. Quicquid non convenit ad beatitudinem Dei, non conveniat homini Dei.

126. Ea debes velle, quæ et Deus vult.

127*. Filius Dei est qui hæc sola pretiosa ducit quæ et Deus.

128. Donec in desideriis est caro, anima ignorat Deum.

129. Cupiditas possidendi origo avaritiæ est.

---

ne peuvent lui ravir, elle est le seul objet de ses prières.

(2) L'avarice, toujours insatiable, engendre et alimente tous les vices.

130. L'injustice provient de l'amour de soi-même [1].

131. Ce n'est pas la nature mais le péché qui fait que le corps est pour l'ame un gênant fardeau.

132. Tout ce qui dépasse le nécessaire est funeste à l'homme [2].

133. Celui qui aime une chose inutile, n'aimera pas les choses utiles.

134. Le sage se fait connaître avec peu de paroles [3].

135. Celui qui se livre aux mauvaises choses, ne parviendra pas à la connaissance de ce qui est bien.

136. L'esprit du sage est toujours dirigé vers Dieu [4].

137. Dieu habite dans l'esprit du sage [5].

138. Tout désir est insatiable; c'est pourquoi il a toujours besoin d'être satisfait.

---

(1) L'égoïsme exclusif, bien différent de l'amour naturel de soi-même, pousse toujours l'homme dans les voies de l'injustice. C'est de ce sentiment dépravé que proviennent en général les maux des sociétés humaines. C'est l'injustice des gouvernements qui asservit et opprime les peuples; c'est elle qui met les peuples en hostilité les uns contre les autres; qui bannit la bonne foi, l'amitié, l'amour de ses semblables, et apporte le désordre dans toutes les transactions sociales. C'est à raison de ces déplorables effets que Sextius démontre dans plusieurs passages tout l'odieux de ce funeste vice.

130*. Ex sui ipsius amore injustitia nascitur.

131*. Corpus animæ molestum non natura, sed peccatum fecit.

132. Omne quod homini plus est quam necesse sit, inimicum ei est.

133*. Qui amat quod non expedit, non amabit quod expedit.

134*. Sapiens verbis innotescit paucis.

135. Qui studet his quæ non bona, latebunt quæ sunt bona.

136. Semper apud Deum est mens sapientis.

137. Sapientis mentem Deus inhabitat.

138. Inexplebilis est omnis cupiditas, propterea et semper indiget.

---

(2) Le philosophe qui fait voir, dans plusieurs endroits de son code de morale, le danger des richesses, nous avertit ici de nous contenter du nécessaire.

(3) C'est la vanité, l'ignorance et l'oisiveté qui engendrent les longs discours. Or, l'abus de la parole est signe d'imprévoyance et de sottise.

(4) Un puissant moyen de ne point s'écarter des règles de la sagesse, est d'avoir sans cesse Dieu présent à la pensée.

(5) Voilà pourquoi il existe si peu de sages.

139. Le sage est toujours conséquent avec lui-même.

140. Il suffit, pour être heureux, de connaître Dieu et de l'imiter (1).

141. Celui qui flatte les méchants les rend encore plus méchants (2).

142. La malice devient intolérable lorsqu'on la loue.

143. Que vos paroles soient l'expression de votre pensée (3).

144. Il vaut mieux jeter une pierre au hasard qu'une parole. Réfléchissez avant de parler, afin de ne rien dire d'inutile. Il est honteux de proférer des mots vides de sens.

---

(1) C'est un genre de bonheur que peu de personnes connaissent. On préfère le bonheur que l'on cherche dans la richesse, ou partout ailleurs, où il ne saurait se trouver. L'homme a été créé pour deux genres de bonheur; l'un temporel et l'autre éternel. La bonté de Dieu nous assure le dernier dans des degrés de perfection plus ou moins élevés. Car, la punition du vice ou de l'erreur, chez un être aussi faible et aussi ignorant que l'homme, ne peut être éternelle dans les décrets équitables de la Providence divine.

Quant au premier genre de bonheur, l'homme en est généralement privé par sa propre faute, par l'excès de ses passions, de ses préjugés, par les vices de son éducation. Mais ce qui apporte surtout obstacle au bonheur, c'est une politique dépravée, de fausses religions, la servitude à laquelle quelques dominateurs pervers ré-

139. Sapiens semper similis est sibi.

140. Sufficit ad beatitudinem agnitio Dei solius et imitatio.

141. Malis qui adulatur, pejores eos facit.

142. Intolerabilis fit malitia cum laudatur.

143. Lingua tua sensum tuum sequatur.

144. Melius est lapidem frustra jactare, quam verbum. Delibera antequam dicas, ne quæ non opportet dicas. Verba sine sensu opprobria.

---

duisent les peuples. Dégagé de ces nombreuses entraves, on apprendrait à se faire une idée plus exacte de la divinité, et par conséquent à l'imiter par l'accomplissement de devoirs qui peuvent seuls soustraire l'humanité à ces causes de malheur.

(2) Ainsi les flatteurs et les courtisans, déjà doublement coupables, par hypocrisie et par mensonge, le sont bien plus encore parce qu'ils corrompent les bons, et qu'ils encouragent les méchants dans leur iniquité.

(3) Rien de si commun dans notre civilisation artificielle, que de dire ce qu'on ne pense pas, et de ne pas croire ce qu'on vous dit. C'est ainsi qu'on se paie réciproquement de déceptions. Cette fausseté, quoique répréhensible dans les relations d'un médiocre intérêt, devient criminelle dans les transactions importantes, en fait de morale, de religion, de politique, etc. C'est

145. Celui qui parle beaucoup tombe dans le péché.

146. Le sage est bref dans ses discours.

147. De longs discours dénotent la sottise.

148. Aimez la vérité [1].

149. Servez-vous du mensonge comme vous vous serviriez d'un poison.

150. Sur toutes choses, prenez du temps avant de parler.

151. Parlez lorsque le silence ne convient pas.

152. Gardez le silence sur les choses que vous ignorez; parlez à propos sur celles que vous savez [2].

153. Les discours intempestifs dénotent un esprit méchant.

154. Ne cherchez pas à parler le premier dans les assemblées.

155. Il vaut mieux être vaincu en disant la vérité, que de triompher par le mensonge [3] .

156. Que la bonne foi soit le principe de toutes vos actions.

157. La sagesse conduit l'ame vers Dieu.

---

précisément là où la vérité devrait être le plus sacrée, qu'elle est le plus généralement violée.

(1) Chérir la vérité, c'est chérir Dieu, auteur de toute vérité; la trahir, c'est trahir Dieu et les hommes.

145. Verbositas non effugiet peccatum.

146. Brevis est in sermonibus sapiens.

147. Judicium imperitiæ longa narratio.

148. Veritatem dilige.

149. Mendacio tanquam veneno utere.

150. Ante omnia, tempus verbis tuis requirito.

151. Tum loquere, quando tacere non expedit.

152. De quibus ignoras, tace; de quibus autem certus es, loquere opportune.

153. Sermo extra tempus, indicium malitiosæ mentis est.

154. In conventu ne satagas primum dicere.

155. Melius est vinci vera dicentem, quam vincere mentientem.

156. Fides actus tuos omnes præcedat.

157. Sapientia animam perducit ad Deum.

---

(2) Le commun des hommes parle sur ce qu'il ignore, et déraisonne sur ce qu'il sait.

(3) Dans la plupart des discussions, loin de chercher à s'éclairer, à connaître et à soutenir la vérité, on s'ef-

158. Rien n'est plus naturel à la sagesse que la vérité (1).

159. Une belle ame ne peut jamais se complaire dans le mensonge (2).

160. La bonne foi est étrangère à un esprit méchant et corrompu (3).

161. Un homme fidèle aime mieux écouter ce qui convient, que de dire ce qui est inconvenant.

162. Un homme livré à ses passions n'est propre à rien.

163. Celui qui est irrépréhensible dans ses discours jouit de la bonté de Dieu.

164. Les fautes des élèves sont l'opprobre des maîtres (4).

165. Ceux qui médisent de Dieu sont, à ses yeux, comme s'ils n'existaient pas.

---

force de la dénaturer et de l'étouffer, autant par vanité que par intérêt personnel.

(1) Autant on peut compter sur la probité de celui qui dit constamment la vérité, autant on doit se méfier de ceux qui ne se font aucun scrupule de la trahir en toute occasion.

(2) L'homme intègre doit avoir en aversion le mensonge, cause de tant de désordres. C'est ce qui a porté l'auteur de ce code à le combattre et à faire apprécier l'importance de la vérité dans plusieurs endroits,

158. Nihil tam vernaculum sapientiæ, quam veritas.

159. Nunquam potest anima bona mendacium diligere.

160. Pravo et pessimo ingenio fides aliena est.

161. Fidelis homo audire quæ oportet amat magis, quam dicere quæ non oportet.

162. Vir libidinosus ad omnia inutilis est.

163*. Irreprehensibilis in verbis utitur Deo.

164. Peccata discentium opprobria sunt doctorum.

165. Mortui sunt apud Deum, per quos nomen Dei maledicetur.

---

comme on l'a vu dans les passages précédents, et comme on le verra dans les suivants.

(3) Si nous appliquions, de nos jours, cette maxime à certains gouvernements et à leurs agents, nous trouverions que le nombre des hommes méchants et corrompus n'est, sous aucun rapport, inférieur à celui des siècles du paganisme.

(4) De même que les vices des peuples sont l'opprobre des gouvernements.

166. Le sage est, après Dieu, celui qui est le plus bienfaisant (1).

167. Que vos discours soient la confirmation de votre vie auprès de ceux qui vous entendent (2).

168. Qu'on ne soupçonne même pas que vous puissiez faire ce qui n'est pas convenable.

169. Ne faites pas ce que vous ne voudriez pas qu'un autre vous fît (3).

170. Il est honteux de commander aux autres ce que vous ne pouvez faire vous-même sans honte.

171. Soyez exempt de péché, même dans vos pensées (4).

172. Lorsque vous êtes élevé au-dessus des hommes, souvenez-vous que Dieu est au-dessus de vous (5).

---

(1) On ne saurait donner une plus haute idée de la bienfaisance, et démontrer combien cette vertu doit être agréable à Dieu, qu'en plaçant immédiatement après lui celui qui la pratique. C'est reconnaître qu'elle est la première et la plus importante de toutes les vertus.

(2) Les discours ne sont, chez un grand nombre d'hommes, surtout en politique, que le masque sous lequel on cherche à couvrir des intentions reprochables, un intérêt privé, des desseins criminels, et donner le change à ceux qu'on a intérêt à tromper.

(3) Cette loi, dont la puissance se manifeste chez l'homme vivant en société, même dès l'âge le plus ten-

166. Sapiens homo beneficus post Deum.

167. Sermones tui vitam tuam commendent auditoribus.

168*. Quod fieri non decet neque in suspicionem veniat quasi id feceris.

169. Quod pati non vis ab alio neque id facias.

170*. Quæ tibi facere est turpe, hæc et aliis imperare facienda turpissimum est.

171. Etiam in cogitationibus tuis mundus esto a peccato.

172. Cum præes hominibus, memento quod et tibi præest Deus.

---

dre, par l'effet de son organisation, a été, comme chez tous les peuples, dès leur origine, le fondement de la religion naturelle; elle est tellement indélébile et évidente, qu'elle a été adoptée par toutes les religions, révélées ou non.

(4) Les païens ont reconnu que l'on pouvait pécher en pensées, comme en paroles et en actions.

(5) Les personnes qui parviennent au pouvoir, oublient souvent ce conseil dicté par la justice, si toutefois elles l'ont jamais connu. Comme elles n'ont en vue que leurs intérêts privés, elles s'inquiètent peu d'être équitables envers les autres. La pensée de Dieu ne vient pas troubler des consciences perverties.

173. Prêt à vous venger, pensez que Dieu vous jugera (1).

174. Le juge court un plus grand danger que celui qui est soumis à son jugement (2).

175. Une blessure est moins grave qu'une parole.

176. On peut tromper les hommes par ses paroles, mais non pas Dieu.

177. Ne croyez pas mal faire si, connaissant la vérité, vous vous trompez en voulant l'énoncer.

178. Le désir de se vanter nous éloigne de la vérité (3).

---

(1) C'est une pensée qui, depuis la barbarie des temps féodaux et chevaleresques, n'est entrée que bien rarement dans l'esprit de nos preux chevaliers, anciens et modernes, qui, pour se venger, se donnent la mort, ou font sauter la tête à celui qui, par inadvertance, leur a marché sur le pied. Les peuples de l'antiquité païenne faisaient consister l'honneur à se dévouer et à exposer sa vie pour le bien de la patrie, et non à la sacrifier avec celle de ses concitoyens pour une offense dont ils ne se vengeaient que par le mépris.

Si nous avons le droit de reprocher aux Romains leur politique d'amphithéâtre, ils pourraient, avec autant de raison, nous opposer notre honneur en champ clos. Il est à remarquer que les Romains furent le seul peuple du paganisme qui institua des combats de gladiateurs, tandis que les duels ont été depuis des siècles, et sont encore en usage chez tous les peuples chrétiens. Le nombre des morts qui ont eu lieu dans les combats

173*. Vindictam exercens, scito quia et judiceris a Deo.

174. Majus est periculum judicantis quam ejus qui judicatur.

175. Levius est omne vulnus quam verbum.

176*. Possibile est verbo fallere homines, non autem Deum.

177*. Non putes malum, si tu cum veritatem scias, culparis in verbo.

178*. Male sentire de fide amor jactantiæ facit.

---

de gladiateurs, dans toute l'antiquité païenne, est infiniment moins considérable que celui occasionné, sous l'empire de la religion chrétienne, par les combats singuliers.

(2) Notre philosophe considère la justice comme une chose tellement sacrée et délicate, qu'il n'hésite pas à regarder la situation de celui qui est mis en accusation, comme préférable à celle du juge qui doit prononcer sur sa culpabilité. En effet, que le premier soit condamné justement ou injustement, il ne commet en cela aucune faute; tandis que si le juge le condamne par passion, par intérêt, et même sans un profond examen, il se rend criminel; il aurait même de cuisants reproches à se faire dans le cas où il eût condamné par erreur un innocent. Combien de magistrats apportent-ils en justice des principes aussi purs, des scrupules aussi sévères?

(3) C'est là la cause des mensonges et des inepties qui se disent journellement dans nos salons.

179. Cherchez plutôt à être probe qu'à le paraître (1).

180. Honorez le sage comme l'image de la divinité (2).

181. Que le sage, fût-il dénué de tout, soit considéré par vous conformément à son caractère.

182. N'accordez pas une plus grande estime à l'homme, par cela seul qu'il possède de plus grandes richesses (3).

183. Il est difficile pour un riche de se sauver (4).

184. Considérez que c'est commettre un péché égal de manquer au sage ou à Dieu.

---

(1) La plupart des hommes aiment mieux paraître probes que de l'être, par la raison que l'estime et les autres avantages sociaux s'accordent plus fréquemment à l'apparence qu'à la réalité du mérite.

(2) Si un mortel peut être ici-bas l'image et le représentant de la divinité, ce ne peut être ni un roi, ni un prêtre, mais un sage, quelle que soit sa position sociale; et il mérite, en cette qualité, d'être honoré, même lorsqu'il est dans l'indigence, ainsi qu'il est dit dans le verset suivant.

(3) Les richesses n'attirent l'estime que de la part des hommes dépravés, des sots ou des faméliques.

(4) Cette opinion, qui n'est pas sans fondement, au moins sous le rapport des châtiments réservés aux riches dans l'autre monde, a été reproduite en d'autres termes encore plus positifs par saint Matthieu, qui démontre l'impossibilité du salut des riches, lorsqu'il dit : « *Qu'il est plus aisé à un chameau de passer par le*

179*. Fidelis esse magis quam videri stude.

180. Cole sapientem virum tanquam imaginem Dei viventis.

181*. Sapiens vir, etiamsi nudus sit, sapiens apud te habeatur.

182*. Neminem propterea magni æstimes, quod pecunia divitiisque abundet.

183. Difficile est divitem salvari.

184*. Derogare viro sapienti ac Deo, æquale ducito peccatum.

---

trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » Saint Jacques (chap. v, vers. 1), leur prédit le sort futur qui les attend, lorsqu'il dit : « *Pleurez, maintenant, riches; poussez des cris et des hurlements à cause des maux qui sont près de fondre sur vous !!* Il est vrai que les mauvais prêtres, toujours favorables aux riches et aux puissants, ont dit que cet anathème prononcé contre les riches, et plusieurs autres semblables qu'on trouve dans les Évangiles, ne devaient pas être pris à la lettre. Les passages sont cependant aussi clairs et aussi formels que beaucoup d'autres que l'on considère comme des préceptes obligatoires; et une preuve évidente que les premiers chrétiens l'entendaient dans ce sens, c'est qu'ils donnaient leurs biens aux pauvres pour gagner les trésors du ciel. Mais on sait que la loi du Christ a été condamnée depuis bien des siècles à recevoir des interprétations, selon les circonstances ou selon les intérêts.

185. Pensez que vous avez reçu les ames des hommes en dépôt, lorsque vous leur parlez de Dieu.

186. Croyez que rien ne vous convient que ce qui est bien.

187. Faites de grandes choses sans les promettre.

188. Vous ne serez pas sage, si vous pensez l'être (1).

189. Celui dont la foi n'est pas entière, ne peut bien vivre (2).

190. On reconnaît dans le malheur quels sont les vrais fidèles.

191. Pensez que le but final de la vie est de vivre conformément à Dieu (3).

---

(1) Les premiers propagateurs du christianisme pensèrent que le moyen de faire des prosélytes, était de présenter, à des gens crédules et ignorants, la morale des philosophes comme incomplète et corrompue. Ils taxèrent les philosophes d'être des hommes vains, orgueilleux, qui avaient la prétention de passer pour sages, tandis qu'ils n'enseignaient qu'erreur et mensonge. Ces assertions se trouvent cependant démenties par les paroles et les écrits des philosophes païens, qui ont reconnu l'ignorance ou l'incertitude où ils étaient sur plusieurs questions; tandis qu'au contraire, les prêtres de toutes les religions révélées ont affirmé toute chose positivement, sans donner de preuves qui pussent satisfaire la saine raison; bien différents en cela de Socrate qui disait *ne savoir qu'une seule chose, c'est qu'il ne savait rien.*

185*. Verbum de Deo loquens, depositum te putato accepisse animas.

186*. Quod bonum est, hoc solum te decere puta.

187*. Age magna, non magna pollicens.

188. Non eris sapiens, si te reputaveris sapientem.

189. Non potest bene vivere, qui non integre credit.

190. In tribulationibus quis sit fidelis agnoscitur.

191. Finem vitæ existima vivere secundum Deum.

---

(2) Comment celui qui ne croirait ni aux devoirs imposés par la loi naturelle, ni à l'existence des principes de moralité, et qui ne mettrait aucune différence entre le bien et le mal, le juste et l'injuste, pourrait-il bien vivre? Ce serait un phénomène qui, probablement, n'a jamais existé.

(3) Cette maxime, dans laquelle est compris l'amour de Dieu, nous donne, avec le précepte de la charité et celui de la justice, le fondement sur lequel s'appuient tous les devoirs prescrits par la religion et par la morale. Celui qui s'y conforme atteint le but de sa destination. L'on voit aussi, par ce verset, que les sages de l'antiquité réglaient leur conduite dans le but de plaire à la divinité, et que, d'après ce principe, ils lui rapportaient leurs actions ainsi que leurs pensées.

192. Considérez comme un mal tout ce qui est honteux.

193. L'injure est le résultat du mal, et la perdition le résultat de l'injure.

194. L'homme fidèle *à Dieu* n'est pas dominé par de mauvais sentiments.

195. Tout mauvais sentiment est ennemi de la raison.

196. Toute action faite par un mauvais sentiment donne lieu au repentir.

197. Les mauvais sentiments sont les précurseurs de sensations pénibles.

198. La méchanceté est une maladie de l'ame.

199. L'injustice et l'impiété sont la mort de l'ame (1).

200. Ne croyez être fidèle *à Dieu* que lorsque vous aurez imposé silence à vos passions (2).

---

(1) L'injustice est le plus grand crime envers l'humanité; l'impiété, envers Dieu. Le principe de justice, sur lequel repose toute morale et toute religion, ce principe d'où découlent tous nos devoirs envers Dieu, envers les hommes, envers nous-mêmes, a été établi d'une manière admirable par Pythagore, ainsi que nous le voyons énoncé dans les paroles suivantes de Hieroclès : « Nous avons besoin de la justice qui est la plus parfaite de toutes les vertus, et qui, régnant dans les unes et dans les autres, les renferme toutes, comme ses

192. Nihil putes malum quod non sit turpe.

193. Mali finis injuria, injuriæ autem perditio.

194*. Non dominatur mala affectio in mente fidelis.

195*. Omnis mala affectio animi rationi est inimica.

196*. Quicquid feceris animo male affecto, pœnitebis.

197*. Affectiones pravæ ægritudinum initia.

198. Malitia est ægritudo animæ.

199. Animæ autem mors injustitia et impietas.

200. Tunc te putabo fidelem, cum passionibus animæ carueris.

---

propres parties..... Tu ne raviras jamais le bien de ton prochain, et tu ne chercheras jamais la perte et le malheur d'aucun homme, afin que tu ne blesses pas la justice dans tes actions; car, pendant que la justice sera comme une garnison dans notre ame pour la garder et la défendre, nous remplirons toujours tous nos devoirs envers les Dieux, envers les hommes et envers nous-mêmes. »

(2) On ne saurait être fidèle à la loi de Dieu lorsqu'on ne s'efforce pas de maîtriser ses passions.

201. Agissez envers les hommes comme si, après Dieu, vous étiez chargé de leurs intérêts (1).

202. Celui qui agit mal envers les hommes, se nuit à lui-même.

203. Celui-là est fidèle qui ne veut rien de mal.

204. Désirez de pouvoir faire du bien à vos ennemis (2).

205. Sans Dieu, vous ne pouvez pas vivre en Dieu (3).

206. Le sage paraît insensé aux méchants.

207. Souffrez tout en vue de Dieu, afin de vivre selon sa volonté (4).

---

(1) C'est une grande et belle idée de l'amour dû à l'humanité, et de l'intérêt actif qu'on ne doit cesser de lui porter, que de dire que nous devons en quelque sorte remplacer et seconder Dieu dans tout le bien qu'il fait aux hommes, comme s'il nous eût donné spécialement cette mission. On désirerait qu'une maxime aussi sublime se trouvât dans l'Évangile.

(2) L'Évangile dit de faire du bien à nos ennemis. Sextius donne plus d'extension à ce beau précepte; il veut même qu'on ait le désir de faire du bien à ses ennemis, et par conséquent, qu'on en cherche l'occasion. La loi des chrétiens donne à ce même principe un autre genre d'extension, d'autant moins rationnel, qu'il est absolument opposé à la nature humaine, et contradictoire à l'ordre des choses établi par Dieu. Il est en effet impossible, quelque effort que l'on fasse sur soi-même, de chérir ses ennemis comme soi-même. Ce serait trouver bien ce qui est mal ; accueillir et approuver l'injustice ;

201*. Omnibus hominibus ita utere, quasi communis omnium post Deum curator.

202. Qui hominibus male utitur, seipso male utitur.

203*. Qui nihil male vult fidelis est.

204. Opta ut bene possis facere inimicis.

205. Sine Deo non poteris vivere Deo.

206. Malis ineptus videtur vir sapiens.

207*. Omnia sufferto pro eo ut secundum Deum vivas.

---

encourager les méchants. L'on peut et l'on doit faire du bien à ses ennemis; prier pour eux; les secourir dans leurs besoins; n'avoir ni rancune ni haine contre eux. Mais les aimer comme on aime les hommes inoffensifs et bienfaisants, c'est une morale stérile que les chrétiens ont portée jusqu'à l'exagération, mais qu'ils n'ont jamais observée dans la pratique.

(3) Le système de la grâce, qui est encore ici présenté, démontre l'injustice des Pères de l'Église, quand ils accusent les philosophes païens de suffisance et d'orgueil. Ceux-là reconnaissent bien leur faiblesse, qui croient ne pouvoir vivre selon Dieu, s'ils sont privés de sa grâce, et de ne pouvoir posséder la sagesse, si elle n'est donnée par Dieu, ainsi qu'il est dit dans le 209e verset.

(4) Les théologiens anciens et modernes du christianisme, voulant persuader aux hommes qu'il ne pouvait y avoir de salut que dans leur religion, établirent et

208. Dieu n'exauce pas la prière de celui qui repousse celle du pauvre [1].

209. La sagesse est un don de Dieu.

210. Vous vous honorez vous-même en honorant le sage.

211. Voyez si vous êtes fidèle *à Dieu* [2].

212. Lorsqu'on vous dit que vous êtes le fils de Dieu, pensez quel est votre père.

213. Souvenez-vous de cela en invoquant Dieu votre père.

214. Que vos discours soient toujours remplis de piété.

---

soutinrent avec assurance que les vertus païennes étaient des crimes, et que, loin d'en recevoir une récompense de Dieu, ils seraient tous damnés éternellement. Ils portaient ce terrible arrêt contre tous les honnêtes gens du paganisme, parce que, disaient-ils, ils n'avaient pas fait le bien au nom de Dieu et dans le dessein de lui plaire. L'histoire de la philosophie païenne dément cette supposition, qui est détruite par le verset que nous citons, ainsi que par quelques autres de l'ouvrage de Sextius. Que peut-on, en effet, faire de plus méritoire que de souffrir pour Dieu, *pro eo*, et de vivre *secundum Deum*, conformément à ce qu'il demande de nous? Cette maxime entrait dans la doctrine des pythagoriciens, ainsi que nous l'apprend Jamblique (ch. XXVIII, vers. 137), où il dit que Pythagore enseignait que nous devons avoir Dieu incessamment en vue.

208. Orationem Deus non exaudit hominis qui egenum non exaudit.

209*. Sapientia sapienti donum a Deo.

210. Honorans sapientem, teipsum honorabis.

211. Fidelem te esse nosce.

212*. Cum filium te quis Dei dicet, memento cujus te filium dicat.

213*. Deum patrem invocans in actibus, hoc recordare.

214. Verba tua pietate semper plena sint.

---

(1) C'est une maxime qui eût été bien placée dans l'Évangile, et qui aurait appris aux riches que c'est en vain qu'ils prient soir et matin, qu'ils vont régulièrement à l'église, lorsque, vivant dans l'abondance, le luxe et la profusion, ils évitent d'écouter la voix de la misère et de lui tendre une main secourable.

(2) C'est par l'examen de la conscience, et dans le silence et la sincérité ; c'est en repassant chaque jour ce qu'on a fait de bien ou de mal ; en prenant une ferme résolution de se corriger et de mieux faire, que l'on reconnaît si l'on a fidèlement observé les devoirs que Dieu nous prescrit. C'est par ce motif que Pythagore recommandait à ses disciples de faire tous les jours, avant de s'endormir, l'examen de leur conscience, pratique qui était observée par Sénèque et par Marc-Aurèle.

215. Que Dieu vous soit présent dans toutes vos actions (1).

216. C'est un crime d'invoquer Dieu notre père et de commettre un acte déshonnête.

217. Celui qui n'aime pas le sage ne s'aime pas lui-même.

218. Le sage croit n'avoir rien en propre (2).

219. Ceux-là sont des impies, qui, reconnaissant Dieu comme leur père commun, ne se prêtent pas aide et secours (3).

220. Celui-là est ingrat envers Dieu, qui n'accorde pas toute son estime au sage.

221. Il vous est permis de renoncer au mariage; c'est pour cela que votre vie doit être entièrement consacrée à Dieu. Si cependant, connaissant les difficultés, vous êtes prêt à les combattre, épousez une femme et engendrez des enfants (4).

---

(1) Le moyen de bien faire est d'avoir sans cesse la présence de Dieu à l'esprit. Cette habitude nous préserverait de beaucoup de fautes. Ce n'est pas par le sentiment de cette crainte servile, que le législateur des Hébreux avait cru devoir inspirer à ce peuple grossier, qu'on conduit les hommes à la vertu, mais par le sentiment d'amour et de devoir qui nous porte à obéir à Dieu, et à faire ce qui peut lui plaire.

(2) C'est parce qu'il méprise les richesses, et que lorsqu'il les possède, il les considère comme un bien commun entre lui et les indigents dont il doit soulager les besoins.

215. In actibus tuis ante oculos pone Deum.

216. Nefas est Deum patrem invocare et aliquid inhonestum agere.

217. Qui non diligit sapientem nec seipsum diligit.

218*. Nulla propria possessio putatur sapientis.

219*. Quorum communis est Deus idemque pater, hi nisi auxilia et opem in commune conferant, impii sunt.

220*. Deo ingratus est qui non magni ducit sapientem.

221*. Conjugium tibi refutare concessum est, idcirco vivas indesinenter adhærens Deo. Si autem, tanquam prælium sciens, tamen pugnare vis, et uxorem duc, et filios procrea.

---

(3) L'on voit par ce passage que les philosophes païens considéraient la charité comme un devoir impérieusement ordonné par la loi naturelle, puisqu'ils regardaient comme impies ceux qui ne partageaient pas leurs richesses avec leur prochain. Qui pourrait, d'après cette maxime, dénombrer les impies qui se trouvent sur la surface de la terre?

(4) On a de tout temps attaché un certain mérite au célibat, comme étant un état assez pénible pour un grand nombre de personnes. Quelques philosophes l'ont recommandé comme procurant plus de liberté et

222. Celui-là est adultère envers sa femme, qui a pour elle un amour excessif ou impudique (1).

223. Ne faites rien pour satisfaire un plaisir désordonné.

224. Sachez que la seule pensée de commettre un adultère vous en rend coupable. Considérez de même pour tout autre péché (2).

225. Lorsque vous avez promis d'être fidèle à Dieu, vous avez également promis de ne pas pécher envers lui (3).

226. La pudeur est l'ornement d'une femme fidèle.

227. Celui qui répudie sa femme prouve qu'il n'a pas même la force de supporter une femme.

228. La femme pudique est la gloire de son mari.

---

de facilité pour se livrer à l'étude de la sagesse; c'est dans ce but que plusieurs l'embrassèrent; mais ils n'attachèrent jamais de mérite à un état contre nature. Les chrétiens, au contraire, qui, en fait de rigorisme, s'efforçaient de surpasser les païens, recommandèrent, prônèrent le célibat qu'ils confondirent souvent avec la chasteté, comme une perfection des plus agréables à Dieu; et représentèrent le mariage comme un état de corruption contraire à la pureté et à la sainteté chrétiennes. Il est à remarquer que le mariage est également condamné dans le passage du même verset qui se

222*. Adulter est in suam uxorem omnis impudicus, amator ardentior.

223. Nihil propter solam libidinem facias.

224. Scito te adulterum esse, etiam si cogites de adulterio. Sed et de omni peccato eadem tibi sit ratio.

225. Fidelem te esse professus, spopondisti pariter non peccare Deo.

226. Fideli mulieri ornatui ducatur pudicitia.

227. Vir qui uxorem dimittit, profitetur se nec mulierem gerere.

228. Mulier pudica gloria viri est.

---

trouve aux variantes ci-après; car le paganisme avait aussi ses rigoristes.

(1) Il est beau de voir que le paganisme, qu'on a taxé de fomenter tout genre de désordre relatif à la pureté des mœurs, présenter la règle qui doit être observée dans les jouissances de l'amour, et tracer les limites dans lesquelles elles doivent être contenues.

(2) Les païens ont reconnu, non-seulement que l'adultère de fait était un crime, mais aussi la seule pensée de le commettre. Ils ont pareillement assimilé la pensée et le fait dans les autres cas de péché.

(3) On ne peut être fidèle à Dieu en violant ses lois.

229. Si vous avez du respect pour votre femme, elle en aura pour vous.

230. Que des époux fidèles rivalisent de continence (1).

231. La sobriété dans le manger vous rendra sobre dans les plaisirs de l'amour.

232. Evitez les louanges des infidèles.

233. Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement de Dieu (2).

234. Vous trouverez peu de fidèles; car tout ce qui est bon est rare (3).

235. Après Dieu, que le sage soit l'objet de votre vénération.

236. Le sage aime celui qui le reprend (4).

237. Celui qui n'obéira pas au sage n'obéira pas à Dieu.

C'est donc à contre-sens que l'on donne à tous les chrétiens la dénomination de fidèles, si impropre, relativement à ceux qui vivent dans le crime.

(1) La continence est représentée dans ce verset et dans le suivant, comme une importante vertu qu'on doit s'efforcer de posséder.

(2) La maxime de Sextius est plus désintéressée que celle de l'Evangile, qui commande de donner, parce qu'on recevra, *date et dabitur vobis*. Le philosophe,

229. Reverentiam habens uxori, habebis eam reverentem.

230. Fidelium conjugium certamen habeat continentiæ.

231. Ut continueris ventrem, ita et venereos motus.

232. Devita infidelium laudes.

233. Quæ gratis accipis a Deo, præsta gratis.

234. Multitudinem fidelium non invenies. Rarum est enim omne quod bonum est.

235. Sapientem honora post Deum.

236*. Cum argueris sapientem, diliget te.

237*. Qui sapienti non obtemperaverit, nec Deo obtemperabit.

---

au contraire, recommande de donner, sans espérance de récompense, par le seul motif, qu'ayant reçu de Dieu gratuitement, vous devez en user de même envers votre prochain.

(3) Ce que Sextius applique ici à la religion naturelle, peut s'appliquer avec autant de vérité à la religion chrétienne. Celle-ci dit, en effet, que *beaucoup sont appelés, mais que peu sont élus.*

(4) Ce n'est pas là le caractère de l'orgueil, dont on a accusé si souvent les philosophes païens, sans excep-

238. Si vous voulez être fidèle, appliquez tous vos soins à ne pas pécher; mais si par hasard cela vous arrive, prenez au moins garde de ne pas récidiver.

239. N'avancez pas une doctrine indigne de Dieu.

240. Vouloir connaître beaucoup de choses est le propre d'un esprit curieux.

241. La sagesse consiste à connaître les choses dignes de Dieu.

242. Désirez avec ardeur de posséder la doctrine qui peut vous avancer dans l'amour de Dieu.

243. Le sage économise le temps, afin de ne point en perdre (1).

244. Ayez confiance avec circonspection (2).

245. Vous éprouverez une douleur plus vive de la mauvaise conduite de vos enfants que de leur mort même.

---

tion. Nous demanderons à ces accusateurs s'ils pourraient citer beaucoup de primats civils ou ecclésiastiques, qui aient, nous ne dirons pas, aimé ceux qui les reprenaient, mais qui aient souffert d'être repris.

(1) On apporte tous ses soins à recueillir et à conserver l'or et l'argent; tandis qu'on gaspille journellement le temps, avec la même prodigalité que s'il n'avait pour nous aucune valeur, et qu'il nous fût donné de l'arrêter, de le fixer et d'en disposer à volonté. Si, par-

238*. Fidelis volens esse, præcipue quidem hoc nitere ne pecces : quod etiam si forte acciderit, saltem cave ne iteretur id ipsum.

239. Doctrinam quæ non est Deo digna ne dicas.

240. Multa velle scire, curiositas animi putanda est.

241. Qui cognoscit quæ Deo digna sunt, ille sapiens est.

242*. Doctrinam ex qua proficere potes in amore Dei illam necessario expete.

243. Sapiens vir parcit ne perdat tempus.

244. Fiduciam cum verecundia habeto.

245. Excrutient te liberi male viventes, magis quam morientes.

---

venu à un certain âge, on pouvait calculer les instants qu'on a perdus inutilement, chaque heure, chaque jour, on serait effrayé, en reconnaissant que la moitié, ou les trois quarts de la vie, ont été dissipés sans aucun avantage pour soi ou pour le bien public, sans jouissances réelles, dignes du sage.

(2) Cette maxime mérite l'attention des honnêtes gens exposés à trouver, dans les relations sociales, un si grand nombre de fourbes et de fripons qui ne cher-

246. Des fils infidèles ne sont pas des fils.

247. Un père fidèle supporte avec douleur les désordres de ses enfants.

248. Il ne dépend pas de nous de vivre, mais nous pouvons bien vivre.

249. Ne regardez pas comme sage celui en qui vous n'oseriez pas vous confier en toutes choses.

250. Gardez-vous d'accueillir les faux rapports contre ceux qui s'adonnent à la sagesse (1).

251. Appliquez-vous à faire généralement du bien à tout le monde (2).

252. Ayez horreur d'infliger une peine même justement (3).

253. Si vous voulez conserver la sérénité de votre esprit, gardez-vous de faire trop de choses; car vous aurez moins de succès dans un grand nombre d'entreprises.

254. Ne vous emparez pas de ce qui n'est pas à vous; ce qui vous appartient doit vous suffire.

---

chent qu'à faire des dupes. Autant il est sûr de se livrer avec confiance aux personnes intègres, autant il est sage d'apporter de la circonspection à l'égard de la plupart des hommes.

(1) S'il est bon d'être méfiant sur les propos que l'envie, ou d'autres passions provoquent contre le prochain, on doit l'être bien plus encore, lorsqu'elles s'at-

246. Filii infideles nec filii.

247*. Fidelis vir non ægre fert abjectionem liberorum.

248. Vivere quidem non est in nobis, recte autem vivere in nobis est.

249*. Non judices esse sapientiæ studiosum cui non de omnibus credis.

250*. Criminationes adversus sapientiæ studiosum noli admittere.

251. Stude communiter omnibus benefacere.

252. Execrabile tibi sit etiam juste aliquid punire.

253. Si vis cum lætitia animi vivere, noli multa agere ; in multis enim actionibus minor eris.

254. Quod non posuisti ne tollas, sed sufficiant tibi quæ tua sunt.

---

taquent à des hommes d'une conduite irréprochable.

(2) Le vrai philosophe ne fait acception de personne, lorsqu'il peut secourir les hommes, quelles que soient leur religion, leur patrie, ou leurs opinions.

(3) Cette maxime, professée par les premiers chrétiens, a été bientôt abandonnée, lorsqu'ils sont devenus les plus forts. La vraie philosophie redoute d'infli-

255. Abandonnez ce que vous possédez, suivez la parole de Dieu; vous serez libre de toute chose lorsque vous servirez Dieu (1).

256. Sachez vous modérer dans l'usage des aliments.

257. Ne mangez pas jusqu'à satiété.

258. Faites une part égale à chacun (2).

---

ger des peines, lors même que l'intérêt de la société peut l'exiger. Elle proscrit la peine de mort, car elle sait que Dieu n'a permis à personne de l'infliger; elle s'appuie sur la loi de Dieu, et non sur l'exemple de tous les gouvernements, qui se sont arrogé ce droit sanguinaire, et qui ont ainsi accoutumé les peuples à l'effusion du sang.

(1) Ce conseil de la philosophie païenne a été emprunté par les auteurs des Evangiles. Saint Matthieu, chap. XIX, v. 21, fait dire à Jésus-Christ l'équivalent en d'autres termes : « *Si vous voulez être parfait, allez et vendez ce que vous possédez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez reçu un trésor dans le ciel; venez et suivez-moi.* » Saint Marc, chap. XV, 21, s'exprime de la même manière. Saint Luc, chap. XII, v. 33, donne le même conseil; et dans son chap. XVIII, v. 22, il fait répondre à Jésus-Christ, à qui l'on demandait ce qu'il fallait faire pour posséder la vie éternelle : « *Il vous manque encore une chose; vendez tout ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; venez et me suivez.* » Il est évident par ces paroles, énoncées comme une condition positive de salut, que sans l'observation stricte de ce précepte, auquel sont soumis tous les chrétiens, il n'y a point de salut à espérer pour eux, s'ils ne s'y conforment. C'est aussi ce que fai-

255. Relinquens quæ possides, sequere verbum Dei; liber enim eris ab omnibus, cum Deo servieris.

256*. Cessa a cibo.

257. Ede citra satietatem.

258. Omni homini impartito.

---

saient les premiers chrétiens, qui connaissaient mieux l'esprit et la lettre des paroles de Jésus-Christ, que ceux qui depuis des siècles ont fait ou font profession d'une religion, qui, sous le même nom, diffère sur presque tous les points de celle qui fut dès son origine enseignée et pratiquée. C'est ce qu'attestent les évangélistes, ainsi que les premiers Pères de l'Eglise. Saint Paul nous apprend (Actes, chap. II, v. 44 et 45), «que tous ceux qui croyaient (en Jésus-Christ) étaient tous unis ensemble et possédaient toutes choses en commun, vendaient leurs terres et tout ce qu'ils avaient, et en distribuaient l'argent à tous, selon le besoin de chacun.» Cet apôtre répète le même fait, chap. IV, v. 34.

(2) Ceux-là ne font pas une part égale à tous, qui n'émettent de lois que dans les intérêts d'un prince, d'une caste dominante, d'une aristocratie égoïste, d'une corporation envahissante d'hommes riches et puissants, de marchands avides, de spéculateurs rapaces, etc.; tels sont les gouvernements qui oppriment le peuple et le privent d'une liberté légitime, en l'abrutissant par l'ignorance, la superstition et la misère; qui corrompent et soldent des agents serviles; qui créent, au détriment du public, des emplois, des fonctions stériles, des traitements, des priviléges, des monopoles, des faveurs; qui privent chaque parti-

259. Il est bon même de jeûner afin d'alimenter le pauvre (1).

260. Ne buvez avec plaisir que ce qui est nécessaire pour étancher votre soif.

261. Fuyez l'ivrognerie comme une folie.

262. Celui qui se laisse dominer par la gourmandise est semblable aux animaux (2).

263. Les appétits charnels ne procurent aucun bien.

264. La jouissance qui provient des plaisirs honteux s'évanouit promptement, tandis que celle des plaisirs honnêtes n'a pas de terme.

265. On a coutume de couper un membre pour conserver les autres. Combien serait-il plus louable d'en agir ainsi pour conserver la chasteté (3).

---

culier des avantages auxquels tous ont un droit commun. Combien enfin sont criminels ceux qui, pour parvenir à la domination et à la fortune, se font les agents d'ordres iniques ou injustes, et les soutiens du despotisme.

(1) L'amour sincère de l'humanité ne se borne pas, lorsqu'il s'agit de secourir le famélique, à lui donner un superflu, dont il est facile de se passer. On doit, d'après Sextius, se priver même de ses aliments pour les partager avec celui qui en manque. La charité chrétienne n'a jamais été plus loin.

259. Pro reficiendo paupere etiam jejunare bonum est.

260. Omne poculum tibi suave sit quod sitim extinguit.

261. Ebrietatem quasi insaniam fuge.

262*. Homo qui a ventre vincitur, belluæ similis est.

263. Ex carne nihil oritur bonum.

264*. Turpissimæ libidinis ea quidem quæ suavia sunt cito transeunt, proba vero perpetuo manent.

265. Solent homines abscindere aliqua membrorum suorum pro sanitate reliquorum; quando id præstantius pro pudicitia fiet.

---

(2) Les conseils donnés dans ce verset et dans les précédents, sont dictés par une sage philosophie; car on doit s'abstenir de boire et de manger, lorsque l'appétit et la soif sont satisfaits. Rien n'est plus avilissant, et plus propre à nous détourner de nos devoirs, que les vices de gourmandise et d'ivrognerie. L'abstinence, considérée sous ce point de vue, est une vertu louable aux yeux de la raison, tandis que, comprise comme le veulent les chrétiens exagérés ou fanatiques, elle ne peut être utile à l'homme, ni agréable à Dieu.

(3) Dans l'antiquité, surtout à l'époque où le chris-

266. Considérez comme un grand châtiment la satisfaction de vos désirs ; car jamais les désirs ne s'apaisent par la possession de la chose désirée.

267. Celui à qui on enlève la liberté ne peut agir avec sagesse [1].

268. Tous les hommes désirent de posséder des biens ; mais on ne les obtient qu'après s'être rendu entièrement libre par la parole de Dieu.

269. Soyez honnête homme, ami de la sagesse, et ne calomniez personne.

270. Réprimandez rarement, et toujours à propos.

271. Un rire excessif est l'indice d'un esprit léger ; ne vous permettez donc pas un excès de ce genre.

272. Prenez exemple sur la vie des personnes chastes.

273. Il est très bon de ne point pécher, mais il vaut mieux reconnaître sa faute que de l'ignorer.

---

tianisme prit naissance quelques sectes se formèrent, sur la chasteté, une idée d'autant plus exagérée, que les mœurs étaient alors plus corrompues. Ainsi l'on pensa qu'il était méritoire, dans le but d'éviter le danger, de se soumettre à une opération contre nature. Cette opinion fut adoptée par les chrétiens, d'après ce qui est dit dans l'Évangile de saint Matthieu : « Et il y a des eunuques qui se sont châtrés pour le royaume des cieux. » Cette maxime, qui depuis longtemps était mise en pra-

266*. Grandem pœnam putato cum in desideriis obtinueris, nunquam enim sedat desiderium adeptio desideratorum.

267. Non est sapienter factum, in quo libertas aufertur.

268*. Bona habere omnes quidem optant, obtinent autem qui semetipsos integre verbo Dei manciparunt.

269*. Sapientiæ amator, honestus esto, et non obtrectator.

270*. Rara sit objurgatio tua et opportuna.

271*. Nimius risus indicium est animi negligentis, ne ergo tantum tibi indulgeas ut risu diffluas.

272. Castorum vita sit tibi honestatis exemplum.

273*. Optimum quidem est non peccare, peccatum vero agnoscere quam ignorare melius est.

---

tique par les prêtres de la déesse Cybèle, mère des dieux, le fut aussi par quelques dévots chrétiens, ainsi que le prouve le fait d'Origène.

(1) Il est hors de doute que si les gouvernements, au lieu de priver les peuples de la liberté, leur permettaient d'en jouir, on verrait bien moins de crimes parmi les hommes; car le despotisme et la dépravation, deux choses inséparables, sont la cause de l'immoralité des peuples.

274. Celui qui se vante n'est point sage.

275. Connaissez le prix de la sagesse qui vous fait supporter la sottise des ignorants.

276. Regardez comme honteux de vous louer vous-même.

277. L'ame du sage est insatiable de l'amour de Dieu (1).

278. Que Dieu soit le principe de toutes vos actions.

279. Que Dieu soit dans votre esprit et dans votre bouche avant que vous ne respiriez.

280. Ne faites pas avant de les avoir apprises, les choses qu'il faut apprendre d'abord, et faire ensuite.

281. N'ayez pas d'affection pour les choses charnelles.

282. Aimez après Dieu les hommes probes (2).

---

(1) Il est difficile de recommander, avec une plus vive expression, l'amour de Dieu, la tendance de l'esprit, qui doit se porter sans cesse vers son créateur, de préférence à toutes choses; on ne trouve rien dans l'Évangile de mieux pensé, à ce sujet, que ce qui est renfermé dans ce verset et les deux suivants. On y voit que les païens savaient qu'on doit toujours avoir Dieu présent à l'esprit, et lui rapporter ses pensées, ses paroles et ses actions.

274*. Jactans non est sapiens.

275. Magnam scito esse sapientiam, per quam ferre potes ineruditorum insipientiam.

276. Turpe ducito proprio ore laudari.

277*. Sapientium animæ insatiabiles sunt in amore Dei.

278*. Exordium in agendo a Deo sume quæ agis.

279*. Ore autem prius Deum habeto et mente quam respires.

280. Ea quæ oportet discere et ita facere, ne coneris facere antequam discas.

281. Carnem noli amare.

282. Animam bonam post Deum dilige.

---

(2) Sextius, qui recommande fréquemment dans son code de morale l'amour de nos semblables sans aucune distinction, demande ici que cet amour soit porté, après Dieu, d'une manière plus spéciale, sur les hommes probes : distinction qui ne se trouve pas dans les Évangiles, et qui, cependant, est basée sur la justice. La raison, en effet, nous commande de graduer notre amour en proportion des qualités que possèdent ceux avec qui nous avons des rapports.

283. Il appartient au sage de supporter les mauvais procédés des gens de sa maison (1).

284. La continence est la richesse des sages.

285. Ne regardez pas comme bon de donner aux autres ce qui vous manquera ensuite à vous-même.

286. Une communeauté équitable doit être observée entre les hommes (2).

287. Ne dites point qu'un péché est moins grave qu'un autre.

288. Ainsi que vous aimez à être loué pour vos bonnes actions, souffrez de même patiemment qu'on vous blâme pour vos fautes.

---

(1) Sextius ne parle pas d'esclaves, mais de domestiques, et il porte la charité fraternelle jusqu'au point de demander qu'on supporte leurs mauvais procédés. Quelques philosophes païens se sont prononcés contre l'esclavage, quoiqu'il fût aussi dangereux alors de s'élever contre cet usage, qu'il l'est sous tous les gouvernements actuels de l'Europe, de parler ou d'écrire contre le despotisme des rois, ou contre leur légitimité. Mais, ce qui est remarquable, c'est qu'on n'a cessé de dire, et qu'on dit et qu'on écrit tous les jours, que c'est au christianisme qu'on est redevable de l'abolition de l'esclavage, qui n'est cependant pas aboli parmi les chrétiens, et qui a duré en Europe jusqu'au XIVe siècle, en mettant même à part le servage, qui est réellement un esclavage, quoique moins rigoureux. On ne trouve pas, depuis saint Paul, qui a approuvé tacitement l'esclavage, jusqu'au commencement du der-

283*. Domesticorum indignationes ferre sapientis est.

284. Sapientium divitiæ continentia.

285. Si quid proprium aliis tradideris, at ipse non habebis, non judices bonum.

286*. Justa communio servanda.

287*. Non dicas aliquod alio peccato levius.

288*. Sicut in benefactis laudari vis, ita in delictis patienter accipe si culperis.

---

nier siècle, plus de deux ou trois auteurs, qui aient condamné formellement l'esclavage comme un usage criminel, et pas un prêtre qui soit monté en chaire pour l'anathématiser. Cette abolition est due aux circonstances politiques dans lesquelles s'est trouvée l'Europe au moyen-âge, et surtout aux lumières de la renaissance et aux principes philosophiques du dernier siècle.

(2) Les droits et les avantages sociaux doivent être les mêmes parmi les hommes, ainsi que le prescrit la loi divine; et, par la même raison, les devoirs doivent être également réciproques. Mais il arrive que les dominateurs, méprisant la loi divine et méconnaissant les devoirs auxquels ils sont tenus, en imposent arbitrairement aux peuples, et s'arrogent seuls tous ces avantages. Telle a été la marche des choses durant le paganisme, et depuis l'établissement du christianisme.

289. N'attachez pas d'importance aux reproches de ceux dont vous méprisez les éloges.

290. S'il n'est pas bien d'enfouir un trésor, il n'appartient pas au sage qui en a fait la découverte de s'en emparer (1).

291. Vous serez un sage, si vous travaillez autant pour votre ame que vous travaillez pour votre corps.

292. Celui qui nuit n'est pas sage.

293. Prenez Dieu à témoin dans tout ce que vous faites.

294. Dieu approuve les bonnes actions des hommes.

295. Un mauvais démon dirige les mauvaises actions.

296. Le sage apprend aux hommes, à connaître Dieu (2).

297. Dieu se glorifie de toutes ses œuvres, mais principalement du sage.

---

(1) Le trésor dont il est ici question, c'est la vérité : celui qui cache celle-ci dérobe aux hommes le trésor le plus précieux qu'ils puissent posséder : celui qui, en en ayant fait la découverte, la réserve pour lui seul, ne rend pas à ses semblables ce qu'il leur doit.

(2) Quelques philosophes, mais surtout les pythagoriciens et les stoïciens, s'étaient formé un modèle idéal de perfection; c'est d'après cette idée que Sextius donne de si hautes et de si nobles attributions au sage,

289*. Quorum laudes contemnis, eorum neque derogationes magni pendas.

290*. Thesaurum quidem defodere inhumanum est, inventum auferre non est sapientis.

291*. Quantum laboras pro corpore si tantum labores pro anima sapiens eris.

292. Sapiens non est qui nocet.

293. Ad omnia quæ agis, Deum invoca testem.

294. Deus bonos actus hominum confirmat.

295. Malorum actuum malus dæmon dux est.

296. Sapiens vir Deum hominibus commendat.

297*. Deus super omnia opera sua, plus super sapientem gloriatur.

---

comme il l'exprime dans les versets suivants et dans plusieurs autres passages de son ouvrage. Ainsi, le sage participe à la nature divine ; il est après Dieu l'être le plus parfait ; il possède, autant qu'il est dans sa nature, tout ce que Dieu possède; Dieu se glorifie de son existence comme du plus beau de ses ouvrages ; enfin, c'est lui qui apprend aux hommes à connaître Dieu, et à acquérir la sagesse.

298. Après Dieu, il n'y a rien de tel que le sage.

299. Le sage possède tout ce que Dieu possède.

300. Le méchant ne croit pas à la Providence.

301. L'ame pervertie s'éloigne de Dieu.

302. Tout ce qui est ennemi de Dieu, est mal.

303. Considérez comme vraiment homme, celui qui vous enseigne la sagesse.

304. Le sage participe de Dieu.

305. Le bien qui se trouve en vous provient de la sagesse.

306. Ne cherchez pas le bien dans les choses charnelles.

307. Ce qui ne nuit pas à l'ame, ne nuit pas à l'homme.

308. Après Dieu, honorez le sage comme son ministre.

309. Il y a de l'orgueil à supporter avec peine notre existence corporelle (1).

310. Mais il est heureux de savoir déposer tranquillement la vie lorsqu'il le faut.

---

(1) Cette opinion se trouve dans la philosophie pythagoricienne, ainsi que dans celle des stoïciens et des chré-

298. Nihil tale post Deum verum sicut sapiens.

299*. Quæcumque Deus possidet hæc et sapiens.

300*. Malus vir non putat esse Providentiam.

301. Anima mala Deum fugit.

302. Omne quod malum est Deo inimicum est.

303. Qui sapit in te, hunc dicito esse hominem.

304. Particeps Dei est vir sapiens.

305*. Ubi est quod sapit in te ibi est et bonum.

306. Bonum in carne non quæras.

307. Quod animæ non nocet, nec homini.

308*. Sapientem hominem tanquam Dei ministrum honora post Deum.

309. Tabernaculum quidem corporis graviter ferre superbum est.

310*. Deponere autem posse, cum oportuerit, in pace, beatum est.

---

tiens. Elle est vraie et utile à la morale, lorsqu'elle n'est pas poussée trop loin dans la pratique.

311. Ne soyez pas vous même la cause de votre mort (1).

312. Si l'on veut vous arracher la vie ne vous indignez pas.

313. Celui qui donne la mort injustement au sage, lui rend un service par cet acte inique, car il le délivre des liens dont il était chargé.

314. La crainte de la mort contriste l'homme en raison de l'ignorance de son ame (2).

315. Il eût été à désirer qu'on n'eût jamais découvert un fer homicide, mais quoiqu'il existe, n'en fais jamais usage (3).

---

(1) Sextius blâme toute espèce de suicide, soit par une mort violente, soit par une mort lente, résultat de jeûnes portés à l'excès, ou de macérations corporelles, ainsi que l'ont pratiqué quelques fanatiques. Si l'on ne doit pas provoquer la mort, il ne faut pas la craindre, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente. La mort la plus glorieuse, celle que le sage doit considérer avec impassibilité, est celle que l'on subit pour la défense de la vérité, de la justice et de la liberté; telle fut celle de Socrate, celle de Jésus-Christ, et de quelques autres qui se dévouèrent courageusement pour la cause de la liberté.

(2) La mort n'est pas à craindre pour celui qui croit à l'immortalité de l'ame, à la bonté et à la clémence divines. Elle doit être redoutable pour un chrétien qui, après avoir considéré les préceptes obscurs, exagérés, contradictoires et incertains qui lui sont imposés, se

311. Mortis quidem ipse tibi causa non fias.

312. Si quis autem vult te corpore exuere, ne indigneris.

313*. Sapientem si quis de corpore extrudat injuste, in iniquitate sua beneficium ei præstat, absolvitur enim tanquam e vinculis.

314*. Hominem metus mortis contristat pro imperitia animæ.

315*. Ferrum quo homines interimuntur optimum fuerat non fieri, factum tamen apud te non sit.

---

croit en outre obligé d'obéir à ces lois de l'Église, à ces nombreux et incohérents décrets de circonstances, prescrits, sous peine de damnation, par cent conciles, et par autant de papes. Comment pourra-t-il se flatter d'avoir observé les prescriptions contenues dans ce fatras indigeste; car l'ignorance n'est pas pour lui une excuse? Une ame, en cet état, souffre les plus terribles angoisses à l'approche de la mort; car, même l'absolution d'usage, donnée par un prêtre, ne peut la rassurer.

(3) La guerre, qui recèle en elle tous les crimes, à la honte de l'humanité, et qui est de tous les fléaux le plus terrible, la guerre a été condamnée par les philosophes païens. Les premiers chrétiens, qui refusaient de prendre part aux crimes de la guerre, n'osaient cependant improuver hautement ses auteurs. Leurs successeurs, maîtres de la victoire sans tirer

316. Toute dissimulation ne peut être longtemps cachée; elle se découvre à la longue.

317. Votre vie correspondra à vos mœurs : de saintes mœurs font la vie heureuse.

318. Celui qui pense à faire du mal aux autres, recevra le mal qu'il prémédite.

319. Que l'ingrat ne vous empêche pas de faire du bien (1).

320. Celui-là fait un bon usage de ses biens, qui les distribue généreusement aux indigents (2).

321. Si votre frère veut abandonner la foi, exhortez-le à ne point le faire; et si vous ne pouvez le convaincre, observez-le avec plus de soin.

322. Efforcez-vous de surpasser tous les hommes dans la foi.

323. Vous n'aurez de l'intelligence que lorsque vous aurez compris que vous en avez.

324. Apprenez à vous contenter de votre sort.

325. Les membres du corps sont un fardeau pour ceux qui ne s'en servent pas.

---

l'épée du fourreau, s'en servirent plus tard, comme les païens, pour soutenir leur domination temporelle, et se créer une puissance spirituelle inconnue avant eux.

(1) On retrouve souvent dans ce code de morale des

316. Nulla simulatio multo tempore latebit, maxime in fine.

317*. Ut sunt mores tui, talis et vita tua : mores enim religiosi faciunt vitam beatam.

318. Qui cogitat adversus alium mala ipsa præveniens ipse perfert mala.

319. Ne te impediat a benefaciendo homo ingratus.

320. Optime facultatibus utitur is qui indigentibus libenter tribuit.

321*. Fratrem volentem a fide recedere hortare ne faciat, et si insanabilis sit, magis observa.

322. In fide conare omnes homines vincere.

323. Intellectum non prius habebis quam intellexeris te habere.

324*. Stude tua sorte contentus esse.

325. Membra corporis sarcina sunt iis qui eis non utuntur.

---

sentiments d'une bienveillance désintéressée qui porte à faire du bien même aux ingrats.

(4) L'amour de nos semblables est la première des vertus. Il ne peut y avoir, dans l'ordre de la loi naturelle,

326. Il vaut mieux rendre service aux autres que d'avoir besoin de leurs services.

327. Que celui que Dieu laisse dans ce monde n'en soit pas contristé.

328. Abstenez-vous, non-seulement de rendre une sentence qui ne soit pas dictée par la clémence, mais refusez même de l'entendre prononcer (1).

329. Celui qui, après avoir fait un don s'en prévaut, inflige plutôt une humiliation qu'il ne rend un service (2).

330. Celui qui prend soin des orphelins sera, selon Dieu, le père d'une nombreuse famille (3).

331. La gloire sera la récompense de tout ce que vous ferez pour la gloire (4).

332. Si vous faites des libéralités pour qu'elles parviennent à la connaissance des hommes, vous

---

un meilleur emploi de son bien, que de secourir ceux qui en ont besoin.

(1) Sextius nous apprend ici quel profond mépris et quel éloignement nous devons avoir pour ces magistrats qui, loin d'avoir de la clémence pour les personnes qu'ils sont appelés à juger, cherchent, par des raisons captieuses ou par des discours prémédités, à exagérer la culpabilité, et à la trouver là même où elle n'est pas. Nous avons vu plus d'un exemple de ce genre d'iniquité.

326. Ministrare aliis melius est quam ab aliis ministrari.

327. Quem Deus non emittit e corpore, ne graviter ferat.

328. Sententiam quæ misericordiam vetat non solum non tenere sed audire refuge.

329. Qui dat aliquid et imputat, contumeliam magis quam beneficium dedit.

330*. Qui tuetur pupillos, erit multorum filiorum, secundum Deum, pater.

331. Quicquid egeris causa gloriæ, merces facti tui erit.

332. Si quid dederis ut hominibus innotes-

---

(2) Ce n'est pas être bienfaisant, mais orgueilleux, que d'humilier celui auquel on rend un service.

(3) L'auteur entend que Dieu récompense celui qui prend soin des jeunes enfants, dont la faiblesse réclame nos soins d'une manière plus spéciale.

(4) Sextius parle ici de la vraie gloire, qui consiste à rendre les hommes meilleurs et plus heureux, et non de vaine gloire que le vulgaire place dans les dignités, les honneurs, les talents stériles, et souvent dans les actes funestes au genre humain, mais que le philosophe regarde avec mépris.

n'avez pas servi l'humanité, mais seulement votre propre passion.

333. Ne suscitez pas contre vous la colère de la multitude.

334. Apprenez ce qu'il faut faire pour devenir heureux.

335. Il vaut mieux mourir de faim que de souiller son ame par un usage immodéré d'aliments (1).

336. Pensez que votre corps est le vêtement de votre ame; conservez-le donc dans sa pureté.

337. Les affections de l'ame pendant son séjour dans le corps, sont les témoins qui déposeront pour elle au jour du jugement.

338. Les démons immondes revendiquent pour eux les ames immondes (2).

339. Les mauvais démons n'empêchent pas une ame fidèle et pure de marcher dans la voie de Dieu.

340. Ne confiez pas la parole de Dieu à toute personne (3).

---

(1) Autant la sobriété dans les aliments est une vertu qui nous dispose à l'accomplissement de nos devoirs, autant la gourmandise nous en détourne; voilà pourquoi le sage lui préfère la mort.

(2) On voit, par ce verset et le suivant, que les païens

cas, non homini sed propriæ libidini præstitisti.

333. Iracundiam multitudinis ne provoces in te.

334. Disce quod oportet fieri ut beatus fias.

335*. Melius est fame mori quam per incontinentiam ventris maculare animam.

336. Vestimentum esse putato animæ corpus tuum, mundum igitur id conserva.

337. Qualia studia gesserit anima corpus inhabitans, tales habebit testes in judicio.

338. Immundam animam sibi dæmones immundi vendicant.

339*. Fidelem animam et bonam in via Dei mali dæmones non impediunt.

340*. Verbum de Deo non omni homini committas.

---

crurent, comme les chrétiens, aux démons malfaisants, et qu'ils leur faisaient jouer le même rôle.

(3) A des époques où il n'était pas sans danger d'énoncer ouvertement des vérités ou des opinions contraires à celles qui étaient généralement adoptées, les

341. Il est dangereux d'entendre parler de Dieu à des hommes corrompus, orgueilleux et enflés d'une vaine gloire.

342. C'est un danger même assez grave, que de parler des vérités concernant Dieu.

343. Ne dites rien de Dieu que ce qu'il vous a appris; n'en parlez pas à celui qui le nie (1).

344. Honorez la parole de Dieu ou le Verbe comme Dieu lui-même (2).

345. Ne dissertez pas sur Dieu si vous n'êtes pur de toute œuvre criminelle.

---

philosophes, les chefs de religion, ainsi que ceux qui cherchaient à tromper dans l'ombre du mystère, apportaient beaucoup de soin, afin que leurs vrais sentiments ne fussent pas connus du public; ils imaginèrent à cet effet des mystères auxquels ils n'admettaient que les initiés. Les premiers chrétiens suivirent la même marche.

(1) Sextius pense qu'on ne doit parler de Dieu qu'avec beaucoup de circonspection, par la raison que l'homme ne pouvant connaître ni son essence, ni la nature de ses qualités et de ses perfections, a toujours erré, lorsqu'il a affirmé ce dont il ne pouvait se former une idée exacte. Les prêtres seuls, et les docteurs des différentes religions, ont eu la présomption d'en savoir plus que les autres hommes, et n'ont pas permis même qu'on élèvât le moindre doute sur leurs

341. Non est tutum audire de Deo homines vanæ gloriæ jactantia corruptos.

342. De Deo etiam quæ vera sunt loqui periculum est et non parvum.

343*. De Deo nihil dicas quod non didiceris a Deo : vel ei qui non credit de Deo nihil loquaris.

344. Verbum verum ut Deum honora.

345. Si immunis non es a flagitiosis operibus, de Deo nihil disceptes.

---

assertions. Nous ne connaissons et ne pouvons savoir relativement à Dieu, que ce que la raison qu'il nous a donnée pour le connaître et l'observation sur l'ordre admirable de l'univers, sur notre propre nature, sur notre destinée, peuvent nous apprendre. Et, ainsi que le remarque notre philosophe, il est inutile de parler de Dieu à ceux qui ne voient dans toutes ces choses que ce qu'ils nomment hasard.

(2) L'idée d'une Trinité passa de la métaphysique des Indiens dans les croyances de l'Egypte, et fut transmise aux Grecs par Platon, qui la fit ressortir et l'accrédita par l'éclat de son imagination et de son style. Elle était, avant le christianisme, répandue dans l'école d'Alexandrie, où probablement Sextius puisa l'idée du Verbe dont il parle.

346. Tout ce qui se dit de vrai sur Dieu provient de Dieu même (1).

347. Si vous reconnaissez que ceux qui vous écoutent reçoivent favorablement vos paroles, dans la persuasion que vous aimez Dieu, parlez-leur de Dieu.

348. Que les œuvres d'amour envers Dieu viennent de vous, et alors parlez de Dieu (2).

349. Craignez de parler de Dieu devant la multitude.

350. Parlez de Dieu avec plus de circonspection que de l'ame. Il vaut mieux perdre son ame que de proférer une vaine parole sur Dieu.

351. Un lion, ainsi qu'un tyran, sont maîtres du corps de celui qui aime Dieu.

---

(1) La raison qui nous conduit à la connaissance de Dieu, ayant été donnée à l'homme dans cette fin, il s'ensuit, que tout ce que nous pouvons connaître de conforme à la vérité, provient de Dieu.

(2) On a vu, dans quelques autres passages, que Sextius recommande, ainsi que fait l'Évangile, la charité envers Dieu, et les œuvres faites sous l'inspiration de cet amour. Cette doctrine a été admise par quelques philosophes païens. Le premiers propagateurs du christianisme cherchèrent cependant, afin d'attirer les païens au christianisme, à leur persuader qu'il n'y avait pas eu de salut pour ceux qui n'avaient pas

346. Sermo verus de Deo sermo Dei est.

347*. Si scis quod acceptum habent de te, quod diligis Deum, hi qui te audiunt, tunc eis loquere de Deo.

348. Opera charitatis Dei procedant abs te, et tunc sermonem facito de Deo.

349*. In multitudine dicere de Deo non audeas.

350*. Verbum de Deo parcius proferto quam de anima. Melius est animam perdere quam verbum vanum de Deo proferre.

351. Viri amantis Deum corporis potestatem habet leo et tyrannus similiter.

---

connu la rédemption, et que ceux qui ne voulaient pas se soumettre à la foi évangélique, ne pouvaient pas en espérer. C'est pour justifier cette opinion qu'ils affirmaient que tous les sages du paganisme, avaient encouru la damnation; que, n'ayant pas connu Dieu, ils ne l'avaient pas aimé, et n'avaient fait aucune action dans le dessein de lui plaire; et que l'orgueil et la vanité avaient été les seuls mobiles de leur conduite. On voit encore par quelques versets qui précèdent, et par ceux qui suivent, que Sextius était, ainsi que d'autres philosophes, pénétré de respect et de reconnaissance envers Dieu.

352. Lorsqu'un tyran vous menace, rappelez-vous alors à qui vous appartenez (1).

353. Il vaut mieux ne point parler de Dieu que d'en parler témérairement.

354. Celui-là calomnie Dieu qui, en parlant de lui, dit des choses qui ne sont pas.

355. Celui qui n'honore pas Dieu ne l'a jamais connu.

356. Il n'est pas vrai que celui-là aime Dieu qui nuit à l'homme (2).

357. Le fondement et le principe de l'amour de Dieu se trouvent dans l'amour des hommes.

358. Celui-là doit être réputé vraiment comme inspiré de Dieu, qui travaille pour les hommes et prie Dieu pour eux (3).

359. Il appartient à Dieu de sauver ceux qu'il en trouve dignes (4).

---

(1) Celui qui se repose en Dieu, et sur sa conscience, méprise les menaces et les bourreaux d'un tyran.

(2) Combien de dévots et d'hypocrites prétendent rendre un culte à Dieu, en remplissant quelques cérémonies extérieures de religion, sans craindre de faire du mal, lorsqu'ils y trouvent leur intérêt. Le vrai culte, le seul essentiellement agréable à Dieu, ainsi qu'il est dit dans le verset suivant, consiste à aimer les hommes.

(3) Les païens avaient leurs saints, qu'ils nommaient *divi*, *sancti*, désignations adoptées par les chrétiens.

352*. Cum tibi minatur tyrannus cujus sis tunc memor maxime esto.

353. Verbum de Deo reticere præstat magis quam temere proferre.

354. Qui dicit de Deo quæ non sunt, contra eum falsum loquitur.

355. Deum non cognovit qui non colit.

356. Non est verum quod Deum colat qui hominem lædit.

357. Fundamentum et initium est cultus Dei amare Dei homines.

358*. Qui hominum curam gerit et orat Deum pro eis, iste vere a Deo esse putandus est.

359. Dei proprium est salvare quos dignos judicat.

Les premiers faisaient consister la sainteté dans la pratique de la vertu, dans les travaux, les sacrifices et les services rendus à la patrie ou à l'humanité. Il est vrai que l'adulation déféra ce titre à des tyrans infâmes. Des qualités bien différentes étaient exigées de ceux qui, parmi les chrétiens, pouvaient avoir droit à la sainteté. Ces qualités paraissent avoir disparu, car on ne voit plus de saints.

(4) On retrouve ici l'idée de la prédestination des chrétiens. Rien de nouveau ici-bas.

360. Il est du devoir de l'homme religieux de prier pour le salut des hommes (1).

361. Sachez que lorsque vous aurez obtenu de Dieu ce que vous lui avez demandé, c'est qu'il vous a communiqué sa puissance.

362. L'homme digne de Dieu est un Dieu parmi les hommes (2).

363. Mieux vaut ne rien posséder, que de ne rien donner à personne étant dans l'abondance (3).

364. Si vous n'accordez rien à l'indigent qui demande, vous ne recevrez rien de Dieu lorsque vous lui adresserez des prières.

365. Celui qui donne la nourriture à l'indigent recevra, quoiqu'il ait peu donné, une grande récompense pour sa bonne intention(4).

366. Celui qui croit que Dieu existe sans qu'il prenne soin de rien, ne diffère pas de l'athée.

367. Celui-là honore vraiment Dieu, qui rend, au-

---

(1) Les païens croyaient, ainsi que les chrétiens, que le salut des hommes pouvait s'obtenir par des prières adressées à Dieu, directement ou indirectement, par l'intercession de leurs saints ou demi-dieux. C'est pour cette raison que Sextius fait un devoir de la prière.

(2) Cette opinion est la même que celle que l'on retrouve dans saint Jean, qui fait dire à Jésus-Christ, en

360. Cultoris autem Dei est orare Deum pro salute hominum.

361*. Cum oranti tibi præstitum fuerit quod poposcisti a Deo, tunc tibi potestatem permissam a Deo intellige.

362. Dignus Deo homo, Deus est et in hominibus.

363. Melius est nihil habere, quam multa habentem nemini impertiri.

364*. Si non das egenti cum poscit, non accipies a Deo cum poposceris.

365. Qui ex animo dat cibum indigenti, parum quidem est quod dat, sed magna fiet ei bonæ voluntatis retributio.

366*. Deum qui putat esse, et nihil ab eo curari, nihil differt ab eo qui non credit esse Deum.

367. Optime honorat Deum ille, qui mentem

---

s'adressant aux Juifs : « *Ne vous ai-je pas dit que vous étiez des dieux?* »

(3) Si l'on considère le mauvais emploi que les riches font de leur bien, et le compte qu'ils doivent en rendre à Dieu, on sera forcé de convenir qu'il vaudrait mieux pour eux ne rien posséder.

(4) Le passage de l'Évangile, où il est question du denier de la veuve, est la conséquence de ce que dit ici Sextius.

tant qu'il peut, son ame semblable à la divinité [1].

368. Dieu n'a besoin de rien ; il voit cependant avec plaisir ceux qui secourent les indigents [2].

369. Que les fidèles parlent peu, mais qu'ils agissent beaucoup.

370. Le fidèle docile à l'enseignement devient l'artisan de la vérité [3].

371. Rends-toi capable de souffrir les tribulations, et tu seras heureux.

372. En n'offensant personne, tu ne craindras personne.

373. Le tyran ne peut ravir le bonheur.

374. Faites volontairement ce qu'il faut faire.

375. Ne faites en aucune manière ce qui ne doit pas être fait.

---

(1) Il est de notre devoir d'imiter Dieu en toutes choses, et de chercher à nous rapprocher de ses perfections, autant que peut nous le permettre notre faiblesse. « Pythagore et tous ceux qui l'ont suivi, dit Julien, dans son sixième discours contre les Cyniques, ont fait consister la philosophie dans la plus grande ressemblance possible avec la divinité. »

(2) Sextius donne ici un nouveau motif d'exercer la charité, vertu que les païens ont pratiquée, parce qu'ils pensaient qu'elle était agréable à Dieu. C'est ainsi que les chrétiens font la charité pour l'amour de Dieu ;

suam quantum fieri potest similem Deo facit.

368. Deus quidem nequaquam eget, lætatur tamen super his qui indigentibus tribuunt.

369*. Fidelium pauca sint verba, opera autem multa.

370*. Fidelis qui libenter vult doceri operarius efficitur veritatis.

371*. Præpara et apta te ad tribulationes et lætus eris.

372. Neminem lædens, nullum timebis.

373. Tyrannus beatitudinem non aufert.

374*. Quod fieri necesse est voluntarie sacrificato.

375. Quod non oportet fieri nullo modo facias.

---

mais les dépenses énormes faites, depuis la corruption du christianisme, en édifices et en cérémonies de culte, ne sauraient être agréables à Dieu, qui n'a pas besoin, ainsi que les rois de la terre, de tout cet appareil pour rehausser sa grandeur.

(3) On se voue rarement de nos jours à l'instruction, sans avoir en vue son intérêt particulier; et le plus souvent, au lieu d'être l'instrument de la vérité, on est celui du mensonge.

376. Rapportez principalement à Dieu toute chose (1).

377. Celui-là n'est pas sage qui tient les yeux attachés à la terre.

378. Ne faites pas consister la liberté du sage dans le corps, mais dans l'esprit.

379. Mentir, c'est tromper et être trompé dans le cours de la vie.

380. Apprenez ce qu'est Dieu, et quelle chose en vous peut le connaître.

381. Un bel ouvrage de Dieu, c'est l'homme de bien (2).

382. Ceux-là n'ont point de Dieu, qui attirent le mépris sur la parole de Dieu.

383. Ce n'est pas la mort qui cause la perdition de l'ame, mais bien une mauvaise conduite.

384. Connaître celui qui vous a fait, c'est vous connaître vous-même (3).

---

(1) Ce passage prouve, malgré ce qu'ont avancé les écrivains du christianisme, qu'il se trouvait dans le paganisme des hommes qui, loin de n'agir que par vanité, rapportaient à Dieu leurs actions, ainsi que nous l'avons déjà fait observer. C'est d'après le même principe, qu'ils rapportaient à un Dieu unique et créateur de toutes choses, les prières, les vœux, les sacrifices qu'ils faisaient aux dieux secondaires. Ces dieux étaient considérés par les philosophes et les hommes éclairés comme le sont les saints parmi nous; c'est la même

376*. Omnem magis causam refer ad Deum.

377. Nemo sapiens est qui deorsum respicit in terram.

378. Immensa amatoris sapientiæ libertas non sit in homine sed in anima.

379*. Mentiri in vita decipere est et decipi.

380*. Quid sit Deus agnosce, et quid in te quod agnoscit Deum.

381. Dei opus bonum, homo bonus.

382. Sine Deo sunt hi pro quibus verbum Dei maledicitur.

383. Animam mors non perdit sed mala vita.

384*. Si scis a quo factus es, teipsum agnoscis.

---

raison qui faisait dire aux pythagoriciens, qu'il faut les prendre pour ce qu'ils sont, leur donner le rang qu'ils ont reçu, et rapporter tout l'honneur qu'on leur rend au seul Dieu qui les a créés, et qu'on peut appeler proprement le Dieu des dieux (1).

(2) L'idée exprimée dans ce verset, est grande et noble : elle est d'ailleurs consolante pour la vertu.

(3) L'on pourrait dire tout aussi bien, que la connaissance de soi-même donne la connaissance de Dieu.

(1) Hieroclès, Comment. in aurea Carmina, v. 1.

385. On ne vit selon Dieu qu'autant qu'on pratique la pudeur, le bien et la justice.

386. La vie des hommes infidèles à Dieu est un opprobre.

387. La foi élève l'ame de la terre jusqu'à Dieu.

388. Vous ne pourrez mesurer la grandeur de l'ame du sage ni celle de Dieu.

389. Personne n'est certain de conserver ce que donne le monde.

390. On ne peut nous ravir ce que Dieu nous donne.

391. La sagesse divine est la vraie science.

392. Craignez de parler de Dieu à une ame corrompue.

393. Apprenez à connaître un homme d'abord par ses œuvres, et ensuite par ses paroles [1].

394. Ne prêtez pas l'oreille à tout le monde.

395. Il est facile à chacun d'agir en vue de Dieu, mais il n'est permis qu'à l'homme juste d'en parler.

---

[1] Rien de si commun que de se laisser tromper par les paroles de ces hommes qui, prétendant qu'on doit croire à leur bonne foi, ne vous permettent pas de douter de leurs intentions. La raison et l'expérience nous

385. Non est secundum Deum vivere, nisi pudice et bene et juste quis agat.

386. Hominum infidelium vita opprobrium est.

387. Animam de terra fides elevat ad Deum.

388. Animæ sapientis magnitudinem non invenies sicut nec Dei quidem.

389. Quæcumque dat mundus, nemo firmiter tenet.

390*. Quæcumque dat Deus nemo auferre potest.

391. Divina sapientia vera est scientia.

392*. Immundæ animæ ne audeas loqui de Deo.

393*. Viri periculum in operibus primo sicut in verbis facito.

394. Aures tuas non omnibus committas.

395. Operari quidem Deo omnibus facile est, dicere autem de Deo soli justo permittendum.

---

apprennent cependant à ne faire aucun cas de toutes ces prétentions, et de ne juger les hommes que d'après leur conduite; surtout en politique, où il paraît chaque jour tant de fourbes et d'hypocrites.

396. Que votre ame ne tourmente pas votre corps ; et que les passions du corps ne dominent pas impérieusement sur votre ame.

397. Accoutumez-vous à n'accorder au corps que les choses dont il peut user chastement, et à l'ame que les choses dont elle peut user pieusement.

398. Nourrissez votre ame de la parole de Dieu, et votre corps à l'aide d'une nourriture simple et frugale.

399. Accoutumez votre ame à se réjouir là où elle trouve un juste sujet de joie. L'ame qui se réjouit de choses illicites est indigne de Dieu.

400. L'ame du sage écoute Dieu, elle s'identifie avec lui, elle est sans cesse avec lui.

401. Le cœur de celui qui aime Dieu, est dans la main de Dieu.

402. La parole de Dieu élève l'ame vers lui.

403. Le sage suit Dieu, et Dieu accompagne l'ame du sage.

404. Un roi se complaît dans ceux qu'il gouverne, de même Dieu se complaît dans le sage. Celui qui gouverne est inséparable de ceux auxquels il commande; il en est ainsi de Dieu envers l'ame du sage qu'il protége et dirige.

405. Le sage est dirigé par Dieu, et c'est pour cela qu'il est heureux.

396. Non cruciet anima corpus tuum; neque animam tuam libido corporis.

397. Insuesce teipsum quidem corpori præbere quæ sua sunt caste, et animæ quæ sua sunt pie.

398. Pasce animam tuam verbo Dei, et corpus simplicibus cibis.

399*. Illis insuesce animam tuam gaudens in quibus recte gaudeat. Anima quæ iniquis rebus gaudet, indigna est apud Deum.

400. Sapientis anima audit Deum, sapientis anima aptatur a Deo, sapientis anima est semper cum Deo.

401. Cor diligentis Deum in manu Dei stabilitum est.

402. Animæ ascensus ad Deum per Dei verbum est.

403. Sapiens sequitur Deum, et Deus animam sapientis.

404. Gaudet rex super his quos regit, gaudet ergo Deus super sapientem. Inseparabilis est et ab his quos regit ille qui regit, ita ergo et Deus ab anima sapientis quam tuetur et regit.

405*. Regitur a Deo vir sapiens, et idcirco beatus est.

406. Dieu approuve l'ame et l'esprit du sage.

407. Le sage honore Dieu même par son silence.

408. L'homme incontinent et infidèle se livre aux plaisirs des sens, et il viole la loi divine.

409. La science de Dieu apprend à l'homme à user de peu de paroles (1).

410. L'ignorance de Dieu fait que l'homme use de beaucoup de paroles envers Dieu.

411. L'homme qui connaît Dieu met des bornes à son ambition.

412. L'élu de Dieu, agit conformément à la volonté de Dieu, et il ne rapporte rien à lui-même (2).

413. L'homme fidèle est dans la crainte, jusqu'à ce qu'il se réunisse à Dieu (3).

414. L'homme qui prend un second repas, dort mal la nuit et se livre aux plaisirs de l'amour, et il se rend ainsi indigne des faveurs du ciel (4).

---

(1) Les théologiens, les docteurs, les interprètres, les commentateurs, les conciles, les papes, etc., ont tellement compliqué les préceptes de la religion chrétienne, et encombré de leurs écrits toutes les bibliothèques, que celles-ci renferment un nombre de volumes égal au nombre de jours qui se sont écoulés depuis l'établissement du christianisme. Ce fatras de paroles inutiles a-t-il appris à mieux connaître la divinité et à la mieux servir?

406*. Anima sapientis ac mens Deo probatur.

407. Sapiens vir cum tacet honorat Deum.

408*. Venerem et ea quæ sub alvo sunt non continens nec fidelis. Homo incontinens polluit Deum.

409*. Hominem scientia Dei paucis verbis uti facit.

410*. Multis verbis uti de Deo ignorantia Dei facit.

411*. Homo qui Dei cognitionem habet non multa ambitione utitur.

412*. Qui electus Dei est, facit quidem omnia secundum Deum, esse autem seipsum non jactat.

413*. Fidelis homo semper in metu est, usquequo eat ad Deum.

414*. Homo qui secundo satiatur cibo, non dor-

---

(1) L'homme n'est rien par lui-même, selon la pensée des anciens philosophes, que Sextius reproduit ici, en disant que l'élu, ou celui qui a la foi en Dieu, reconnaît que tout ce qu'il fait de bien provient de Dieu. Ce n'est point là le langage de cet orgueil, dont on a taxé si gratuitement les sages de l'antiquité.

(2) Par la raison qu'il craint de déplaire à Dieu.

la nuit, et se livre aux plaisirs de l'amour, et il se rend ainsi indigne des faveurs du ciel (1).

415. D'ailleurs, Dieu reprouve les plaisirs sensuels.

416. La continence est la règle de l'homme fidèle.

417. Le destin ne forme pas les sages; car la grâce de Dieu est supérieure au destin (2).

418. Reconnaissez quels sont les fils de Dieu parmi les hommes, et honorez chacun, après Dieu, selon son mérite (3).

419. N'attribuez rien à Dieu de ce qui est mal.

420. Une ame fidèle, chaste et sage, est l'organe de la vérité de Dieu.

421. Vous n'aimerez point Dieu votre maître, si vous n'avez en vous quelque ressemblance avec lui.

422. N'estimez pour ami que celui qui vous ressemble.

---

(1) La continence dans le manger et dans les plaisirs de l'amour, est recommandée d'une manière spéciale dans ce verset et dans les suivants, ainsi qu'elle l'a déjà été plusieurs fois.

(2) La sagesse, selon Sextius, n'est pas un don du destin; on ne l'acquiert pas par la seule volonté, et même par les efforts. Ce n'est qu'avec le secours puis-

mit noctu, nec concubitum effugit, sed nec dignus est apud Deum.

415*. Alioquin et Deus graviter fert libidines corporis.

416. Fidelis vir continentia pascitur.

417. Sapientem fatum non facit, gratia enim Dei fato non subjacet.

418. Agnosce qui sunt filii Dei in creaturis ejus, et honora unumquemque pro merito post Deum.

419. Nil proprium Dei dicas quod malum est.

420*. Fidelis anima et casta et sapiens propheta veritatis Dei est.

421. Non amabis Dominum Deum nisi habueris in te aliquid simile Dei.

422*. Amicum deputa similem simili tantummodo.

---

sant de la grâce que nous pouvons y parvenir. Est-ce là, encore une fois, l'opinion d'un philosophe orgueilleux et méconnaissant sa faiblesse ?

(3) Rarement le sage, que Sextius désigne ici sous le nom de fils de Dieu, reçoit des hommages que l'adulation et la bassesse accordent presque exclusivement aux hommes qui, le plus souvent, en sont le moins dignes.

423. Si vous n'aimez pas Dieu, vous n'irez pas vers lui.

424. Accoutumez-vous à ne jamais perdre Dieu de vue.

425. Si vous portez vos regards vers Dieu vous le verrez.

426. En voyant Dieu, vous rendrez votre ame semblable à lui.

427. Cultivez ce qui est au-dedans de vous-même, et ne l'avilissez pas par les voluptés corporelles.

428. Conservez avec soin et sans tache votre corps, comme un vêtement immaculé que vous avez reçu de Dieu.

429. L'esprit du sage est un miroir qui reflète l'image de Dieu.

423*. Si non diligis Deum, non ibis ad Deum.

424. Consuesce teipsum semper respicere ad Deum.

425. Intuendo Deum videbis Deum.

426. Videns Deum facies mentem tuam qualis est Deus.

427. Excole quod intra te est, nec ei ex libidine corporis contumeliam facias.

428*. Incontaminatum custodi corpus tuum, tanquam si indumentum acceperis a Deo, et sicut vestimentum corporis immaculatum servare stude.

429*. Sapiens mens speculum est Dei.

Quoniam grex ad vocem proprii pastoris accurrit, ita et religiosus auditor vernaculi pastoris admonitionibus gaudet.

RUFINUS APPRONIANO FILIO. S. P. D.

VARIANTES

TIRÉES DE LA PREMIÈRE ÉDITION,

PUBLIÉE A FANO, EN L'AN 1502.

PRÉFACE (1).

Laurentius Abstemius reverendo in Christo patri et domino Paulo, épiscopo Forosempronii. S. P. D.

Lectitanti mihi nuper quemdam aureum Syxti philosophi pythagorici libellum, brevibus quidem, verum gravissimis creberrimisque refertum sententiis, subiit admiratio hunc a nemine hactenus, quod sciam, impressum, cum cottidie multi impressores perituras chartas nugis impleant : quibus tamen ignoscendum puto, cum lucro tantum studeant, pluresque nugarum quam sententiarum hujuscemodi tempore emptores inveniant. Motus tamen communi utilitate et horum rerum admiratione, Hieronymo Soncino, qui hic libros imprimit, persuasi, ut cæteris omissis hunc cuderet ; quem si non vulgo, at viris saltem doctis et virtutum amicis gratum fore confido. Ex magnis enim philosophorum libris vix tot sententias ad instructionem vitæ pertinentes invenire poterunt, quot tot exiguo opusculo continentur. Hunc ideo ad te potissimum misi, Episcoporum doctissime, ut judicium tuum exquirerem, quem omni virtute ac doctrina ornatum esse non ignoro. Te igitur oro obsecroque ut quid de eo sentias me certiorem facere velis. Vale, Abstemii tui memor, et illustrissimo duci nostro, quum datur occasio, etiam atque etiam me commenda.

Fani, idibus Maiis MDII.

(1) Cette préface s'applique si bien à l'état actuel de notre littérature, qu'il nous a semblé utile d'en donner ici la traduction.

Laurentius Abstemius au révérend père et seigneur en Jésus-Christ, Paul, évêque de Fossombrone. S. P. D.

Lisant dernièrement le livre d'or de Sextius, philosophe pythagoricien, livre rempli d'un nombre considérable de sentences courtes, mais d'un grand sens, je me suis étonné qu'un tel ouvrage n'ait pas encore été livré à l'impression. Cette publication serait d'autant plus convenable, que les ouvrages livrés chaque jour au public par les éditeurs sont destinés à périr avec les futilités dont ils sont remplis. Je crois cependant qu'on doit être indulgent envers les libraires, qui, n'ayant d'autre but que celui du gain, trouvent un plus grand nombre d'acquéreurs pour des écrits d'une amusante futilité. Toutefois, considérant de quelle utilité pouvaient être ces admirables sentences, *motus tamen communi utilitate, et horum rerum admiratione*, j'ai persuadé à l'imprimeur de ce lieu, Jérôme Soncino, de discontinuer tout autre travail, afin de livrer à l'impression les Sentences de Sextius, certain, si elles n'obtenaient pas les suffrages du vulgaire qu'elles seraient du moins bien accueillies par les savants et par les amis de la vertu; car à peine trouveraient-ils, dans les écrits de plusieurs philosophes, autant de préceptes propres à régler la conduite de la vie qu'en renferme ce petit opuscule. C'est donc à vous, le plus savant des évêques, que j'adresse principalement ces Sentences, afin de savoir quel jugement vous en porterez, vous dont je connais les rares vertus et la vaste érudition. Je vous prie donc de me dire quel est votre sentiment à ce sujet. Jouissez d'une bonne santé; pensez à votre Abstemius, et si vous en trouvez l'occasion, recommandez-le instamment à notre duc.

Fano, les ides de Mai MDII.

VARIANTES [1].

---

4. Deo dignus est, qui nihil indignum Deo agit.
† Deo studens fidelis esse, nihil quod Deo indignum est agas.
5. Dubius in fide homo mortuus est in corpore vivente.
7. Vere fidelis est qui non peccat, etiam in minimis caute agit.
8. Non est minimum, in vita hominis, negligere animam.
9. Omne peccatum impietatem puta. Non enim manus vel oculus peccat, vel aliquod hujusce modi membrum, sed male utens manu vel oculo.
10. Omne membrum corporis, quod suadet te contra pudicitiam agere, abjiciendum est. Melius est enim cum uno membro vivere, quam cum duobus puniri.
11. Immortales tibi crede permanere in judicio et honores et pœnas.
12. Quicquid sæculi habes, etiamsi auferat tibi quis, non indigneris.
13. Teipsum reprehensibilem mundo non præbeas.

---

[1] Les astérisques placés en tête des versets du texte précédent indiquent la correspondance de ceux-ci avec les maximes des variantes, inscrites sous la même désignation numérique.

Les versets précédés du signe † ne se trouvent pas dans le premier texte.

14. Omnia tibi auferenti ante cede, præter libertatem.
16. Rebus sæculi in causis tantum necessariis utere.
17. Quæ sæculi sunt sæculo, et quæ Dei sunt Deo.
18. Certus esto quod animam tuam, id est depositum fidele, acceperis a Deo.
19. Cum loqueris de Deo, scito quod judiceris ab eo.
21. Anima purificatur in verbo Dei per sapientiam.
23. Deus sicut mens est, quæ modo sponte secundum hæc et subsistit.
25. Nomen Dei non quæras, quia nec invenies, quia omne quod nomine appellatur a meliore nomen accipit; ut alius quidem vocet, alius autem audiatur. Quis ergo est qui nomen imposuit Deo? Deus autem non nomen est Dei, sed judicium quod sentimus de Deo.
28. Quæcumque autem fecit Deus, pro hominibus ea fecit.
31. Primus beneficus est Deus; secundus est is qui beneficiis ejus particeps est homo. Vive igitur ita tanquam qui sis secundus post Deum, et electus ab eo.
† Libertatem arbitrii sui promisit Deus hominibus sine dubio, ut pure et sine peccato utentes, similes fiant Deo.
35. Beatus vir cujus animam nemo reprehendat ad Deum pergentem.
36. Deum ergo honora supra omnia, ut ipse dominetur tibi.
37. Si autem dominatum tuum gerit Deus, ita tu demum dominaberis omnibus.
39. Simile quidem Deo per omnia nihil est, grata tamen ei est inferioris prout pollere est imitatio.

40. Templum sanctum Deo est mens, et altare est optimum cor mundum et sine peccato.
43. Deus autem nullius eget, fidelis autem solius Dei. Æmulat illum nec ullius eget is qui paucis in rebus necessariis indiget.
44. Satis age magnus esse apud Deum, apud vero homines invidiam fuge.
45. Si benignus sis apud indigentes, magnus eris apud Deum.
47. Omne tempus in quo de Deo non cogitas, puta te perdidisse.
52. Qui Deum patrem vocas, hujus in actionibus tuis memor esto.
57. Satis age non videri, sed esse justus : certum est enim non esse qui videri vult esse.
69. Acquire possessionem firmam. Quid est firma possessio, nisi virtus aut vis animæ.
† Qualis vis esse apud Deum, jam nunc esto talis.
† Dum distribueris ea quæ mundi sunt, et ea despice tanquam sciens esse præter Deum.
76. Male quidem facere Deo nemo potest.
77. Impius est autem qui blasphemat, hoc enim quod potuit fecit.
78. Fundamentum pietatis est continentia, culmen autem pietatis est, justicia ad Deum.
80. Opta tibi evenire, non quod vis, sed quod expedit.
85. Libra priusquam agas, et antequam agas provide quale sit quod facturus es.
87. Priusquam agas quodcumque agis cogita Deum ; lux ejus præcedat actus tuos.
98. Dilige hominem quod eadem tecum natura est. Deum vero etiam plus quam animam tuam dilige.

100. Multi tibi impediunt castitatem, et incontinentia ciborum immundum facit hominem.
101. Animantium omnium quidem usus indifferens est, abstinere vero rationabilius est.
102. Non cibi qui per os inferuntur polluunt animam, sed ea quæ ex malis actibus proferuntur.
103. Quicquid cupiditate victus acceperis polluit te.
104. Multitudini placere ne satis agas.
105. In omni quod bene agis, auctorem deputa esse Deum.
115. Ratio quæ in te est, vitæ tuæ ipsa sit lux.
117. In quibus præcedere labor, hoc tibi evenire post laborem.
119. Non oportet contemni ea quibus etiam post depositionem corporis indigeamus.
125. Quicquid convenit ad beatitudinem Dei non convenit homini Dei.
127. Filius Dei hæc sola prætiosa ducit quæ et Deus.
130. Dum semetipsum quis diligit, inde nascitur injusticia.
131. Naturaliter parvum quidem corpus molestum est animæ.
† Luxuria facit corpus intolerabile.
133. Qui amat quod non expedit, non amat quod expedit.
134. Sapiens vir in paucis innotescit.
163. Irreprehensibilis autem in verbis unitur Deo.
168. Quod fieri non debet, neque in suspicionem venias, quasi id feceris.
170. Quæ tibi facere turpe est, hæc et aliis imperare turpissimum est.
173. Et vindicans homines scito quia et tu vindiceris a Deo.

176. Possibile est fallere homines, non tamen Deum.
177. Non putes malum; sed tu, cum veritatem scias, vincaris in verbo.
178. Male sentire de fide, amor jactantiæ est.
179. Fidelis esse quidem magis stude.
181. Sapiens vir, etiamsi nudus sit, sapiens sit apud te.
182. Neminem propterea honores quia multas habet pecunias.
184. Derogare virum sapientem et Deum, æquale ducito peccatum.
185. Verbum de Deo loquens, depositum te putato accepisse animas auditorum.
186. Quod bonum est hoc solum dicere putato.
187. Age magis, non magis pollicere.
194. Non ascendit passio in cor hominis fidelis.
195. Omnis passio animi rationis ejus est inimica.
196. Quicquid feceris dum in passione es, anima pœnitebit.
197. Passiones ægritudinum initia.
201. Omnibus hominibus ita utere quasi communis omnium præcursor.
203. Qui nihil mali vult fidelis est.
207. Omnia suffer pro eo ut secundum Deum vivas.
209. Sapiens sapienti donum a Deo.
212. Cum filium Dei te quis dicit, memento cujus te filium dicit.
213. Deum patrem invocans in actibus tuis hoc memorare.
218. Nulla propria possessio putatur philosophi.
219. Quorum communis est Deus idemque pater, horum possessio nisi communis sit, impii sunt.
220. Deo ingratus est qui non magnum ducit philosophum.

221. Conjugium tibi refutare concessum est, idcirco ut vivas indesinenter adhærens Deo. Nubere et filios procreare pessimum scias utrumque. Sin autem tanquam prælium sciens, tamen pugnare vis, et uxorem duc et filios procrea.

222. Adulter etiam propriæ uxoris est omnis impudicus vel amator ardentior.

236. Cum argueris ut sapiens fias, habe gratiam arguentibus.

237. Qui sapienti non obtemperat, nec Deo obtemperat.

238. Fidelis volens esse, præcipue quidem intra te non pecces, quod enim si forte acciderit, saltem rogo ne iteretur hoc ipsum.

242. Doctrinam ex qua proficere potes in amore Dei illam specialiter expete.

247. Fidelis vir non ingrate fert abjectionem liberorum.

249. Non judices esse philosophum cui non de omnibus credis.

250. Criminationes adversus philosophum noli recipere.

256. Cessa ab omni cibo, bonis impertito.

262. Homo qui a ventre vincitur, belluo fidelis est.

264. Turpissimæ libidinis ea quidem quæ suavia sunt, cito transeunt. Proba verba perpetuo manent.

266. Grandem pœnam putato, cum in desideriis optinueris, nunquam enim compescit desiderium possessio desideratorum.

† Libidinem necessariam tanquam non necessariam ducito.

268. Bona quidem habere optant; optinent autem hi qui semetipsis ex integro verbi Deo mancipant.

269. Philosophus et honestus esto, et non obtrectator.

270. Rara sit obtrectatio tua et opportuna.

271. Nimius risus indicium est animæ negligentis, non ergo tibi ipsi indulgeas diffundi.
273. Optimum quidem est non peccare, peccantem vero innotescere quam ignorare melius est.
274. Jactans non est philosophus.
277. Sapientium animæ insatiabiles sunt in amore Dei.
278. Exordium in agendo a Deo sume.
279. Qui agis ore prius Deum habeto et mente quam respires.
283. Domesticorum indignationes ferre sapientis est bonum.
286. Nihil bonum quod non potest esse commune.
287. Non dicas aliquid alio peccato levius.
288. Sicut in bonis actibus laudari vis, ita in delictis patienter accipe si culperis.
289. Quorum laudes contemnis, neque derogationes magni pendas.
290. Thesaurum quidem defodere inhumanum est, inventum auferre non est philosophi.
291. Quantum autem laboras pro corpore si tantum laboras pro anima, sapiens eris.
† Non poterit sapiens compelli facere quod non vult, sicut Deus.
297. Deus omnia inter opera plus super sapientem glorificatur.
299. Quem Deus possidet hic et sapiens.
300. Malus vir non vult esse providens.
305. Ubi est quod sapit in te, ibi est et bonum tuum.
308. Philosophum hominem tanquam Dei ministrum honora post Deum.
310. Deponere autem posse, cum potuerit, in pace bonum est..

313. Sapientem de corpore si quis excludat injuste, in iniquitate sua beneficium ei præstat, absolvitur enim tanquam de vinculis.

314. Hominem metus contristat pro imperitia animæ.

315. Ferrum quidem quo homines interimuntur optimum quidem fuerat non fieri; factum tamen apud te non sit.

317. Prout sunt mores tui talis et vita tua. Mores enim religiosi faciunt vitam beatam.

† Nihil rerum majoris precii ducas, quod petit is, qui accipit.

321. Fratrem volentem a fide recedere persuade ne faciat, et si insanabilis est, magis conserva.

324. Sufficientiam servare stude.

330. Qui tuetur pupillos erit multorum filiorum pater.

335. Melius est fame mori, quam per incontinentiam ventris animam maculare.

339—340. Fidelis anima et bona verbum de Deo non omni homini committit.

343. De Deo nihil dicas quod non didiceris a Deo. Vel ei qui non credit esse Deum de Deo nihil loquaris.

347. Si scis quia acceptum habent de te quod diligas Deum qui te audiunt, tunc eis loquere de Deo.

349. In multitudine dicere de Deo non audias.

350. Verbum de Deo parcius proferto magis quam anima. Melius est animam perdere quam verbum vanum de Deo proferre.

352. Cum tibi minatur tyrannus, cujus sis tunc memor esto.

† Homo qui nihil habet quod dicat de Deo vere desertus est a Deo.

358. Qui hominum curam gerit, et orat pro eis, iste vere a Deo putandus est.

361. Cum oranti tibi præstitum erit poposci a Deo, tunc tibi potestatem permissam intellige.
364. Si non das egenti cum possis, non accipis a Deo cum poposceris.
366. Deum qui putat esse et nihil ab eo creari, nihil ab eo differt qui non credit esse Deum.
369. Fidelium pauca sunt verba, opera autem multa fidelis.
370. Qui libenter docet, operarius efficitur veritatis.
371. Præpara et apta te ad tribulationes et levis eris.
374. Quod fieri necesse est, voluntarie facito.
376. Omnem magis causam refer ad Deum.
379. Mentiri in vita decipere est, et mentiri quid sit Deus agnoscit.
380. Et quid est in te quod agnoscit Deum, Dei opus bonum.
384. Si scis a quo factus es, et teipsum non agnoscis.
† Malo ingenio verba Dei ne commitas.
390. Quæcumque dat Deus nemo aufert.
392. Immundæ animæ ne audeas loqui experimentum de Deo.
393. Viri periculum in operibus et sic in verbis facito.
399. In illis insuesce animam tuam in quibus recte gaudeat. Anima quæ iniquis rebus gaudet, indigna est apud Deum.
405. Dispensatur a Deo vir sapiens, et idcirco beatus.
406. Anima sapientis probabilis apud Deum est, sed et mens.
408. Ventrem et ea quæ sub alvo sunt non continens, nec est fidelis; homo incontinens polluit Deum.
409. Hominem scientia Dei uti facit paucis verbis.
410. Multis verbis uti de Deo ignorantia est.
411. Homo qui Deum scit non multa ambitione utitur.

412. Qui electus Dei est, facit quidem omnia secundum Deum, esse autem seipsum non jactat electum.
413. Fidelis homo semper in metu est, usquequo eat ad Deum.
414. Homo qui secundo satiatur cibo non dormit nocte, nec cibum effugit, sed nec dignus est apud Deum.
415. Alioquin et Deus graviter non accipit libidines corporis.
420. Fidelis anima casta et sapiens propheta virtutis Dei est.
422. Amicum deputa similem simili tamen modo.
423. Non diligis Deum si non ibis ad Deum.
428. Incontaminatum facias corpus tuum tanquam si indumentum acceperis a Deo, et sic vestimentum immaculatum servare stude.
429. Sapientis mens speculum est Dei.
† Immundæ autem animæ nihil audeas de Deo dicere.

LAURENTII ABSTEMII CARMEN

AD LECTOREM.

Astrigeras quicumque cupit conscendere sedes,
Visere immensi radiantia tecta tonantis,
Quo nihil humanis toto sublimius orbe
Mentibus occurrit, legat hunc, relegatque libellum,
Et faciat quæcumque monet; namque hostia cœli
Sancta fides, pietas, spes, justi cultus et æqui,
Puraque mens, homini non verbula sola recludunt.

VIE D'HYPATHIE,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

« Une exécution aussi inhumaine que celle d'Hypathie, couvrit d'infamie non-seulement Cyrille, mais toute l'Église d'Alexandrie. » (SOCRATE, *Hist. de l'Église*, l. LII, c. XV.)

VIE D'HYPATHIE,

FEMME CÉLÈBRE,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, DANS LE DEUXIÈME SIÈCLE, A L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

Nous avons pensé que le lecteur verrait avec plaisir, à la suite des Maximes de morale de Sextius, la vie d'une femme qui, par ses vertus, par l'étendue de son esprit et de ses connaissances, a peut-être surpassé les personnes de son sexe, dont il est fait mention dans l'histoire des temps anciens. Nous avons été d'autant plus porté à faire connaître cette femme célèbre, que ce qu'en rapporte Suidas n'avait pas été, jusqu'ici, traduit dans notre langue. Nous citerons aussi textuellement ce qu'en disent Nicéphore et Socrate, qui nous ont transmis quelques détails sur les événements dont elle fut la victime.

La grande influence du clergé et des moines, à l'époque où ces auteurs vivaient, ne leur a pas per-

mis, étant chrétiens, de se prononcer ouvertement sur le meurtre d'Hypathie, laquelle, à leurs yeux, était doublement coupable d'être philosophe, et de rejeter une religion qu'elle considérait comme l'ouvrage de la superstition et de la politique. Ils devaient pallier et disculper le crime dont saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, s'était rendu coupable en suscitant le fanatisme des moines, et la fureur d'une populace aveugle et féroce, contre celle qui s'était concilié l'admiration, l'amour et le respect des hommes les plus distingués de l'empire romain. Comment, d'ailleurs, accuser de crime un homme que l'Église dominante plaçait au nombre des saints ?

Cyirlle remarqua que l'éminence du savoir et des vertus chez une femme païenne produisait, sur les esprits, un contraste et une influence funestes à la religion chrétienne. De là, l'envie et la haine qui le mirent en opposition avec Hypathie, et le portèrent, par suite de son caractère fougueux et dominateur, à soulever contre elle un peuple facile à émouvoir. Cyrille, aux yeux des Pères de l'Eglise et des théologiens, doit être disculpé ; car, en religion comme en politique, les chefs de parti et les hommes qui

jouissent d'une grande puissance, peuvent impunément commettre des forfaits, certains d'imposer silence et de trouver des historiens qui, par crainte ou par intérêt, les justifient, et souvent même les approuvent.

Le lecteur se convaincra que l'accusation portée contre saint Cyrille, comme auteur de la mort d'Hypathie, est fondée en vérité, lorsqu'il prendra connaissance des inculpations dont il fut l'objet auprès du préfet d'Éphèse et de l'empereur Théodose-le-Jeune, de la part du concile d'Ephèse, qui le dépeint comme un chef de parti, violent et audacieux. «Le mal est porté à son comble, écrivait le concile au préfet, nous luttons au milieu des plus grands périls, et chaque jour nous avons la mort devant les yeux, car les excès que commettent chaque jour contre nous avec audace Cyrille et Memnone, ainsi que ceux de leur faction, excèdent les plus grandes fureurs des barbares. Il n'est aucun genre de tyrannie qu'ils n'exercent à notre égard.... Il ont déjà mis deux fois des inscriptions sur nos maisons, afin de les signaler à ceux qui doivent fondre sur nous. Ils nous ont fermé toutes les églises, etc..... Nous supplions donc, avec la plus grande instance, votre magnani-

mité, de venir à notre secours, au milieu des maux dont nous sommes entourés, et qu'elle nous arrache d'une mort imminente.» Le même concile s'exprime ainsi en s'adressant à l'Empereur : « Cyrille d'Alexandrie, qui semble être né et avoir été élevé pour la perte des églises, de concert avec Memnone d'Ephèse, a violé votre édit par ses profanations...Usurpant l'autorité qui ne lui est accordée, ni par vos édits, ni par les canons, il se précipite dans tout genre de turpitudes et de crimes (*in omne genus immunditiæ ac sceleris ruit*, etc.) (1). »

Nous allons rapporter les événements et les causes du massacre d'Hypathie, tels qu'ils sont présentés par les trois auteurs que nous venons de nommer. Chacun pourra juger si Cyrille a été l'auteur direct ou indirect de ce crime, ainsi que nous le pensons, ou s'il y fut entièrement étranger. Voyons d'abord ce que rapporte Suidas.

Hypathie, fille de Théonis, géomètre et philosophe d'Alexandrie, fut elle-même philosophe, et vécut sous l'empereur Arcadius. Elle composa des com-

---

(1) Concil. Ephes., p. 710 et 711, apud Labbe, t. III.

mentaires sur le canon astronomique de Diephantes, et sur les coniques d'Apollonius. Elle fut mise en pièces par les habitants d'Alexandrie qui traînèrent son corps, comme un objet de dérision, par toute la ville. Elle fut ainsi traitée à cause de l'envie que suscitèrent contre elle son extrême sagesse, et surtout ses profondes connaissances en astronomie. Les uns attribuent sa mort à Cyrille, les autres au peuple d'Alexandrie, impétueux, turbulent et naturellement porté à la sédition; car il fit subir le même sort à plusieurs de ses évêques, tels que Grégoire et Poterius. Hypathie était née, avait été élevée et instruite à Alexandrie. Comme elle possédait une plus grande étendue d'esprit que son père, elle ne se contenta pas des connaissances en mathématiques qu'elle avait reçues de lui, mais elle se livra avec ardeur à l'étude des autres parties de la philosophie. Ayant pris, quoique femme, le manteau des philosophes, elle paraissait publiquement dans la ville, et elle expliquait à qui voulait l'écouter les écrits de Platon, d'Aristote, ou de tout autre philosophe. Outre son habileté dans l'art d'enseigner, elle avait porté la pratique de la vertu à un degré éminent. Elle se distinguait par sa chasteté, sa justice, et elle

resta toujours vierge. Elle était douée d'une si grande beauté et de tant de grâce, qu'un de ses auditeurs, épris d'amour pour elle, ne pouvant plus se contenir, lui en fit la déclaration. Ceux qui ne sont pas bien instruits disent qu'Hypathie le guérit de cette passion avec le secours de la musique. Mais on sait qu'à cette époque la musique était corrompue. Le fait est qu'Hypathie jeta, en présence de celui qui brûlait d'amour pour elle, ses langes imprégnés de sang, et lui montrant ces traces impures de la génération, s'écria : *C'est donc là ce que vous aimez, ô jeune homme! il n'y a cependant rien de beau.* Celui-ci, frappé d'étonnement et de pudeur, changea de sentiments, et devint plus modéré dans ses désirs. Ainsi Hypathie n'avait pas moins d'habileté et de facilité dans ses discours, que de chasteté dans ses mœurs; de sorte que c'était avec raison qu'elle était aimée et honorée dans toute la ville, et qu'elle recevait chez elle les personnes les plus distinguées, ainsi que c'est l'usage à Athènes; car si les écoles de philosophie n'existent plus de nos jours, le nom de philosophe est encore grand et vénérable auprès des hommes placés à la tête de la république. Il arriva donc à cette époque que Cy-

rille, évêque de la religion chrétienne, passant devant la maison d'Hypathie, aperçut une grande troupe d'hommes et de cavaliers, dont les uns s'en allaient, les autres venaient, et d'autres restaient en place. Ayant demandé quels étaient ces gens, et quelle était la cause de cette rumeur, les personnes de sa suite lui dirent qu'on s'assemblait devant la maison d'Hypathie pour la saluer. Cyrille ayant entendu ce rapport, fut ému d'une si grande jalousie, qu'il conçut de suite l'affreux projet de la faire périr. *Tantopere stimulatus est invidia, ut cædem ei protinus machinatus sit, eamque omnium sceleratissimam.* En effet, Hypathie étant sortie de chez elle, selon sa coutume, une multitude d'hommes féroces, qui ne craignaient ni la vengeance divine ni celle des hommes, s'étant jetés avec impétuosité sur elle, la massacrèrent. Ce crime envers la patrie exigeait une punition aussi juste que sévère; l'empereur en fut lui-même très affecté, et il en aurait tiré vengeance si OEdesius n'eût corrompu les amis de l'empereur, qui pardonna aux coupables. Mais il attira, par ce déni de justice, la vengeance céleste sur sa tête et sur sa race, car son neveu vint à périr [1].

---

[1] Suidas, au mot *Hypathie*.

Nous trouvons dans l'histoire de Socrate, la relation suivante : Il y avait dans Alexandrie, une femme, nommée Hypathie, fille du philosophe Theon, qui avait fait un si grand progrès dans les sciences, qu'elle surpassait tous les philosophes de son temps, et enseignait, dans l'école de Platon et de Plotin, un nombre presque infini de personnes, qui accouraient en foule pour l'écouter. La réputation que sa capacité lui avait acquise, lui donnait la liberté de paraître souvent devant les juges, ce qu'elle faisait toujours sans perdre la pudeur ni la modestie qui lui attiraient le respect de tout le monde. Sa vertu tout élevée qu'elle était, ne se trouva pas au-dessus de l'envie. Mais parce qu'elle avait amitié particulière avec Oreste, elle fut accusée d'empêcher qu'il ne se reconciliât avec Cyrille. Quelques personnes transportées d'un zèle trop ardent, et qui avaient pour chef un lecteur, nommé Pierre, l'attendirent un jour dans les rues, et l'ayant tirée de sa chaise, la menèrent à l'église, nommée Césaréon, la dépouillèrent et la tuèrent à coups de pots cassés. Après cela, ils hachèrent son corps en pièces et le brûlèrent dans un lieu appelé Cinaron. Une exécution si inhumaine couvrit d'infamie non-seulement Cyrille, mais

toute l'église d'Alexandrie, tant il est vrai qu'il n'y a rien de si éloigné de l'esprit du christianisme que le meurtre et les combats. Cela arriva au mois de mars durant le carême, en la quatrième année du pontificat de Cyrille, sous le dixième consulat d'Honorius et le sixième de Théodose [1]. Un patriarche de Constantinople, nommé Nicephore, nous donne les détails suivants sur le même événement :

Il y avait à Alexandrie une femme nommé Hypathie, fille du philosophe Theon. Ayant été élevée avec beaucoup de soin par son père, elle fit de si grands progrès, qu'elle surpassa non-seulement les philosophes de son époque, mais aussi ceux qui l'avaient précédée. Elle succéda dans l'école Platonicienne à Plotin, dont elle avait été l'élève. Elle discutait sur-le-champ les questions relatives aux diverses connaissances. C'est pourquoi toutes les personnes qui se livraient à l'étude de la philosophie, se rendaient auprès d'elle, non-seulement à cause de ses qualités, car elle s'énonçait avec aisance, gravité et modestie, mais aussi parce qu'elle avait avec les hommes les plus marquants des relations

---

(1) Socrate, *Hist. de l'Eglise*, l. VII, c. xv.

auxquelles présidaient la pudeur et l'honnêteté, et personne ne trouvait à redire qu'elle parût dans ces réunions. Elle était honorée et respectée de tous, à cause de la décence de ses manières et de sa conduite. Elle s'était concilié l'admiration de tout le public, lorsqu'elle fut assaillie des traits de l'envie. Les rapports fréquents qu'elle avait avec Oreste, préfet d'Alexandrie, donnaient naissance aux calomnies que le clergé de Cyrille, archevêque d'Alexandrie, répandit contre elle : on supposa qu'elle apportait obstacle au rapprochement entre le préfet et l'archevêque, qui étaient divisés entre eux. C'est pourquoi quelques-uns des plus chauds partisans de Cyrille, à la tête desquels se trouvait un nommé Pierre, de l'ordre des lecteurs, se postèrent pour l'attaquer, lorsqu'elle retournait chez elle, l'arrachèrent de son char, et l'entraînèrent dans une église nommée Cesarée; et là, l'ayant mise à nu, ils la massacrèrent à coups de fragments de poterie, et après avoir dépécé ses membres, ils la portèrent dans un lieu nommé Cinaron, et la réduisirent en cendres (1).

---

(1) Nicephore, l. XIV, c. XVI.

Après avoir rapporté les faits relatifs au massacre d'Hypathie, il est bon d'examiner quel a été le degré de culpabilité de Cyrille dans cette affaire; son caractère, les passions qui le dominaient et quelques autres actes de sa vie, mettront le lecteur, avec ce qui vient d'être dit, à même de juger ce dont il pouvait être capable. Il passa de la profession monacale au patriarcat d'Alexandrie, en suscitant une sédition populaire contre Timothée, son concurrent, en s'appuyant de la faveur d'Abundantius, commandant des troupes à Alexandrie. Favorisé par l'ignorance et la superstition populaires, il ne se borne pas à gouverner impérieusement l'Église, il s'immisce dans la politique et les affaires temporelles. Son caractère fougueux et vindicatif, l'esprit de domination dont il était animé, le portèrent à agir violemment contre les hérétiques, c'est-à-dire contre ceux qui ne partageaient pas sa manière de penser. Il devint le dispensateur des charités privées et publiques de la ville d'Alexandrie; il trouva ainsi le moyen de commander au peuple, et de le soulever au besoin contre les magistrats; il put braver les ordres du préfet d'Égypte, et même ceux de l'empereur, et occasionna de grands trou-

bles et de grands désordres parmi les chrétiens. Il persécuta les novatiens, confisqua à son profit leurs vases sacrés, et les priva de l'exercice de leur culte. Ses démêlés avec Nestorius furent encore plus scandaleux ; il le fit condamner à l'improviste dans le concile d'Ephèse, en intimidant, avec les satellites qu'il avait conduits dans cette ville, le petit nombre d'évêques qui s'y trouvaient, avant que ceux qui devaient y siéger, ainsi que Nestorius lui-même, fussent arrivés. Un second concile ayant été ordonné dans cette même ville, par les ordres de l'empereur, sur la réclamation des évêques, Cyrille, quoique d'abord condamné, parvint à triompher de son adversaire, à le faire condamner, déposer et exiler, en corrompant par des sommes considérables les personnes des deux sexes, les plus influentes à la cour de l'empereur. Les exactions faites sur le clergé d'Alexandrie et de Constantinople, afin de se procurer l'argent nécessaire à cette corruption, furent si fortes, que le nouvel évêque de Constantinople, qui venait de remplacer Nestorius, créature et confident de Cyrille, se plaint à lui dans une lettre particulière d'avoir obligé l'église d'A-

lexandrie d'emprunter la somme de douze cent mille francs. On trouve dans cette lettre le passage suivant : « Le clergé de cette ville est mécontent de se voir dépouillé pour subvenir aux frais de toutes ces intrigues ; il est endetté de quinze cents livres d'or, non compris les sommes qu'il a fait passer. Vous lui écrivez dans ce moment de faire un nouvel emprunt ; mais comment pourrez-vous l'obtenir, connaissant l'avarice de votre clergé [1] ? » L'immoralité de Cyrille, employant toute espèce de moyens illicites, est encore prouvée par la lettre que l'empereur, fatigué des dissensions occasionnées par l'ambition remuante de ce patriarche, lui écrivit, et dans laquelle il le traite de prêtre intrigant, insolent et envieux, dont les opinions troublent la paix de l'Église et de l'État. Des accusations non moins graves se trouvent consignées dans les plaintes que Jean, l'archevêque d'Antioche et les évêques, adres-

---

[1] Clerici qui hic sunt, contristantur quod ecclesia Alexandrina nudata sit, hujus causa turbelæ : et dabat, præter illa quæ hic transmissæ sint, auri libras mille quingentas. Et nunc ei scriptum est præstet; sed de tua ecclesia præsta avaritiæ quorum nosti. (Concil., t. IV, p. 465 et s.)

sèrent contre lui à l'empereur Théodose. Voici comment ils s'exprimaient : « Nous sommes parvenus au plus haut degré du malheur; les dangers et la mort sont, à chaque instant, présents à nos yeux; car Cyrille, Memnone et ceux qui se sont jetés dans leur faction, se portent audacieusement envers nous à des excès qui surpassent en fureur tout ce dont sont capables les barbares; ils nous accablent d'injures avec insolence, comme ont coutume de le faire les soldats à l'égard de leurs ennemis. Accablés de maladies, voulant respirer l'air un instant, nous n'osons lever la tête, ni paraître en public; nous passons la vie dans la tristesse et la crainte; nous sommes traités comme des ennemis dangereux... Nous supplions votre magnanimité, et nous lui demandons avec soumission de ne pas nous abandonner au milieu des maux dont nous sommes entourés; de considérer le plus tôt possible le danger imminent de la mort qui nous menace, et d'ordonner que nous soyons appelés dans la ville impériale, afin de rendre compte de notre foi, et de signaler l'hérésie de ces hommes, et les iniquités énormes dont ils se sont rendus coupables. Car s'il n'en est ainsi, nous serons exter-

minés, et nous deviendrons la proie de leur fureur [1]. »

La réunion des témoignages historiques que nous venons de rapporter, sur la fin tragique d'Hypathie, ainsi que les relations adressées à Théodose sur les crimes de Cyrille, la lettre que lui écrivit cet empereur, celle qui lui fut adressée confidentiellement par l'un de ses chauds partisans, ne laissent aucun doute sur la perversité d'un homme capable de tout oser et de tout entreprendre pour affermir sa prééminence et son pouvoir. Nous présenterons encore quelques considérations qui prouveront de nouveau que Cyrille provoqua la mort d'Hypathie, qu'il en fut la cause première.

L'histoire de toutes les religions nous offre de nombreux exemples des excès auxquels peuvent se livrer les caractères violents, animés par un fanatisme religieux et par un esprit de domination, lors-même qu'ils sont de bonne foi dans les opinions et les préjugés qui les dirigent, et plus encore lorsqu'ils font usage de la religion comme d'un moyen puissant de tromper les hommes, et de parve-

---

(1) Labbe, Concil., t. III, p. 710.

nir ainsi plus facilement au but qu'ils se proposent. On ne s'est malheureusement que trop autorisé de différents passages de la Bible pour commettre, au nom de Dieu, des actes criminels, ou pour justifier ceux qu'on avait commis. L'opinion que tout est permis, lorsqu'il s'agit des intérêts de Dieu et de la religion, a été admise dès les premiers siècles du christianisme, et plusieurs théologiens d'époques plus récentes l'ont soutenue. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails à ce sujet; il nous suffira de citer un seul des Pères de l'Eglise, saint Augustin, qui avance qu'il est permis, dans certains cas, aux justes et aux bons de tuer les méchants, ce qui a lieu par l'inspiration et l'autorité de Dieu. Il cite, pour établir cette doctrine, l'exemple d'Élie qui de sa main donna la mort à plusieurs grands prophètes. «Il vit, ajoute ce Docteur de l'Eglise, ce qui devait être vu, et que dans ce cas d'autres choses étaient permises aux justes. Il agissait ainsi par un esprit prophétique, et par l'autorité de Dieu, qui sait seul, sans doute, quel est celui qui doit être tué [1].» Cy-

---

[1] Vidit quod videndum erat, alia licuisse tunc justis. Hæc enim prophetico spiritu, auctoritate Dei fa-

rille partageait la même opinion, et il croyait probablement avoir l'esprit prophétique et être inspiré de Dieu, en formant le projet de faire pour une femme, qui, par les doctrines qu'elle répandait parmi les habitants d'Alexandrie, ainsi que dans les esprits des hommes les plus distingués de l'empire romain, faisait évidemment un plus grand tort à la religion chrétienne que n'en firent jamais au judaïsme les pseudo-prophètes d'Élie.

Les Juifs d'Alexandrie avaient eu contre les chrétiens une rixe où le sang avait été répandu. Cyrille, loin d'attendre la punition des coupables, saisit cette occasion de se venger contre les ennemis de sa religion, et de les exterminer, en se mettant à la tête d'une populace frénétique. « Les lois des Césars et des Ptolémées, dit Gibbon, et une prescription de sept siècles écoulés depuis la fondation d'Alexandrie assuraient la liberté du culte, et même des priviléges des Juifs, qui s'étaient multipliés jusqu'au nombre de quarante mille. Sans aucune sentence

---

ciebat qui, proculdubio novit cui etiam possit occidi. (Augusti. Epist. 164. Eleus. glori et felicit.)

légale, sans aucun ordre de l'empereur, le partriarche, à la tête d'une multitude séditieuse, vint au au point du jour attaquer les synagogues. Les Juifs désarmés et assaillis à l'improviste ne purent faire aucune résistance : on rasa les lieux où ils se réunissaient pour prier; et l'évêque guerrier, après avoir accordé à ses troupes le pillage de leurs biens, chassa de la ville le reste de cette nation de mécréants. Il allégua peut-être l'insolence de leur prospérité, leur haine mortelle pour les chrétiens, dont ils avaient versé depuis peu le sang au milieu d'une émeute excitée, soit par hasard, soit à dessein. De pareils crimes méritaient l'animadversion des magistrats; mais, dans cette agression, les innocents se trouvèrent confondus avec les coupables, et Alexandrie perdit une colonie riche et industrieuse. Le zèle de saint Cyrille l'assujettissait aux peines de la loi Julia ; mais sous un gouvernement faible et dans un siècle superstitieux, il était sûr de l'impunité, et pouvait même compter sur des éloges [1].»

---

[1] Gibbon, *Hist. de l'Empire romain.*

Ne se rend-on pas cependant soi-même complice, lorsqu'au lieu de s'indigner, on se fait l'apologiste du crime de celui qui, se mettant à la tête d'une populace fanatisée, se permet d'attaquer à l'improviste le quartier d'une ville habité par quarante mille individus; de les livrer sans pitié à la fureur de brigands sanguinaires; de les massacrer, de les piller, de les chasser d'une ville qu'ils occupaient sous la protection des lois, quatre ou cinq siècles avant les chrétiens: c'est un genre de crime qui ne s'était jamais vu avant Cyrille, même sous la domination la plus impérieuse du sacerdoce.

La culpabilité du patriarche d'Alexandrie se montre avec la même évidence dans l'émeute contre Oreste. Sa haine pour le préfet d'Égypte est attestée par tous les historiens. Il était sans doute dans les intérêts de l'Église d'éloigner un homme qui tolérait et protégeait également chrétiens, juifs et païens. Comment croire, en effet, que cinq cents moines de Nitrie, parmi lesquels Cyrille avait été élévé,eussent quitté spontanément leurs demeures, s'ils n'y eussent été invités par Cyrille, qui avait sur eux une domination absolue. Le prélat n'eût-il pas dû au moins leur ordonner de retourner dans

leur couvent, et leur démontrer qu'ils violaient les lois divines, sociales, et celles de leur profession, en attaquant à main armée une autorité établie par Dieu, à laquelle tout chrétien, et plus encore des moines, devaient se soumettre. Aucun de ces ordres ne fut donné ; aucune représentation ne fut faite. Mais, bien au contraire, Cyrille approuva ouvertement la conduite de ces furieux, lorsqu'il fit enlever le corps du moine qui, ayant blessé grièvement Oreste à la tête, fut puni de mort ; il le fit conduire processionellement dans son église métropolitaine ; il fit entendre, du haut de la chaire de vérité, l'éloge d'un assassin ; il vanta son courage, son dévouement pour la religion ; il le proclama comme martyr et lui en fit rendre les honneurs. Jusqu'à quel point la dépravation et le fanatisme étaient-ils donc parvenus, à une époque où la vertu pouvait être transformée en crime, et le crime recevoir les honneurs qui ne sont dus qu'à la vertu ?

Comment enfin dans l'affaire d'Hypathie, excuser Cyrille, lorsqu'on réfléchit que c'était un lecteur attaché à son église, et entièrement sous sa dépendance, qui organisa une troupe de scélérats, et se mit à leur tête pour attaquer à l'improviste une

femme inoffensive ? Comment ce prélat, s'il n'eût pas été d'intelligence avec son lecteur, aurait-il toléré un pareil crime; comment n'eût-il pas sévi contre lui par les peines de l'Église dont il savait si bien faire usage? Comment n'eût-il pas provoqué, pour l'honneur de son église, la justice civile, très disposée à le servir dans ce cas ? Comment aurait-il souffert, dans toute autre circonstance, l'impunité d'un crime qui, ainsi que s'exprime Socrate, était *si inhumain, qu'il couvrit d'infamie, non-seulement Cyrille, mais toute l'église d'Alexandrie?* Comment ne serait pas l'auteur d'un crime, celui qui, voyant que l'empereur se disposait à faire punir les assassins, arrêta le cours de la justice, en corrompant d'avides courtisans, avec un argent enlevé sur le patrimoine des pauvres? Enfin, ces pratiques infâmes de corruption furent mises en œuvre par Cyrille dans plusieurs circonstances, ainsi qu'on le voit par la lettre confidentielle que lui écrivit son archidiacre, dont nous avons cité un passage.

Cyrille, malgré l'évidence de sa culpabilité, a trouvé des défenseurs, car la plus mauvaise cause trouve toujours des avocats. Il fut approuvé par ses confrères les Pères de l'Eglise, par les théologiens de toute

époque, et les dévots scrupuleux, imbus de préjugés ou ignorants; car, ainsi que nous l'avons dit, pour ces personnes, un moine, un prêtre, un Père de l'Eglise, un défenseur zélé du parti triomphant, et par conséquent de l'orthodoxie, un saint, pour tout dire en un mot, ne saurait être coupable.

Plusieurs auteurs ont cependant rendu hommage à la vérité en reconnaissant la culpabilité de Cyrille. Il nous suffira, pour appuyer notre propre opinion, de rapporter celle d'un écrivain non moins distingué par son érudition et son jugement que par sa piété. Voici comment il s'exprime :

« Après avoir donné une idée suffisante de la personne et des dogmes de Nestorius, il est à propos de représenter avec la même fidélité le caractère de Cyrille, son antagoniste. Pour une entreprise aussi hardie que cela, il faut aimer la vérité et se mettre au-dessus des préventions superstitieuses qui font encore aujourd'hui envisager à plusieurs personnes ce prélat comme un héros et un zélé défenseur de la foi. Cependant, quand on n'aurait à lui reprocher que le massacre de l'illustre Hypathie, fille du philosophe Théon, amie intime du célèbre Synesius, évêque de Ptomélaïde, on aurait de quoi le regar-

der avec horreur. Cette fille, l'honneur de son pays et de son sexe, fut déchirée en pièces par la populace d'Alexandrie pour les intérêts de Cyrille, comme l'avoue Socrate l'historien, qui n'a pas osé s'étendre, autant qu'il aurait pu, sur un fait aussi odieux que celui-là. Nous apprenons davantage dans un fragment rapporté par Suidas, soit que ce fragment ait été tiré de la vie du philosophe Isidore, écrite par Damascius, ou qu'il soit de l'historien Philostarge, comme je l'ai ouï assurer à un fort savant homme, quoique le premier sentiment me paraisse le plus probable. L'un et l'autre de ces témoignages font voir que Cyrille était au moins complice de cet assassinat, duquel il ne paraît pas qu'il ait jamais entrepris de se justifier. La relation adressée à l'empereur Théodose-le-Jeune, par le concile des Orientaux assemblé à Ephèse après la déposition de Nestorius, dépeint Cyrille comme un monstre et le qualifie d'homme né et nourri pour la destruction des églises. Certainement il était bien difficile de parler autrement d'un homme dont les emportements avaient été si loin que, sans vouloir attendre la partie plus considérable du concile qui se devait tenir, il avait jugé et condamné par défaut Nestorius dans une

seule séance, et avait eu l'infâme dureté de lui faire annoncer sa condamnation en ces termes : A Nestorius, nouveau Judas. Sache que tu es déposé et déchu de tout rang ecclésiastique. Ces expressions si opposées à l'esprit de l'Evangile suffiraient pour décrier la meilleure cause du monde. Joignez-y les tristes événements qu'a entraînés après soi cette condamnation, et vous aurez lieu de conclure que les Pères du concile oriental avaient, ce semble, parlé par un esprit prophétique quand ils avaient écrit à l'empereur que Cyrille était né pour la destruction des églises (1).

Mais abandonnons les auteurs du crime, pour dire encore quelques mots sur une femme qui méritera l'estime et les regrets aussi longtemps qu'il existera des hommes faisant profession d'aimer l'humanité, d'honorer la vertu et d'apprécier le génie.

On a dit que, de toutes les femmes, Mme Dacier fut la plus savante (2). Nous croyons, sans faire tort à notre compatriote et aux femmes des temps

---

(1) La Croze, *Hist. du Christianisme des Indes.*
(2) Fœminarum quot sunt, quod fuere, doctissima.

modernes, pouvoir avancer qu'Hypathie a été supérieure, sous les rapports intellectuels, aux femmes qui ont acquis de la célébrité, et qu'elle les a égalées sous les rapports moraux : différence qu'on ne doit attribuer qu'aux soins apportés à son éducation dès sa tendre jeunesse, et aux principes de philosophie dont fut nourri son esprit. Elle professait même publiquement la philosophie, et portait le manteau des philosophes, sans crainte de s'attirer les sarcasmes et la risée des hommes intolérants, ou de ces personnes corrompues ou irréfléchies, qui ne connaissent et n'approuvent d'autre existence que celle qu'on se procure par des plaisirs, des jouissances futiles ou sensuelles, et souvent criminelles. Cléobuline, Theana, Pamphilie, Lerellia faisaient profession de philosophie. Clément d'Alexandrie donne, dans ses Stromates, liv. IV, une longue énumération de femmes philosophes; Strabon, liv. XV, dit qu'il y avait dans l'Inde des femmes qui cultivaient la philosophie et qui gardaient la continence. Mais il n'en est pas ainsi dans les temps modernes : si l'on parle de philosophie pratique, prise dans l'acception propre de ce terme; si l'on pense, ou si l'on agit contradictoi-

rement aux opinions, aux préjugés, aux erreurs introduites dans le christianisme, aux idées serviles, fausses ou absurdes qui nous ont été léguées par les siècles d'ignorance, de despotisme et de barbarie, on se rend coupable, on s'attire l'animadversion, ou du moins on encourt le ridicule. Les opinions religieuses, politiques ou sociales, les vices et les vertus même doivent être identiques en tous les points, et ne présenter aucune différence avec celles qui règnent sur le sol où nous avons pris naissance; enfin, il faut même hurler avec les loups, ainsi que l'exprime le proverbe populaire. L'Église et le trône se sont ligués de longue date contre la raison, contre la philosophie, contre le développement de l'esprit humain, et l'accroissement du bonheur social. Chaque individu, dès sa naissance, est jeté dans un même moule dont il sort aussi difforme que la tête de ces sauvages, comprimée entre deux planches fortement liées ensemble.

Lorsque Hypathie naquit, le christianisme n'avait pas encore fait disparaître entièrement la philosophie. L'école d'Alexandrie remplaçait celles d'Athènes. Hypathie eut le bonheur de naître dans une ville où l'étude de la sagesse était appréciée, et où

se trouvait un grand nombre d'hommes qui cultivaient la philosophie, parmi lesquels, son père Théon était distingué comme géomètre. Non-seulement il lui donna les connaissances relatives à cette science, mais il lui apprit l'astronomie. La nature n'avait jamais doué personne d'un génie plus heureux, d'une ame plus élevée; l'éducation en fit un prodige. La lecture, la méditation, la conversation et la fréquentation des écoles des philosophes célèbres qui vivaient alors, furent les sources où elle puisa la variété de connaissances qu'elle possédait. Elle ne se distingua pas moins par son éloquence. Supérieure à tous les hommes de son temps, elle surpassa les femmes en modestie, en vertu et en beauté. Un jugement éclairé l'avait conduite à n'adopter parmi les diverses sectes philosophiques que ce qui lui paraissait conforme à la vérité, et à rejeter tout ce qui lui semblait s'en écarter : c'est en effet la marche la plus assurée qu'indiquent la sagesse et la prudence; soumettre aveuglément sa raison à celle d'hommes que la nature n'a faits, ni plus parfaits, ni plus pénétrants que nous-mêmes, c'est se jeter volontairement dans les sentiers de l'erreur. C'est d'après ces principes qu'Hypathie

avait embrassé la secte éclectique. Ce système de philosophie, suivi avec discernement, et accompagné d'un vif désir de parvenir à la connaissance de la vérité, nous conduit à sa découverte.

La maison d'Hypathie était fréquentée par les hommes les plus marquants d'Alexandrie, et par les étrangers qui venaient y puiser des leçons de philosophie. Ses cours publics étaient en outre suivis par les mêmes personnes. Ainsi Synesius qui, à la profession indépendante de philosophe, réunissait les fonctions épiscopales, fut son disciple. Car les premiers philosophes qui embrassèrent le christianisme, ne le firent que parce qu'on pensait alors généralement que cette religion, en prescrivant formellement la pratique de toutes les vertus, laissait à chacun une liberté entière relativement aux opinions théoriques. C'est le même Synesius qui, avant d'être appelé à cette dignité, écrivait: « Je le répète encore, et je déclare hardiment que je crois qu'un homme sage doit, à moins d'une pressante nécessité du contraire, laisser les autres dans leurs sentiments, et en même temps avoir les siens en particulier. Ainsi, si l'on me fait évêque, je prends Dieu et les hommes à témoin que je ne veux rien changer à mes senti-

ments [1]. » Synesius fut nommé évêque de Cyrène, après avoir fait cette profession de foi, bien différente de celle que l'Église, devenue impérieuse et dominante, a imposé, non-seulement aux ministres de la religion, mais aussi à tous les chrétiens.

Il se trouve dans les ouvrages de Synesius, six à sept lettres qu'il adresse à Hypathie, et dans lesquelles se manifestent l'estime, le respect, la reconnaissance et l'attachement qu'il portait à celle auprès de laquelle, il avait puisé des leçons de sagesse. Il l'appelle sa mère, sa sœur, maîtresse en philosophie, femme heureuse, ame divine. Le lecteur lira, sans doute avec plaisir, deux lettres de cette correspondance, qui honore également ces deux personnages.

Lettre de Synesius à Hypathie.

« Couché sur mon lit et malade, je dicte cette lettre et je fais des vœux pour que vous la receviez jouissant d'une bonne santé; vous, ma mère, ma sœur, mon maître; vous, dont le mérite auprès de moi est si grand, et à qui je dois tant de reconnais-

---

(1) Synes. Opera, p. 249.

sance. La faiblesse de mon corps provient des chagrins dont mon ame est affectée. Je suis accablé par le souvenir de la mort de mes enfants. Il eût mieux valu que Synesius mourut avant d'avoir éprouvé les malheurs de la vie. Toutes les jouissances, entraînées comme par un torrent, ont cessé d'exister pour moi. Je ne perdrai de vue la tombe de mes enfants qu'en cessant de vivre. Quant à vous, jouissez d'une bonne santé; saluez de ma part nos amis, et qu'ils soient heureux. Commencez par Theodemus et Athanasius, et viendront ensuite les autres, et avec eux ceux que vous affectionnez; car je dois être attaché et être l'ami de ceux à qui vous donnez ce nom. Vous faites bien, si vous prenez de l'intérêt à ce qui me regarde; dans le cas contraire, je n'en suis pas affecté (1). »

Lettre du même à la même.

« Je penserai à vous, chère Hypathie, lors-même que les morts perdraient le souvenir des vivants. Quant à moi, entouré par les maux de ma patrie, accablé en voyant chaque jour des armées ennemies

---

(1) Id. *Ibid,* Epist. 16.

qui égorgent les hommes comme les troupeaux, je respire un air infecté par des cadavres, et je m'attends chaque jour à subir le même sort. A quoi ne doit-on pas s'attendre, lorsqu'on voit l'air obscurci par les oiseaux qui viennent dévorer leur proie? et où trouver un lieu de refuge? Né et élevé en Afrique, que puis-je faire, lorsque mes yeux se portent dans les tombeaux de parents qui ne sont pas sans illustration? Ce n'est que pour vous seule que je puis dédaigner ma patrie, et l'abandonner aussitôt qu'il me sera permis [1]. »

Non content de faire périr l'infortunée Hypathie, comme rebelle à la foi des chrétiens, il fallait encore la faire servir au succès de cette foi, par une fourberie insigne, en supposant qu'elle avait reconnu la vérité du christianisme, qu'elle demandait le baptême, et qu'elle avait écrit dans ce but, avant sa mort, à celui qui en fut l'auteur. Cette lettre, supposée, adressée à Cyrille, se trouve dans le premier tome des Conciles de Baluse, au synode contre la tragédie d'Irénée, ch. 216. Elle se termine par

---

[1] Idem. *Ibid,* Epist. 124.

ces paroles : « En examinant les prédications des apôtres, et réfléchissant intérieurement sur moi-même, j'ai pensé qu'il m'importait de me faire chrétienne, j'espère de me rendre digne d'être régénérée en Jésus-Christ, par les eaux du baptême (1). »

Terminons cet écrit, où nous avons cherché à rendre hommage à une femme si recommandable, en rapportant son épitaphe, ainsi qu'il a été traduit du grec par H. Grotius.

De Hypathia philosopha, Theonis filia.

Colat necesse est litteras, te qui videt
Et virginalem spectat astrigeram domum.
Negotium namque omne cum cœlo tibi,
Hypathia prudens, dulce sermonis decus,
Sapientis artis sidus integerrimum (2).

---

(1) Apostolorum prædicationes conferens, atque intra memetipsam agitans, quod bonum mihi sit fieri christianam, digna effici spero dominici generatione baptismatis.

(2) Autolog. Græc,, l. I, tit. 76.

FIN.

FEB 12 1903

LIBRARY OF CONGRESS
0 003 051 705 2